



OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible

This is an author's version published in: <http://oatao.univ-toulouse.fr/21384>

To cite this version:

Victorion, Louis. *Analyse des sorties volontaires du tableau de l'Ordre des vétérinaires âgés de moins de 40 ans: caractérisation des sortants et identification des causes de retrait*. Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2018, 117 p

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: tech-oatao@listes-diff.inp-toulouse.fr

ANALYSE DES SORTIES VOLONTAIRES DU TABLEAU DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES ÂGÉS DE *MOINS DE 40 ANS* : CARACTÉRISATION DES SORTANTS ET IDENTIFICATION DES CAUSES DE RETRAIT

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

DIPLOME D'ÉTAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

VICTORION Louis

Né, le 08/06/1992 à SANTA FE DE BOGOTA (Colombie)

Directeur de thèse : M. Pierre SANS

JURY

PRESIDENT :
M. Éric OSWALD

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :
M. Pierre SANS
M. Alain DUCOS

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Directrice : **Madame Isabelle CHMITELIN**

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. **AUTEFAGE André**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **CLAUW Martine**, *Pharmacie-Toxicologie*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie Pathologique*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- M. **FRANC Michel**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. **PETIT Claude**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **SHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

PROFESSEURS 1° CLASSE

- M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
- M. **BERTHELOT Xavier**, *Pathologie de la Reproduction*
- M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et Industrie des aliments d'Origine animale*
- Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la Reproduction*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootéchnie*
- M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
- Mme **HAGEN-PICARD, Nicole**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **SANS Pierre**, *Productions animales*
- Mme **TRUMEL Catherine**, *Biologie Médicale Animale et Comparée*

PROFESSEURS 2° CLASSE

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
- Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, Anatomie pathologique*
- Mme **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie Vétérinaire*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. **GUERIN Jean-Luc**, *Aviculture et pathologie aviaire*
- Mme **LACROUX Caroline**, *Anatomie Pathologique, animaux d'élevage*
- Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
- M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des Ruminants*

PROFESSEURS CERTIFIÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
M **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*
Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation*
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)

M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **BENNIS-BRET Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*
Mme **BOUCLAINVILLE-CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
M. **CUEVAS RAMOS Gabriel**, *Chirurgie Equine*
Mme **DANIELS Hélène**, *Microbiologie-Pathologie infectieuse*
Mme **DAVID Laure**, *Hygiène et Industrie des aliments*
Mme **DEVIERS Alexandra**, *Anatomie-Imagerie*
M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des Equidés*
Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie Chirurgicale*
Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction (en disponibilité)*
Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins*
M. **VERGNE Timothée**, *Santé publique vétérinaire – Maladies animales réglementées*
M. **RABOISSON Didier**, *Productions animales (ruminants)*
M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et Infectiologie*
Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

M. **CARTIAUX Benjamin**, *Anatomie-Imagerie médicale*
Mme **COSTES Laura**, *Hygiène et industrie des aliments*
M. **GAIDE Nicolas**, *Histologie, Anatomie Pathologique*
M. **JOUSSERAND Nicolas**, *Médecine interne des animaux de compagnie*

Remerciements :

A notre jury de thèse,

Monsieur le Professeur Éric Oswald,

Professeur des universités – Praticien hospitalier,
Bactériologie – Virologie

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence du jury de cette thèse.

Hommage respectueux.

Monsieur le Professeur Pierre SANS,

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
Productions animales – Economie,

Qui m'a fait l'honneur d'encadrer et de m'avoir guidé tout au long de ce travail,

Sincères remerciements.

Monsieur le Professeur Alain DUCOS,

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
Zootchnie,

Qui a accepté d'être l'assesseur de ce travail.

Remerciements respectueux.

Aux membres du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires,

Au Docteur Vétérinaire Éric SANNIER,

Conseiller du Conseil National de l'Ordre des vétérinaires

Pour son aide dans la liaison entre les différents membres du CNOV et nous.

Remerciements respectueux.

A Monsieur David MORIN,

Directeur des Systèmes d'Information de l'Ordre des Vétérinaires

Qui nous a aidés à constituer les différents fichiers utiles à cette thèse,

Remerciements respectueux.

A Madame Anne LABOULAIS,

Directrice de la communication de l'Ordre des Vétérinaires,

Pour son aide à la diffusion de notre enquête,

Un grand merci.

A toutes les personnes ayant répondu à notre enquête,

Un grand merci pour le temps que vous nous avez consacré.

Table des matières

Liste des abréviations :	13
Listes des figures :	14
Liste des graphiques :	15
Liste des tableaux :	16
Introduction.....	19
Première partie : caractérisation de l'ensemble de la population vétérinaire....	21
I. Quelques notions et définitions :	21
A. Profession libérale : définition et notions	21
1. Définition :	21
2. Conséquences :	21
B. Vétérinaire : une profession réglementée.....	21
1. L'Ordre des vétérinaires	21
2. L'inscription au tableau de l'Ordre	22
3. Les sorties du tableau de l'Ordre	22
C. Les différentes modalités d'exercice vétérinaire.....	23
1. Salarié	23
2. Collaborateur libéral	23
3. Vétérinaire libéral « classique »	23
D. Les différents métiers du vétérinaire	24
E. La population entrante et sortante vétérinaire	24
1. Population dite « entrante »	24
2. Population dite « sortante ».....	24
II. Les grandes tendances au sein de la profession vétérinaire	25
A. Une population vétérinaire en constante augmentation	25
B. La féminisation de la profession vétérinaire	26
C. Le secteur des animaux de compagnie en constante progression.....	26
D. Une modalité d'exercice en mutation	28
1. L'exercice individuel en perte de vitesse	28
2. Le salariat en progression	29
3. Les structures vétérinaires s'agrandissent	29

4.	Un maillage territorial vétérinaire précaire dans les campagnes	30
5.	Un temps de travail moindre	30
III.	Principales caractéristiques des primo-inscrits	31
A.	Un effectif principalement féminin et de nouveau en progression	31
B.	Une population principalement formée en France, mais pas seulement	32
C.	L'insertion de la population entrante	32
1.	Des choix d'espèce traitée similaires à la population générale vétérinaire	32
2.	Une modalité d'exercice différente selon l'espèce traitée.....	33
D.	Caractéristiques générales de la population sortante.....	33
1.	Une population sortante en forte augmentation depuis 2010	33
2.	Des raisons de sortie différentes selon le genre	34
3.	Les retraités libéraux sont majoritairement des hommes	34
4.	Le profil des vétérinaires « Baby boomer »	34
5.	Les autres motifs de sortie concernent plutôt les femmes.....	35
E.	Les écoles vétérinaires d'origine des professionnels sortants.....	35
F.	Espèces traitées des sortants du tableau	36
1.	Dans la population globale des sortants du tableau en 2016	36
2.	Dans la population féminine des sorties du tableau en 2016	36
3.	Dans la population masculine des sorties du tableau de 2016.....	36
IV.	Démographie et évolution de la population des jeunes vétérinaires.....	37
A.	Place des jeunes praticiens dans l'ensemble des vétérinaires.....	37
B.	Les sorties du tableau ne cessent d'augmenter chez les jeunes	37
C.	Une modalité d'exercice de plus en plus tournée vers le salariat.....	38
D.	Les jeunes vétérinaires libéraux.....	38
1.	La place des jeunes libéraux chez les vétérinaires	38
2.	La collaboration libérale progresse	39
3.	L'installation des jeunes vétérinaires libéraux	39
E.	Les espèces traitées	39
1.	Les animaux de compagnie	39
2.	Les animaux de rente.....	39
3.	Les chevaux	40

Deuxième partie : quelles évolutions pour la profession vétérinaire ?	41
I. Le contexte socio-économique	41
A. Un secteur économique plutôt favorable	41
1. Une consommation en progression.....	41
2. Un chiffre d'affaires en progression.....	41
3. Des revenus moyens confortables chez les libéraux.....	42
B. Le milieu rural : un secteur sous tension	42
1. Un secteur rural en pleine reconfiguration.....	42
2. Une relation éleveur- vétérinaire en évolution	43
3. Un territoire en manque d'offre vétérinaire	43
C. La branche « animaux de compagnie » en pleine mutation	43
1. Une population féline en nette augmentation	43
2. Les propriétaires canins, plus consommateurs de soins vétérinaires	43
3. Une rémunération des professionnels canins plus faible	44
II. La vision de la profession par les vétérinaires	44
A. L'enquête VetFuturs	44
B. Des valeurs fondamentales qui perdurent.....	45
C. Une nouvelle vision du métier émerge	45
1. Un regard sur le métier qui évolue durant la carrière	45
2. De nouvelles aspirations impactant le métier de vétérinaire	45
III. La vision et les attentes des étudiants.....	46
A. Une vision partielle du métier par les étudiants	46
B. Les attentes des étudiants	46
IV. Ce que la société française attend de la profession vétérinaire	47
A. Un important crédit auprès du grand public.....	47
B. Mais des points d'amélioration sont attendus.....	47
1. Une meilleure communication auprès des propriétaires.....	47
2. Des services d'urgence et de garde à densifier	47
3. Une coopération à renforcer avec le milieu agricole	48
C. Les attentes de l'Etat.....	48
1. Les responsabilités confiées aux vétérinaires	48
2. Une stratégie de communication à repenser	48

Troisième partie : enquête auprès des vétérinaires sortis volontairement du tableau de l'Ordre avant l'âge de 40 ans50

I.	Elaboration de l'enquête	50
A.	Population cible	50
B.	Matériel et méthode.....	50
1.	Recensement de la population cible	50
2.	Logiciel utilisé pour l'enquête	51
3.	Contenu de l'enquête	51
4.	Diffusion de l'enquête.....	51
II.	Analyse et caractérisation de la population cible vétérinaire	52
A.	Caractéristiques générale de la population cible	52
1.	Evolution de la population sortante	52
2.	Une population essentiellement féminine.....	53
3.	L'âge de la population cible	54
4.	Nationalité des sortants de l'étude	55
5.	Ecoles de formation des vétérinaires de l'étude	56
6.	Répartition de la population cible selon la région d'exercice	58
7.	Espèces traitées principales de la population cible	59
B.	Comparaisons de la population cible selon le genre	61
1.	La répartition hommes/ hommes dans la population cible.....	61
2.	Nationalité selon le genre dans la population cible	61
3.	Répartition géographique selon le sexe dans la population cible	62
4.	Ecoles de formation selon le sexe dans la population cible	62
5.	Espèces traitées principales selon le genre	63
III.	Analyse et caractérisation de la population des répondants avant la sortie du tableau	64
A.	Représentativité de l'échantillon des répondants	64
B.	Méthode de regroupement des répondants	65
1.	Traitement préalable des réponses.....	65
2.	Les regroupements des vétérinaires répondants	65
C.	Caractéristiques générales de la population des répondants.....	66
1.	Espèces traitées principales.....	66
D.	Analyse des vétérinaires interrogés praticiens en clientèle avant la sortie (N=209).....	67

1.	Espèces traitées principales.....	67
2.	La modalité d'exercice chez les praticiens de l'étude.....	67
3.	Répartition du temps de travail.....	69
4.	Les revenus chez les praticiens de l'étude.....	69
E.	Analyse des vétérinaires non praticiens de l'étude avant la sortie du tableau de l'Ordre.....	69
1.	Des secteurs d'activité variés.....	69
2.	Modalité d'exercice chez les non praticiens de l'étude.....	70
3.	Revenus des vétérinaires non praticiens.....	71
IV.	Analyse et caractérisation de la population de l'étude à la sortie du tableau de l'Ordre	71
A.	Les vétérinaires praticiens en milieu privé au moment de la sortie (N=180) 71	
1.	Le statut professionnel au moment de la sortie.....	71
2.	Les sortants vétérinaires actifs (N=81).....	71
3.	Les vétérinaires sortants en recherche d'emploi (N=19).....	72
4.	Les vétérinaires en reprise d'études (N=36).....	72
5.	Les vétérinaires sortant et volontairement sans emploi (N=41)	73
6.	Bilan sur les sorties des vétérinaires praticiens du secteur privé (N=180)	74
B.	Les vétérinaires praticiens en milieu universitaire au moment de la sortie (N=29).....	75
1.	Le statut professionnel au moment de la sortie.....	75
2.	Secteurs professionnels à la sortie chez les praticiens en CHUV (N=17)	75
3.	La poursuite des études chez les praticiens universitaires (N=10).....	75
4.	Bilan sur les praticiens en milieu universitaire.....	76
C.	La situation des vétérinaires non praticiens en clientèle à la sortie (N=34) 76	
1.	Le statut de ces professionnels à leur sortie du tableau	76
2.	Les vétérinaires en activité lors de la sortie (N=19).....	76
3.	La reprise des études chez les non praticiens de l'étude (N=9).....	77
4.	Les vétérinaires volontairement sans emploi (N=3)	77
D.	Bilan sur les sorties des vétérinaires ayant répondu	77
V.	Analyse de la situation des répondants au moment de l'enquête.....	78
A.	La majorité est dans la même situation qu'à la sortie du tableau	78

B.	Les vétérinaires changeant de situation professionnelle	78
VI.	Motifs de sortie du tableau avancés par les répondants.....	79
VII.	Choix de l'emploi actuel des répondants	82
VIII.	Comparaison des activités professionnelles par les répondants	84
A.	Comparaison dans la population totale des répondants.....	84
B.	Comparaison des activités parmi les répondants se réorientant	85
C.	Comparaisons des activités au sein de populations particulières de répondants	86
1.	Les répondants poursuivant une activité libérale à l'étranger (N=45).....	86
2.	Les répondants volontairement sans emploi (N=44)	87
IX.	Le ressenti des répondants sur leur expérience professionnelle vétérinaire en France	88
A.	Le ressenti chez l'ensemble des répondants	89
B.	Le ressenti chez les répondants s'étant réorienté dans d'autres secteurs (N=82).....	90
C.	Le ressenti des répondants restant dans un secteur vétérinaire (N=116)	91
D.	Les interrogés indécis à la sortie (N=28).....	92
X.	Bilan fait par les répondants sur le parcours vétérinaire	92
A.	Ensemble des interrogés (N=245).....	93
B.	Les répondants insatisfaits et volontairement sans emploi (N=16)	93
C.	Les répondants s'étant réorientés vers des secteurs non vétérinaires (N=82).....	94
D.	Les répondants qui restent vétérinaires après la sortie (N=116)	94
XI.	Discussion	95
A.	Limites de l'enquête	95
B.	Pistes d'amélioration	95
C.	Les grands types de population de l'étude	96
	Conclusion	99
	Bibliographie.....	103
	Annexes	107

Liste des abréviations :

AC :	Animaux de compagnie
AR :	Animaux de rente
CARMF :	Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France
CARPV :	Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Vétérinaires
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CHUV :	Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire
CHV :	Centre Hospitalier Vétérinaire
CNAVPL :	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales
CNOV :	Conseil National de l'Ordre des vétérinaires
CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique
DDPP :	Direction Départementale de la Protection des Populations
DEFV :	Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires
DGER :	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
ENVA :	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
ENVT :	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
EQ :	Equin
ETP :	Equivalent Temps Plein
HCERES :	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ONG :	Organisation Non Gouvernementale

Table des illustrations :

Listes des figures :

Figure 1: Pyramide des âges de la profession vétérinaire en 2016 (Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017).....	25
Figure 2: Balance des entrants/sortants en 2016 selon l'espèce traitée (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017)	28
Figure 3: Part des femmes dans les primo-inscriptions (source: Livre bleu, 2018)...	32
Figure 4: Ecoles d'origine des entrants/sortants vétérinaires (Source: Atlas démographique vétérinaire, 2017)	35
Figure 5: Le salariat vétérinaire selon les tranches d'âge (Source: Asterès, 2018) ..	38
Figure 6: Consommation des ménages français (Source : Asterès, 2018).....	41
Figure 7: Date de sortie des répondants praticiens volontairement sans emplois	74
Figure 8: Motifs de sortie exprimés par l'ensemble des répondants.....	79
Figure 9: Motifs de sortie des répondants (hors vétérinaire à l'étranger).....	80
Figure 10: Motifs de sortie des répondants s'éloignant de la profession vétérinaire.	81
Figure 11: Motifs de sortie des répondants restants proches de la profession vétérinaire.....	81
Figure 12: Critères de choix de l'emploi actuel dans l'ensemble des répondants.....	82
Figure 13: Critères de choix de l'emploi actuel chez les répondants s'éloignant de la profession vétérinaire	83
Figure 14: Critères de choix de l'emploi actuel des répondants restants dans le milieu vétérinaire.....	83
Figure 15: Un exemple de comparaison des activités professionnelles	84
Figure 16: Bilan sur le vécu de vétérinaire inscrit à l'Ordre chez l'ensemble des répondants.....	89
Figure 17: Le ressenti de la pratique vétérinaire chez les interrogés qui s'éloignent du milieu vétérinaire	90
Figure 18: Ressenti des répondants insatisfaits et volontairement sans emploi.....	91
Figure 19: Vision de l'activité vétérinaire par les répondants restant vétérinaire	91
Figure 20: Vision de l'activité vétérinaire chez les répondants indécis	92
Figure 21: Bilan du parcours vétérinaire chez l'ensemble des interrogés.....	93
Figure 22: Bilan parcours vétérinaire chez les interrogés insatisfaits et volontairement sans emploi	93
Figure 23: Bilan du parcours vétérinaire chez les personnes s'étant éloignées du métier de vétérinaire	94
Figure 24 Bilan parcours vétérinaire chez les personnes restant proche du milieu vétérinaire.....	94

Liste des graphiques :

Graphique 1: Evolution des inscriptions depuis 1990 (Rapport Asteres, 2018).....	31
Graphique 2: Espèces traitées principales chez les jeunes praticiens de moins de 40 ans.....	40
Graphique 3: Evolution des sorties volontaires de la population cible	52
Graphique 4: Evolution de la part de femmes au sein de la population cible.....	53
Graphique 5: Evolution de la répartition des sortants de l'étude selon l'âge.....	54
Graphique 6: répartition selon l'âge des sortants de la population cible	54
Graphique 7: évolution de l'âge moyen selon le sexe de la population cible	55
Graphique 8: nationalités des sortants de la population cible.....	55
Graphique 9: évolution des nationalités des sortants de la population cible.....	56
Graphique 10: Ecoles de formation de la population cible.....	57
Graphique 11: Evolution au cours des années du lieu de formation de la population cible	57
Graphique 12: Ecoles de formation des sortants volontaires français de l'étude.....	58
Graphique 13: répartition géographique de la population cible.....	58
Graphique 14: Espèces traitées principales dans la population cible	59
Graphique 15: Evolution et part des espèces traitées principales dans la population cible	60
Graphique 16: Espèces traitées principales selon l'âge dans la population cible	60
Graphique 17 : Nationalités chez les femmes et les hommes de la population cible	61
Graphique 18: Evolution des écoles de formation chez les femmes de l'enquête	62
Graphique 19: Evolution des écoles de formations chez les hommes de l'enquête	62
Graphique 20: Espèces traitées principales chez les hommes de l'étude	63
Graphique 21: Espèces traitées principales chez les femmes de l'étude	63
Graphique 22: Espèces traitées principales dans la population des répondants.....	66
Graphique 23: Espèces traitées principales chez les praticiens de l'enquête.....	67
Graphique 24: Modalités d'exercice chez les praticiens vétérinaires de l'étude	68
Graphique 25: Modalité d'exercice chez les salariés du secteur libéral de l'enquête	68
Graphique 26: Comparaison des activités professionnelles chez l'ensemble des répondants.....	84
Graphique 27: comparaison des activités professionnelles parmi les réorientations professionnelles.....	85
Graphique 28: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants sortis de la sphère vétérinaire	86
Graphique 29: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants libéraux à l'étranger	87
Graphique 30: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants volontairement sans emploi.....	87
Graphique 31: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants insatisfaits et volontairement sans emploi	88

Graphique 32: Bilan sur le travail en tant que praticien vétérinaire sur l'ensemble des répondants..... 89

Liste des tableaux :

Tableau 1: Espèces traitées principales dans les différentes populations vétérinaires (Source : Atlas démographique de la population vétérinaire 2017)	36
Tableau 2: Espèces traitées principales chez les femmes vétérinaire en 2016 (source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017).....	36
Tableau 3: Espèces principales traitées chez les hommes vétérinaires en 2016 (Source: Atlas démographique de la population vétérinaire 2017)	37
Tableau 4: Part de sorties définitives chez les moins de 40 ans. NC=Non connu	53
Tableau 5: Evolution de la répartition hommes / femmes dans la population cible...	61
Tableau 6: Evolution de la population connue des répondants	64
Tableau 7: Activités annexes principales chez les praticiens de l'étude	69
Tableau 8: Structures d'activité des vétérinaires non praticiens de l'étude	70
Tableau 9: Activités annexes principales chez les non praticien de l'étude	70
Tableau 10: Secteurs vétérinaires de reconversion des vétérinaires praticiens en clientèle privée.....	72
Tableau 11 : Répartition des vétérinaires praticiens du privé à la sortie du tableau (N.C : non connu)	74
Tableau 12: Bilan général des sorties de l'enquête	78
Tableau 13: Populations simplifiées des répondants pour les analyses subjectives de l'enquête.	79

Liste des annexes :

Annexe 1: Questionnaire en version intégrale	107
Annexe 2: Motifs de sortie selon la situation professionnelle à la sortie du tableau	114
Annexe 3: Bilan du vécu de praticien chez l'ensemble des interrogés	115
Annexe 4: Le ressenti de la pratique vétérinaire chez les répondants qui s'éloignent du milieu vétérinaire	115
Annexe 5: Bilan de la pratique vétérinaire par les vétérinaires à l'étranger	116

Introduction

Aujourd'hui dans un monde interconnecté et sans cesse en renouvellement et mouvement, la profession vétérinaire est peut être le reflet de la société. La profession vétérinaire est une profession aux multiples métiers. Bien évidemment le métier de vétérinaire praticien exerçant la chirurgie et la médecine des animaux est le plus connu et le plus répandu ; cependant la profession recouvre bien d'autres champs de métiers. En effet, les étudiants vétérinaires reçoivent une formation de haut niveau scientifique et pluridisciplinaire qui leur permet de pouvoir postuler à de nombreux secteurs d'activité sous réserve qu'ils le souhaitent et s'en informent. A la différence d'autres professions notamment les médecins, un vétérinaire a la possibilité de changer de métier tout en conservant le titre de vétérinaire et sans refaire de longues études.

Dans ce contexte et depuis 2010, l'Ordre National des vétérinaires enregistre de plus en plus de vétérinaires qui arrêtent volontairement la pratique des métiers de vétérinaire nécessitant une inscription à l'Ordre en France. Le nombre de sorties volontaires est ainsi passé de 249 en 2010 à 810 en 2015. Parmi les sortants de 2015, la part de vétérinaires âgés de moins de 60 ans est importante (52%) et près de 1 sortant sur 3 est âgé de moins de 40 ans. D'ailleurs les vétérinaires femmes de moins de 40 ans représentent 56,6% de la population sortante féminine de 2015. Ces chiffres semblent indiquer que les jeunes générations de vétérinaire se détournent du métier de praticien assez tôt au cours de leur carrière professionnelle. L'Ordre des vétérinaires s'interroge sur le devenir de ces vétérinaires et les raisons pour lesquelles ces derniers ont choisi d'arrêter aussi tôt la pratique vétérinaire.

Cette thèse constitue une première contribution. Son objectif est de dresser un état des lieux des sorties volontaires des vétérinaires âgés de moins de 40 ans et de proposer des premières pistes de réflexion. Pour cela, nous caractériserons dans une première partie l'ensemble de la population vétérinaire inscrite au tableau de l'Ordre des vétérinaires. Cette partie permettra d'avoir un panorama dynamique sur la population vétérinaire en France. Pour ce faire, nous décrirons notamment les populations de vétérinaires entrants et sortants du tableau de l'Ordre. Dans une deuxième partie nous ferons une synthèse des évolutions de la profession vétérinaire depuis ces dernières années. Cette partie visera à cerner les nouvelles attentes et visions de l'ensemble des acteurs et partenaires de la profession vétérinaire (les vétérinaires, les étudiants vétérinaires, les propriétaires, l'Etat,...). Puis nous terminerons dans une troisième partie par l'analyse et la caractérisation de la population de moins de 40 ans qui choisit volontairement de sortir du tableau de l'Ordre des vétérinaires. Pour cette partie, nous avons réalisé une enquête sous forme de questionnaire auprès de ces vétérinaires. L'objectif de cette enquête était de caractériser la nouvelle situation professionnelle après la sortie du tableau de l'Ordre et d'identifier les raisons qui ont motivé cette sortie du tableau.

Première partie : caractérisation de l'ensemble de la population vétérinaire

I. Quelques notions et définitions :

A. Profession libérale : définition et notions

1. Définition :

D'après l'article 29-I de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012, les professions libérales se définissent comme suit :

« Elles regroupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour objet d'assurer, dans l'intérêt du client ou du public, des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins mises en œuvre au moyen de qualifications professionnelles appropriées et dans le respect de principes éthiques ou d'une déontologie professionnelle, sans préjudice des dispositions législatives applicables aux autres formes de travail indépendant. »

2. Conséquences :

Ce qui découle de la définition est qu'un professionnel libéral n'a pas de relation de subordination comme peut l'avoir un salarié. Il doit exercer dans l'intérêt du client ou d'un public. Pour cela il doit se mettre à jour des connaissances les plus récentes. L'article de loi introduit également la notion d'un code de déontologie. Ce dernier existe dans la profession vétérinaire. Enfin, l'article de loi précise que la relation entre libéraux ou avec une autre forme de travail indépendant se fait sans qu'il y ait de relation de subordination et donc sans altérer l'indépendance.

B. Vétérinaire : une profession réglementée

1. L'Ordre des vétérinaires

L'Ordre national des vétérinaires appelé également « Ordre », est un « organisme statutaire vétérinaire » tel que défini par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). C'est un ordre professionnel codifié dans le Code Rural et de la Pêche Maritime depuis 1947. L'ordonnance du 31 juillet 2015 a modernisé l'organisation et le fonctionnement de l'Ordre. La profession vétérinaire est ainsi une profession libérale, réglementée et organisée en Ordre. Seul un vétérinaire ayant le titre de docteur vétérinaire, étant enregistré et habilité à l'exercice par l'Ordre peut exercer certains métiers liés à la profession de vétérinaire (cf. infra) (GAYA-La nouvelle, 2017).

Les missions de l'Ordre peuvent être regroupées en 5 catégories (Ordre National des Vétérinaires, 2018) :

- missions administratives : tenir à jour la liste des personnes habilitées à exercer la profession vétérinaire (cette liste est appelé le « Tableau de l'Ordre »). Donner des conseils aux vétérinaires. Veiller à la formation continue des vétérinaires
- missions réglementaires : participer à l'élaboration de textes de lois, des décrets et des réglementations de la profession.
- missions disciplinaires : faire respecter le code de déontologie et jouer un rôle de conciliateur lors de différends.
- missions de représentation de la profession : communiquer et dialoguer avec les différents acteurs de la société française (Pouvoirs publics, usagers, grand public,...). A noter que l'Ordre représente tous les vétérinaires du secteur privé et libéral.
- missions sociales : mettre en place des actions de solidarité entre vétérinaires.

2. L'inscription au tableau de l'Ordre

Tout étudiant vétérinaire ayant soutenu avec succès la thèse de Doctorat vétérinaire reçoit le diplôme d'Etat et le titre de Docteur Vétérinaire. Les vétérinaires souhaitant exercer la médecine et la chirurgie des animaux, travailler en tant que vétérinaire au sein d'une entreprise/établissement pharmaceutique ou bien au sein d'entreprise fabricant, important, ou distribuant des aliments médicamenteux, doit s'inscrire au tableau de l'Ordre (Ordre National des Vétérinaires, [sans date]).

Pour cela le vétérinaire doit constituer un dossier administratif de demande auprès du Président du Conseil Régional de l'Ordre du lieu d'exercice de la profession vétérinaire. Une fois le dossier enregistré, le Conseil Régional de l'Ordre dispose d'un délai de 2 mois pour rendre une décision.

Une dérogation à cette procédure d'inscription est donnée aux vétérinaires travaillant dans le Service Public.

Une fois inscrit, le vétérinaire paie des cotisations annuelles à l'Ordre.

3. Les sorties du tableau de l'Ordre

La sortie de l'Ordre se fait selon différentes modalités, en fonction du statut de sortie :

- Omission temporaire : cela correspond au fait que le vétérinaire choisit de ne plus pratiquer un métier de vétérinaire nécessitant une inscription au tableau de l'Ordre. Pour sortir, le vétérinaire doit envoyer une lettre recommandée à l'Ordre signifiant son choix d'arrêter d'exercer. Ce vétérinaire continue d'être inscrit mais ne cotise plus. S'il souhaite un jour se réinscrire, un simple courrier à l'Ordre énonçant la reprise d'une activité vétérinaire suffit.

- Radiation sur demande : il s'agit d'un retrait définitif du tableau de l'Ordre à la demande du vétérinaire lui-même. Ce n'est donc pas une décision forcée. A la différence du vétérinaire en omission temporaire, le vétérinaire radié devra refaire les démarches administratives comme un primo-inscrit pour se réinscrire à l'Ordre.
- Radiation sur décision : c'est une sortie dans le cadre d'une décision administrative à l'initiative de l'Ordre.

C. Les différentes modalités d'exercice vétérinaire

1. Salarié

Un vétérinaire peut exercer soit en tant que libéral soit en tant que salarié. Le salarié est une personne physique lié à un employeur par la conclusion d'un contrat de travail et par une relation de subordination. Un vétérinaire peut donc être un salarié du secteur public ou privé (dont des structures libérales). Dans les deux premiers cas le vétérinaire est assimilé à un salarié ordinaire comme nous l'entendons pour la plupart des branches professionnelles. Le vétérinaire salarié du secteur libéral est un statut un peu plus particulier puisque, d'après l'article R242-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime, « les vétérinaires salariés qui interviennent en dehors des missions qui leur sont confiées par leur contrat de travail sont réputés exercer à titre libéral. »

2. Collaborateur libéral

L'article 18 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en donne la définition suivante : « Est collaborateur libéral le membre non salarié d'une profession libérale qui, dans le cadre d'un contrat de collaboration libérale, exerce auprès d'un autre professionnel, personne physique ou morale, la même profession » (CNAVPL, 2018) .

Le collaborateur libéral est un statut libéral particulier. Il exerce son activité professionnelle en toute indépendance, sans aucun lien de subordination pour autant, il dépend d'une tierce personne pour exercer sa profession. Pour la profession vétérinaire, le collaborateur libéral est un vétérinaire qui exerce auprès d'un autre vétérinaire qui lui met à disposition les locaux, le matériel et qui lui laisse la possibilité de créer sa propre clientèle.

3. Vétérinaire libéral « classique »

Le vétérinaire libéral peut choisir d'exercer seul ou bien en association avec des confrères également libéraux. Dans tous les cas, il exerce sous un statut juridique d'entreprise ou de société. Par la suite nous simplifierons ces différentes modalités d'exercice sous les termes « libéral individuel » et « libéral associé » selon que le vétérinaire libéral exerce seul ou en association.

D. Les différents métiers du vétérinaire

La profession vétérinaire est présente dans des secteurs variés et par conséquent, est impliquée dans beaucoup de métiers différents. L'image du vétérinaire auprès du grand public correspond au vétérinaire praticien exerçant en cabinet et clinique vétérinaire. Pour autant, il existe de nombreuses autres branches d'exercice : laboratoire d'analyses médicales, santé publique vétérinaire, industrie pharmaceutique, conseil, recherche, enseignement, expertise et bien d'autres encore. Preuve en est, l'annuaire de référence vétérinaire, Roy, recensait 4000 vétérinaires exerçant le métier en dehors d'un cabinet ou d'une clinique en 2013 (Lees, 2014). Cependant la grande majorité des vétérinaires exerçant ces métiers, ne s'inscrit pas au tableau de l'Ordre. En définitive, cette part de la population vétérinaire correspond à seulement 3% des inscrits au tableau de l'Ordre en janvier 2018 (Ordre National des Vétérinaires, 2018).

E. La population entrante et sortante vétérinaire

1. Population dite « entrante »

Ce que l'on appellera « population entrante » dans les parties suivantes fait référence aux vétérinaires diplômés ayant soutenu leur thèse et nouvellement inscrit au tableau de l'Ordre National des vétérinaires au cours d'une année civile donnée (chiffres donnés au 31/12). Etant donné que 96% de cette population ont moins de 40 ans, que 85% ont moins de 30 ans et que l'âge moyen est de 27,7 ans nous pouvons considérer la population « entrante » comme correspondant aux jeunes vétérinaires sortant de formation et « primo-inscrits ».

2. Population dite « sortante »

Dans ce travail, la population dite « sortante » désignera les vétérinaires ayant exprimé la volonté de sortir du tableau de l'Ordre au cours d'une année civile donnée. Entrent dans cette catégorie les sorties correspondantes à une radiation sur demande du vétérinaire et une omission temporaire. Les principaux cas de motif de retrait du tableau de l'Ordre sont les suivants :

- départ à la retraite
- raisons médicales (handicap, maladie,...)
- décès
- pratique vétérinaire à l'étranger
- réorientation professionnelle

Les trois premiers cas cités sont inhérents à toute vie professionnelle sans être intimement relié au métier de vétérinaire à proprement parler. En revanche les deux derniers cas sont plutôt le reflet d'un vécu de la profession vétérinaire par les sortants du tableau.

II. Les grandes tendances au sein de la profession vétérinaire

A. Une population vétérinaire en constante augmentation

A la différence de la population médicale humaine, la population vétérinaire ne cesse d'augmenter depuis quelques décennies. Nous pouvons noter l'augmentation de 44% du nombre de vétérinaires libéraux entre 1991 et 2012 (Courouble, 2014). L'effectif vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre a progressé de 11% entre 2010 et 2015 (Asterès, 2018). L'âge moyen au cours de cette même période est stable et proche de 43 ans. La population féminine est plus jeune de 10 ans avec un âge moyen de 38,7 ans en 2016. Il est à noter que 67,5% de la population vétérinaire est âgée de moins de 50 ans et près d'un quart de la population se situe dans la tranche d'âge comprise entre 50 et 60 ans (Figure 1).

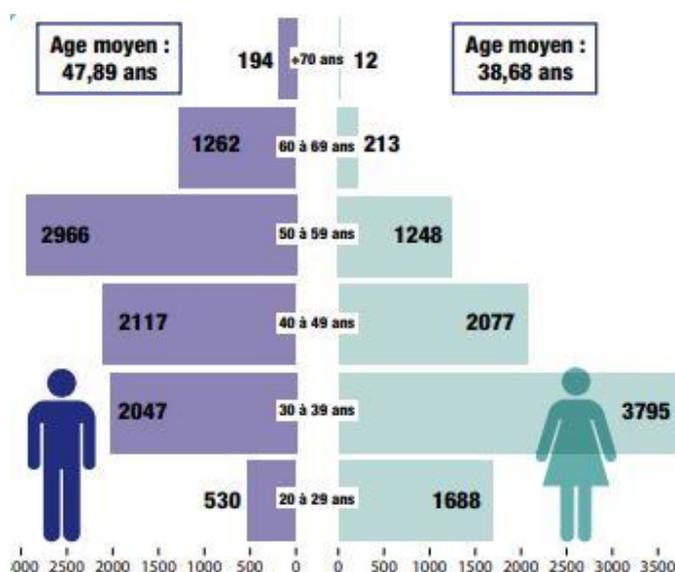


Figure 1: Pyramide des âges de la profession vétérinaire en 2016 (Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017)

Dans le même temps le nombre de places offertes par les écoles vétérinaires françaises ne cesse d'augmenter ces dernières années. Ce phénomène devrait se poursuivre jusqu'en 2020 au moins (avec 57 places en plus à la rentrée 2018) pour

atteindre 120/130 places supplémentaires en 2020 soit l'équivalent d'une promotion d'une école vétérinaire française au début des années 2010 (Jeanney, 2017).

B. La féminisation de la profession vétérinaire

Au 31 décembre 2017, l'Ordre vétérinaire recensait 18 341 inscrits au tableau dont 9 431 femmes (51,4%) et 8 910 hommes (48,6%). L'année 2017 a été marquée par un événement pour la profession : un basculement de la balance homme/ femme en faveur des femmes. En effet, la parité a été atteinte en février 2017 (Ordre National des Vétérinaires, 2018). Ce basculement ne fait que confirmer la tendance de ces dernières décennies. Le nombre de femmes inscrites entre 2010 et 2015 a augmenté de 26% tandis que le nombre d'hommes a reculé de 1,2% (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016). Ce phénomène se traduit par une surreprésentation des étudiantes dans les écoles françaises avec 78% de femmes dans les promotions 2013 et 2014 (DGER, AgroSup Dijon - Eduter, 2017) tout comme le fait que l'ENVV soit composée de 75% d'étudiantes en 2014 (HCERES, 2015). Cela a pour conséquence l'augmentation de la représentation féminine chez les primo-inscrits : elles représentaient 40% des primo-inscriptions dans les années 1990, 70% en 2013 et 73% en 2016 (Asterès, 2018). 9 salariés sur 10 du secteur vétérinaire (vétérinaires et non vétérinaires) sont des femmes (INSEE, 2018a). La féminisation se traduit également par l'augmentation du nombre de régions dans lesquelles les femmes sont majoritaires : 3 en 2015 et 6 en 2016 dont les régions Ile de France et Auvergne-Rhône-Alpes, deux des régions à plus fortes densités d'inscrits. Fait remarquable, les hommes sont nettement majoritaires chez les professionnels de plus de 50 ans et encore davantage chez les plus de 60 ans avec 75% et 87% respectivement en 2016 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

C. Le secteur des animaux de compagnie en constante progression

En janvier 2018, 51,5% des inscrits déclaraient avoir une activité animaux de compagnie stricte et 18,6% une activité mixte à dominante animaux de compagnie. Ainsi, 70% des inscrits ont une pratique à dominante canine. A noter que 80% des inscrits à l'Ordre déclarent avoir une compétence en « animaux de compagnie ». En 7

ans, la part d'activité à dominante animaux de compagnie a progressé de 6,3% tandis que l'effectif net de praticiens « animaux de compagnie » a augmenté de 20%. A l'opposé, la part de vétérinaires ruraux ne cesse de diminuer progressivement (moins 3% entre 2010 et 2017) pour arriver à 21,2% en janvier 2018. La part de l'activité équine est, quant à elle, en légère progression chaque année, +0,5% entre 2016 et 2018 (5,6% en 2018) (Ordre National des Vétérinaires, 2018 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

Une différence nette existe entre la pratique rurale et la pratique « animaux de compagnie ». La part de vétérinaires ruraux exclusif ne cesse de régresser (-7,9% entre 2015 et 2016) au profit de vétérinaires ruraux mixtes avec une activité dominante en « animaux de compagnie » ou en équine, si bien qu'aujourd'hui à peine 1/3 des praticiens ruraux exercent exclusivement en « animaux de rente » et 58,4% d'entre eux la pratiquent en tant qu'activité principale. En revanche, chez les praticiens compétents en « animaux de compagnie » près des 2/3 sont exclusivement orientés vers ce secteur et 86,2% pratiquent cette activité en activité principale (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

Que ce soit chez les vétérinaires salariés du secteur libéral ou les vétérinaires libéraux, nous retrouvons également une part importante de praticiens en « animaux de compagnie » comme activité principale (70,6% chez les libéraux et 67,9% chez les salariés). Les femmes participent davantage que les hommes à ce phénomène puisque cela concerne 78,6% de la population féminine totale contre 60,8% de celle des hommes (VetFuturs France, 2018).

La perte de vitesse du secteur rural au profit du secteur « animaux de compagnie » et équin se concrétise aussi par une balance entrants/sortants négative (-20) pour le

premier et des balances entrants/sortants positives pour les deux derniers (+52 : animaux de compagnie et +29 : équine), en 2016 (Figure 2).

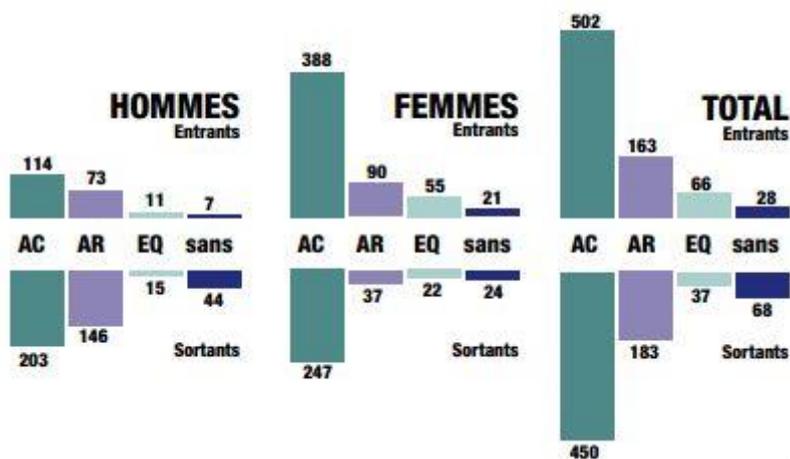


Figure 2: Balance des entrants/sortants en 2016 selon l'espèce traitée (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017)

Bien que l'exercice « animaux de compagnie » soit prépondérant chez les libéraux, près d'un tiers des hommes exercent une activité principale en rurale contre seulement 10% chez les femmes du secteur libéral.

D. Une modalité d'exercice en mutation

1. L'exercice individuel en perte de vitesse

L'effectif des libéraux est en constante progression depuis 2010 avec une augmentation de sa population de 8,7% en 5 ans pour atteindre 11 130 inscrits en décembre 2016 soit 63% de la population vétérinaire (CARPV, 2017). L'âge moyen de ce statut d'exercice est plus élevé que la moyenne d'âge globale (47 ans). Comme dans la population générale vétérinaire, nous constatons une augmentation de l'effectif féminin dans cette branche d'exercice (environ 1 100 femmes supplémentaires en 5 ans soit une augmentation de plus de 7% de la part de femmes exerçant en libéral entre 2011 et 2016). Néanmoins la gence féminine reste minoritaire (38% de la population libérale).

Dans ce contexte, et bien que la part de l'exercice individuel soit encore importante parmi l'ensemble des 7 300 établissements vétérinaires (38%), ce mode d'exercice

tend à régresser (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017). D'ailleurs, entre 2015 et 2016 nous avons de nouveau constaté une diminution du nombre de structures individuelles (-314 soit près de -5% en une année). Le nombre de praticiens exerçant seul ne cessent de régresser (-3,7% entre 2010 et 2015). En janvier 2018 14,4% des inscrits à l'Ordre exercent seul contre 17,2% en 2016 (Ordre National des Vétérinaires, 2018 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; Asterès, 2018).

L'exercice en tant que collaborateur libéral reste très minoritaire (environ 900 en 2018 soit 4,9% de la population totale vétérinaire) mais en légère progression (+0.3% entre 2016 et 2018).

2. Le salariat en progression

La part des salariés du secteur libéral ne cesse d'augmenter au fil des années (+ 7,3% entre 2010 et 2018 dont 3,9% durant les deux dernières années uniquement). L'effectif des salariés vétérinaires s'élève à 6 200 en janvier 2018 (soit 34% de l'effectif total vétérinaire). La progression du nombre de salariés a nécessité la mise en place d'une convention collective pour les salariés vétérinaires en 2006. La population de salariés est en moyenne plus jeune de 10 ans que la population libérale. Cela se répercute sur la portion prépondérante de femmes chez les salariés vétérinaires de structures libérales (70%). Parmi les femmes salariées, 75% ont une activité principale « animaux de compagnie », contre 30% pour leurs homologues hommes (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017 ; VetFuturs France, 2018).

3. Les structures vétérinaires s'agrandissent

Nous dénombrons 7 336 établissements vétérinaires en 2017 correspondant à une augmentation de près de 10% du nombre d'établissements vétérinaires depuis 2007 (Observatoire des Métiers des Professions Libérales, 2010). Les cliniques vétérinaires représentent plus de la moitié des établissements et les cabinets 41%. Durant très longtemps la structure vétérinaire typique était celle d'un cabinet avec un unique praticien. Aujourd'hui, la tendance est plutôt vers l'association et le regroupement des vétérinaires et cela va de pair avec le développement des salariés non vétérinaires. Le nombre de salariés (vétérinaires et non vétérinaires) s'est accru de 15% entre 2010

et 2015, pour atteindre le chiffre de 20 000. Le nombre moyen de salariés (vétérinaires et non vétérinaires) par structure est passé de 3,5 salariés à 3,8 salariés durant la même période (Asterès, 2018). Les sociétés vétérinaires employaient en moyenne en 2017, un salarié vétérinaire et regroupaient un peu plus de deux associés.

4. Un maillage territorial vétérinaire précaire dans les campagnes

Comme mentionné précédemment, l'exercice vétérinaire se fait principalement dans la branche « animaux de compagnie » au détriment de celle des animaux de rente. Aujourd'hui la majeure partie des étudiants vétérinaires sont issus du milieu urbain. L'évolution de la répartition géographique des inscrits à l'Ordre illustre cette tendance. Tout comme la population générale française, la population vétérinaire délaisse peu à peu l'espace géographique correspondant à la diagonale du vide (Livret bleu, 2018). La plupart des départements présentant une régression ou au mieux une très légère augmentation du nombre d'inscrits se situent dans la diagonale du vide. Les vétérinaires se concentrent dans les zones urbaines et péri-urbaines des grandes et moyennes villes. Le nombre de libéraux diminue légèrement et particulièrement en Bretagne, dans le Massif central et les Pays de la Loire (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

5. Un temps de travail moindre

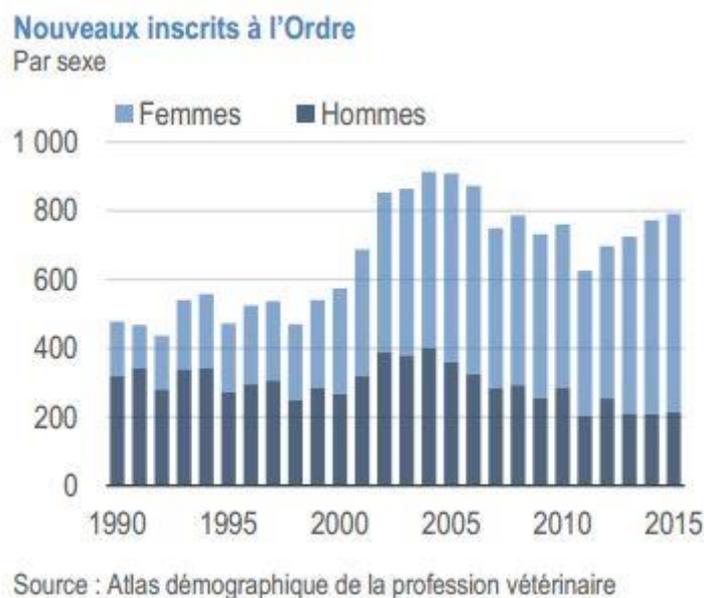
Bien que les effectifs vétérinaires ne cessent d'augmenter, certaines parties du territoire semblent connaître des difficultés à recruter de nouveaux vétérinaires. Le désintérêt des jeunes générations pour les territoires ruraux peut expliquer en partie ce phénomène mais d'autres éléments doivent également être pris en compte. La manière de travailler semble se modifier substantiellement. Si nous ramenons le temps de travail réalisé par un individu à un « équivalent temps plein » (ETP), nous constatons qu'il y a moins de garde par ETP, un temps de travail quotidien et mensuel moindre par ETP par rapport aux générations précédentes. Ceci se concrétise par la diminution du nombre de « salariés ETP » et le fait qu'un ETP sortant doit probablement être remplacé par 1,5 à 2 ETP (VetFuturs France, 2018). Autrement dit un vétérinaire partant à la retraite doit être remplacé par plus d'un jeune vétérinaire à temps plein pour faire l'équivalent du temps de travail du jeune retraité. Ainsi, nous

pouvons comprendre plus aisément la difficulté supplémentaire à renouveler l'effectif vétérinaire dans certaines régions rurales déjà en tension. Le rapport Vetfuturs France préconise d'élaborer un travail pour bien analyser les besoins futurs en ETP dans la profession vétérinaire afin de mieux préparer l'avenir(Observatoire des Métiers des Professions Libérales, 2010 ; VetFuturs France, 2018).

III. Principales caractéristiques des primo-inscrits

A. Un effectif principalement féminin et de nouveau en progression

La population de primo-inscrits connaît une nouvelle vague de croissance depuis 2011 (Graphique 1). En effet, le nombre de primo inscrits a augmenté de 26% en cinq ans pour atteindre 759 primo-inscrits en 2016.



Graphique 1: Evolution des inscriptions depuis 1990 (Rapport Asteres, 2018)

La part de femmes nouvellement inscrites continue de croître (+8,7% sur la même période). En 2016, les femmes représentent près des $\frac{3}{4}$ des nouvelles inscriptions (Figure 3). Les femmes sont plus jeunes de 2 ans en moyenne lorsqu'elles s'inscrivent

pour la première fois. Les primo-inscrits s'enregistrent en moyenne 1,5 an après avoir été diplômé (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017)

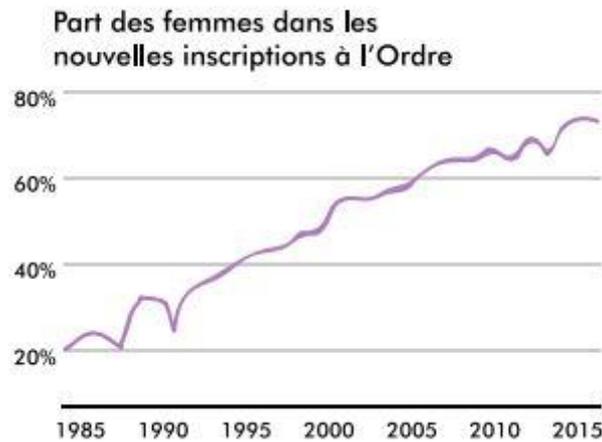


Figure 3: Part des femmes dans les primo-inscriptions (source: Livre bleu, 2018)

B. Une population principalement formée en France, mais pas seulement

Parmi les 759 nouveaux inscrits en 2016, 57% ont été formés dans une des 4 Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises, près d'un quart en Belgique et 19% dans un autre pays. Il y a ainsi près de 43% de ces nouveaux inscrits formés à l'étranger. Depuis les années 1980, la France est devenu le deuxième pays en termes d'accueil de vétérinaires formés dans un autre pays européen. Pour autant, la population des primo-inscrits est très majoritairement de nationalité française (81,2%). Les données révèlent que 21,5% des étudiants français sont formés à l'étranger. La Belgique est le pays d'accueil principal pour les étudiants français puisque 60% des étudiants issus d'une école belge sont français (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017 ; VetFuturs France, 2018).

C. L'insertion de la population entrante

1. Des choix d'espèce traitée similaires à la population générale vétérinaire

La répartition des primo-inscrits dans les différentes espèces traitées (de façon exclusive ou majoritaire) est proche de celle de la population générale :

- 66% exercent en « animaux de compagnie »

- 21,5% exercent en « animaux de rente »
- 8,7% exerce en équine
- 3,8% non renseigné ou pas d'espèce traitée

Néanmoins, nous pouvons constater des taux légèrement inférieurs pour les pratiques canine et rurale par rapport à la population générale en 2016 (-3,6% et -0,7% respectivement). En revanche nous observons une nette augmentation de primo-inscrits dans la filière équine par rapport à la population générale (+3,2%) (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

Une enquête d'insertion réalisée en 2016 auprès vétérinaires ayant obtenu leur Diplôme d'Etudes Fondamentales vétérinaires (DEFV) en 2013 et 2014 a montré que 15% des jeunes praticiens exerçaient en rural, 52% en canine, 21% en mixte et 4% en équine (DGER, AgroSup Dijon - Eduter, 2017). Parmi ces différentes populations de praticiens, la filière « animaux de compagnie » se caractérisait par une surreprésentation des femmes (près de 90% de l'effectif des vétérinaires canins selon l'étude d'insertion et 78% selon l'Atlas démographique vétérinaire 2017).

Tout comme leurs aînées, les femmes prennent en proportion davantage part que les hommes au phénomène de conversion d'une médecine rurale vers une médecine canine. En effet seulement 56% des hommes primo-inscrits s'orientent vers une pratique « animaux de compagnie » contre 70% chez les femmes (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

2. Une modalité d'exercice différente selon l'espèce traitée

Comme pour les générations précédentes, le salariat est fortement majoritaire dans les deux genres (Asterès, 2018). Parmi les salariés, 79% ont un CDI en moyenne, le taux le plus faible étant dans la filière canine exclusive (77%). La filière canine se distingue également par une part importante de temps partiel par rapport aux autres filières (36% contre moins de 10% pour les autres filières) (DGER, AgroSup Dijon - Eduter, 2017).

D. Caractéristiques générales de la population sortante

1. Une population sortante en forte augmentation depuis 2010

En 2010, l'Ordre comptait 210 sorties volontaires contre 738 en 2016, soit une multiplication par 3,5 du nombre de sorties en 6 ans. Si nous rapportons l'effectif des sortants à la population générale, ils en représentaient 1,3% en 2010 contre 4% en 2016. Ce phénomène semble davantage concerné les jeunes travailleurs car 40% des sortants sont âgés de moins de 40 ans et 53% de moins de 50 ans. La part des femmes parmi les sortants est égale à 44,7% en 2016. Si nous lisons cette donnée sur deux années (2015 et 2016), ce chiffre diminue à 40% (Observatoire national

démographique de la profession vétérinaire, 2017 ; 2016 ; Observatoire des Métiers des Professions Libérales, 2010).

2. Des raisons de sortie différentes selon le genre

L'âge moyen des sortants est de 48,6 ans soit seulement 5 ans de plus que dans la population générale et bien inférieure à la moyenne d'âge des départs à la retraite chez les vétérinaires libéraux (64 ans) (CARPV, 2017). En s'intéressant à l'âge moyen de sortie selon le genre, nous nous rendons compte qu'il y a près de 20 ans d'écart entre les deux (38 ans pour les femmes et 57,5 ans pour les hommes). De plus, les hommes qui demandent leur retrait à l'Ordre sont âgés de plus de 55 ans pour 90% d'entre eux tandis que 9 femmes sur 10 sortent du tableau avant 55 ans et 7 sur 10 avant 40 ans (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017). Les femmes représentent seulement 10,9% des sortants âgés de plus de 60 ans. Il semblerait donc que les hommes et les femmes partent pour des raisons différentes. Etant donné que les vétérinaires libéraux représentent plus de 60% de la population générale, les données de la CARPV peut nous apporter des éléments de réponse sur les raisons de sorties selon le genre du praticien libéral.

3. Les retraités libéraux sont majoritairement des hommes

La répartition démographique des sorties vu précédemment, suggère des logiques de départ différentes selon le genre. En effet, entre 2011 et 2016, 10% des départs à la retraite ont concerné des femmes. Ce chiffre est logique au regard de la population vétérinaire libérale puisque les femmes représentent un peu plus de 12% de la population libérale d'âge supérieur à 60 ans et il est également cohérent avec la part des femmes sortantes âgées de plus de 60 ans. Le nombre de départs à la retraite des vétérinaires libéraux est stable depuis quelques années - entre 160 et 200 par an (166 en 2016) - et a lieu à 98% après 60 ans. La CARPV prévoit 350 départs par an en 2024. La durée moyenne de l'exercice libéral est de 33 ans. A noter qu'en 2016, 117 vétérinaires sont décédés, ils viennent s'ajouter aux 166 départs à la retraite enregistré cette année-là. Donc cela fait un total de 283 sorties aisément explicables chez les libéraux, soit 38% des sorties globales de l'année 2016. Pour information, les sorties « facilement explicable » représentent 2,5% de l'effectif libéral général(Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017 ; CARPV, 2017).

4. Le profil des vétérinaires « Baby boomer »

Nous avons vu précédemment que les retraités étaient essentiellement des hommes. Intéressons-nous dorénavant à cette classe de vétérinaires proche de l'âge de la retraite. Les praticiens inclus dans cette population sont souvent appelés « baby boomer ». Parmi eux, 3 praticiens sur 4 sont des hommes. Ils exercent presque deux fois plus souvent seuls que dans la population générale (soit 32% et 15%

respectivement). Le salariat est un mode d'exercice très peu répandu avec moins de 15% de salariés soit deux fois moins que dans l'ensemble des vétérinaires. De plus, près d'un praticien sur deux est associé (Asterès, 2018).

5. Les autres motifs de sortie concernent plutôt les femmes

La CARPV a enregistré, en 2016, 189 sorties pour des motifs autres que la retraite ou un décès. Nous pouvons citer comme motif : un départ à l'étranger, une réorientation professionnelle, un retour vers le salariat. Les femmes participent pour près des 2/3 à ces types sorties en 2016 et à 60% pour la période 2011-2016. Ces sorties pourraient représenter 25% des retraits volontaires du tableau de l'Ordre. Toutefois, comme nous ne connaissons pas l'orientation exacte des sortants mentionnée par la CARPV et par conséquent la part de libéraux qui retournent vers le salariat en secteur libéral, nous ne pouvons pas être certains du pourcentage de réorientations professionnelles chez les vétérinaires libéraux. Néanmoins, nous pouvons supposer qu'une partie non négligeable de ces sorties correspondent à des choix de réorientation professionnelle et à des départs à l'étranger (CARPV, 2017).

E. Les écoles vétérinaires d'origine des professionnels sortants

Comme dans la population des primo-inscrits, 1 sortant sur 4 a été formé dans une école belge en 2016. Les sortants ont, en proportion, davantage été formés dans une école française que les entrants (+6%), les autres écoles étant moins bien représentées que chez les nouveaux professionnels (-7%). Oniris a fourni en 2017 le plus petit contingent de sortants. Par ailleurs, on n'observe pas de différences significatives quant au nombre de femmes sortantes selon les ENV (Figure 4) (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

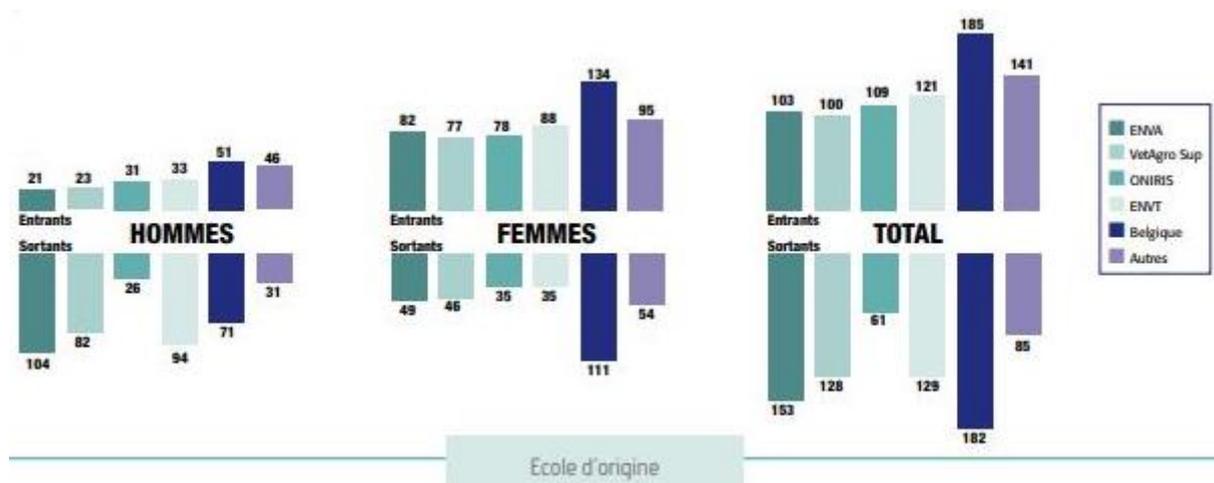


Figure 4: Ecoles d'origine des entrants/sortants vétérinaires (Source: Atlas démographique vétérinaire, 2017)

F. Espèces traitées des sortants du tableau

1. Dans la population globale des sortants du tableau en 2016

Quand nous analysons l'ensemble des sortants de 2016, nous observons que la part de l'activité « animaux de compagnie » est plus faible que pour l'ensemble des professionnels et l'ensemble des primo-inscrits. L'activité rurale est légèrement surreprésentée comparativement à l'ensemble des primo-inscrits et l'ensemble de la population vétérinaire. La proportion de l'activité équine est équivalente à celle de la population générale vétérinaire (Tableau 1).

Populations générales			
	Entrante	Sortante	Totale
AC	66%	61%	70%
AR	22%	25%	22%
EQ	8,7%	5%	5,5%

Tableau 1: Espèces traitées principales dans les différentes populations vétérinaires (Source : Atlas démographique de la population vétérinaire 2017)

2. Dans la population féminine des sorties du tableau en 2016

Les professionnelles sortantes en 2016 pratiquaient l'activité « animaux de compagnie » en proportion semblable à la population générale mais en proportion plus importante que celle de la population féminine entrante. L'activité des « animaux de rente » est sous représentée dans ce pan de la population féminine comparée aux populations générale féminine et entrante féminine (Tableau 2).

Populations féminines			
	Entrante	Sortante	Générale
AC	70%	75%	79%
AR	16%	11%	13%
EQ	10%	6,6%	6,5%

Tableau 2: Espèces traitées principales chez les femmes vétérinaire en 2016 (source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017)

3. Dans la population masculine des sorties du tableau de 2016

L'activité rurale y est surreprésentée par rapport à celle de la population masculine générale mais elle est présente dans les mêmes proportions que dans la population des hommes primo-inscrits. L'activité « animaux de compagnie » y est sous-

représentée par rapport aux deux autres catégories -entrante et générale- masculines (Tableau 3).

Populations masculines			
	Entrante	Sortante	Générale
AC	56%	50%	61%
AR	36%	36%	32%
EQ	5,4%	3,7%	4,6%

Tableau 3: Espèces principales traitées chez les hommes vétérinaires en 2016 (Source: Atlas démographique de la population vétérinaire 2017)

La population sortante masculine étant significativement plus âgée, l'exercice est davantage orienté vers une pratique rurale que la population générale vétérinaire (22%).

IV. Démographie et évolution de la population des jeunes vétérinaires

A. Place des jeunes praticiens dans l'ensemble des vétérinaires

En 2016, 8060 vétérinaires de moins de 40 ans étaient inscrits au tableau de l'Ordre. Cela représentait 44% de l'ensemble des professionnels (Figure 1). Cette population est également essentiellement féminine (68%). Cette population rassemble 60,7% de l'ensemble des femmes vétérinaires et seulement 28,3% de l'ensemble de la population masculine (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

B. Les sorties du tableau ne cessent d'augmenter chez les jeunes

La population des jeunes sortants représente près de 40% de la population totale des sortants et elle est constituée essentiellement de femmes (78%). En analysant les données, nous constatons qu'entre 2015 et 2016 l'Ordre a enregistré moins de sorties sur l'ensemble de la population (810 en 2015 et 738 en 2016) mais ce constat n'est pas le même chez les jeunes vétérinaires. En effet, chez les moins de 40 ans, il y a eu 39 sorties supplémentaires (+ 13%). La majeure partie de ces sorties supplémentaires concerne la tranche d'âge inférieure à 30 ans. Si l'on suit l'évolution des sorties sur un an selon le sexe, nous constatons des tendances diamétralement opposées : le nombre de sorties chez les hommes a diminué de près de 28% (-25) tandis que, chez les femmes, les sorties ont augmenté de 39% (+64) par rapport à 2015 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; 2017).

C. Une modalité d'exercice de plus en plus tournée vers le salariat

Les salariés de moins de 40 ans représentent 70% de la population salariée vétérinaire. Plus de 75% sont des femmes. Les effectifs hommes et femmes sont plutôt stables entre 2015 et 2016. L'évolution globale de cette population correspond à une très légère hausse (+ 32 diplômés). Par conséquent au sein des jeunes vétérinaires, le salariat est fortement répandu (65% des effectifs, et 80% chez les moins de 30 ans (Figure 5). Bien que le salariat ait toujours été très majoritaire chez les jeunes vétérinaires, ce statut est de plus en plus choisi volontairement et non plus subi (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; 2017 ; Asterès, 2018).



Figure 5: Le salariat vétérinaire selon les tranches d'âge (Source: Asterès, 2018)

D. Les jeunes vétérinaires libéraux

1. La place des jeunes libéraux chez les vétérinaires

En 2016, l'Ordre dénombrait 3 400 jeunes libéraux soit 30% de l'ensemble de la population libérale vétérinaire. Les femmes représentaient un peu plus de la moitié d'entre eux soit une légère augmentation depuis quelques années. D'ailleurs la CARPV enregistre de plus en plus de néo-libérales praticiennes (+17% entre 2011 et 2016), tandis que le nombre de primo-libéraux hommes reste stable au cours de la même période. En 2016, 65% des nouveaux praticiens libéraux étaient des femmes (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017 ; CARPV, 2017).

2. La collaboration libérale progresse

10,4% des jeunes praticiens exercent comme collaborateur libéral soit, deux fois plus que dans la population générale vétérinaire. Cette affinité particulière pour ce statut se confirme chez les nouveaux praticiens libéraux puisque un sur deux s'inscrit à la CARPV avec ce statut en 2016. Le statut d'associé libéral est en revanche en perte de vitesse (53% en 2011 et 36% en 2016, avec des effectifs très semblables)(CARPV, 2017).

3. L'installation des jeunes vétérinaires libéraux

L'âge moyen des premières inscriptions -obligatoires- des libéraux à la CARPV est de 32 ans. Cela correspond à l'âge moyen à partir duquel, un vétérinaire anciennement salarié ou ayant terminé ses études, devient un praticien libéral. Sachant que l'âge moyen de sortie de l'école vétérinaire est de 26 ans, un vétérinaire devient praticien libéral 6 ans, en moyenne, après sa sortie d'école. Cet intervalle avant l'installation reste stable. A noter que les collaborateurs s'installent 3 ans avant la moyenne d'installation alors que l'association a plutôt lieu 2 ans après l'âge moyen de 32 ans. Les femmes deviennent praticiennes libérales un an avant les hommes. Le statut de collaborateur libéral est une alternative au salariat chez les jeunes praticiens. Les hommes s'associent et exercent seul un peu plus que les femmes (CARPV, 2017).

E. Les espèces traitées

1. Les animaux de compagnie

Dans la population des vétérinaires se déclarant compétent en « animaux de compagnie », les jeunes représentent près d'un praticien canin sur deux. 70% d'entre eux sont des femmes (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017). La tendance générale est une progression du nombre de jeunes vétérinaires exerçant en « animaux de compagnie » (+82 diplômés entre 2015 et 2016 soit une augmentation de 1,2%).

2. Les animaux de rente

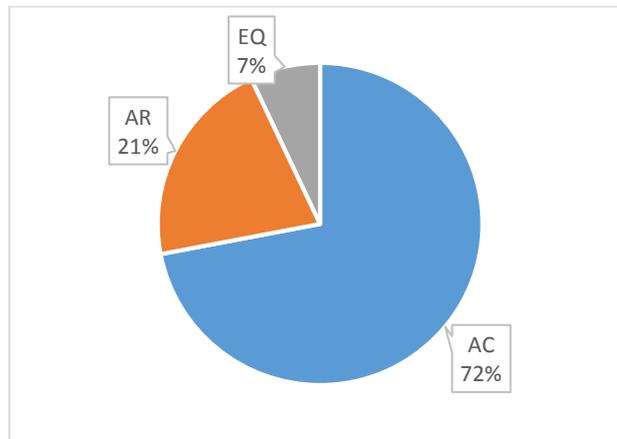
42% des vétérinaires exerçant en médecine rurale ont moins de 40 ans parmi lesquels on compte 54,4% de femmes. En 2016, la balance entrées/sorties est positive avec 31 diplômés supplémentaire soit une augmentation de 1,1% (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2017).

3. Les chevaux

Parmi les vétérinaires équins, 57% ont moins de 40 ans dont 72% sont des femmes. Cette filière connaît une forte hausse en un an avec une balance positive de 78 diplômés supplémentaires (+5,8%).

4. Espèces traitées principales

Avec les données fournies par l'Atlas démographique vétérinaire 2017 nous obtenons une répartition approximative des espèces traitées par les jeunes praticiens, donnée ci-après (Graphique 2) :



Graphique 2: Espèces traitées principales chez les jeunes praticiens de moins de 40 ans

Nous venons de voir que la population vétérinaire augmente presque continuellement depuis 1990. A cette augmentation sont associées plusieurs grandes tendances qui sont :

- la féminisation de la profession vétérinaire (majorité de femme depuis 2017) ;
- une orientation de plus en plus notable des jeunes générations pour la médecine des animaux de compagnie ;
- un temps de travail moindre que leurs aînés ;
- un développement de l'exercice en association ;
- un nombre de sorties du tableau qui progresse (notamment depuis 2010) ;
- une augmentation du nombre de sortie avant l'âge de la retraite et notamment avant 40 ans.

Pour essayer de comprendre ces observations sur la population vétérinaire intéressons-nous maintenant aux évolutions socio-économiques de la profession vétérinaire. Tout d'abord en analysant le contexte dans lequel évoluent les vétérinaires puis en essayant d'analyser la vision des différents acteurs de la profession vétérinaire.

Deuxième partie : quelles évolutions pour la profession vétérinaire ?

I. Le contexte socio-économique

A. Un secteur économique plutôt favorable

1. Une consommation en progression

Le secteur vétérinaire génère un chiffre d'affaire de 3,5 milliards d'euros hors taxes (INSEE, 2018a). Sur la période entre 2005 et 2015, le secteur vétérinaire a connu une augmentation de la consommation en volume et en valeur de 19% et 50% respectivement. Ces taux de croissance sont bien supérieurs à la consommation globale des ménages français sur la même période (Figure 6).

Evolution de la consommation

Taux de croissance

	Activités vétérinaires		Aliments pour animaux		Conso. globale	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Sur 10 ans	19%	50%	15%	32%	12%	25%
Sur 5 ans	8%	19%	8%	12%	4%	8%
Sur 1 an	2,2%	3,5%	2,6%	0,8%	1,6%	1,4%

Source : Insee

Figure 6: Consommation des ménages français (Source : Asterès, 2018)

Le budget des propriétaires consacré à leur animal est évalué à 2,8 milliards d'euros en 2015. La consommation en volume et par ménage augmente de 3,7% par an depuis 2010. Les éleveurs de vaches laitières consomment également davantage de produits vétérinaires avec un budget multiplié quasiment par deux en 10 ans (5400 euros/an en 2014). Toutefois ce dernier chiffre est à mettre en relation avec l'évolution du monde rural que nous verrons par la suite (Asterès, 2018).

2. Un chiffre d'affaires en progression

Le chiffre d'affaires des vétérinaires a augmenté de 25% en 5 ans avec une augmentation moyenne de 4,5% par an entre 2010 et 2015. Les ventes de médicaments s'élèvent à un tiers du chiffre d'affaires, les actes techniques (chirurgie, analyses,...) à 55% et les ventes d'aliments et d'accessoires à 15%. En 2013, les vétérinaires détenaient 80% du marché des médicaments vétérinaires, la médecine rurale étant la plus dépendante à ce marché. La rentabilité de la profession libérale vétérinaire est de 23% environ (Inspection Générale des Finances, 2013 ; Asterès, 2018).

3. Des revenus moyens confortables chez les libéraux

D'après un rapport de l'INSEE, le revenu moyen national français est de 2250 euros en 2015 (INSEE, 2018b). Le revenu moyen des vétérinaires est assez complexe à estimer puisque la profession est composée par deux grandes populations : les vétérinaires salariés et libéraux, le nombre de salariés étant en constante progression. De plus le vétérinaire libéral perçoit un revenu issu de plusieurs origines (activité, part sociale,...). Les salaires moyens que l'on exprimera par la suite concerneront exclusivement le secteur libéral de la profession et correspondront au bénéfice net transmis à l'administration fiscale avant remise ou tout abattement quelconque. En 2013, un rapport de l'inspection des finances a estimé le salaire moyen d'un vétérinaire libéral à 3900 euros net par mois en 2010 (Inspection Générale des Finances, 2013). Un rapport de l'INSEE à quant à lui estimer le salaire moyen net à 5300 euros en 2011 (INSEE, 2015). Les données plus récentes fournies par la CARPV en 2016 sur les bénéficiaires déclarés par les libéraux en 2015 indiquent un bénéfice net moyen mensuel déclaré à 5 590 euros avec une diminution du revenu moyen chez les hommes (-1,60%) et une augmentation de celui-ci chez les femmes (+1,22%) (Courouble, 2018b). La tendance générale est tout de même une augmentation constante des revenus des vétérinaires libéraux (Courouble, 2018a). En comparaison avec la médecine humaine, un vétérinaire a un bénéfice net moyen déclaré de 10% inférieur à un médecin généraliste et de 23% inférieur à celui d'un médecin (généralistes et spécialistes confondus) d'après les données fournies par la caisse de retraite des médecins libéraux. Toutefois nous pouvons souligner que les femmes en secteur libéral perçoivent une rémunération inférieure de 36% en moyenne à celui des hommes. L'inégalité homme/ femme peut être une raison à l'origine de cela mais d'autres raisons peuvent également expliquer cela. Comme le temps de travail, l'ancienneté (les femmes étant en moyenne plus jeune) et le fait que les femmes choisissent préférentiellement l'activité « animaux de compagnie » où le salaire moyen est plus faible. D'ailleurs le salaire moyen des femmes augmente plus rapidement que celui des hommes (Courouble, Sans, 2015 ; CARMF, 2017). A noter qu'à la différence des salariés, l'évolution des revenus dans le temps suit une courbe en cloche chez les libéraux avec le maximum atteint vers 45/50 ans (Courouble, 2018b).

B. Le milieu rural : un secteur sous tension

1. Un secteur rural en pleine reconfiguration

Le cheptel bovin français connaît un net recul depuis quelques années avec une diminution de 16 % du nombre de bovins entre 2005 et 2015. Si ce phénomène semble se ralentir, depuis la suppression des quotas laitiers en 2015 la filière laitière est davantage exposée aux aléas du marché européens. Cela a pour conséquence une certaine instabilité des sources de revenu des exploitants et par voie de conséquence sur l'activité vétérinaire dans cette filière. Dans ce contexte, les exploitations se

concentrent et le nombre d'animaux augmente par exploitation passant d'une moyenne de 78 animaux en 2005 à une moyenne de 107 en 2015. La diminution de la consommation de viande rouge chez les français, associée à une demande accrue d'un élevage biologique pourrait également avoir un impact sur l'activité vétérinaire à moyen terme (VetFuturs France, 2018 ; Asterès, 2018).

2. Une relation éleveur- vétérinaire en évolution

Les éleveurs sont désormais mieux formés et sont davantage demandeurs de conseils techniques pour gérer et anticiper les facteurs de risques au sein de l'élevage. Le vétérinaire doit apprendre à s'adapter à cette nouvelle demande en proposant davantage de suivis de population et d'audits d'élevage notamment (VetFuturs France, 2018 ; Asterès, 2018).

3. Un territoire en manque d'offre vétérinaire

Un fait révélant le manque d'attrait de la jeune génération pour l'activité rurale est que les vétérinaires installés dans ces territoires ont du mal à trouver des jeunes vétérinaires malgré un salaire proposé plus élevé de 30% par rapport à la médecine urbaine (Asterès, 2018). Cela pourrait être expliqué par un profil majoritairement urbain des jeunes praticiens. D'ailleurs, la majorité des places supplémentaires proposées dans les écoles vétérinaires à la rentrée 2018 est accordée aux filières formant des étudiants susceptibles d'être des futurs vétérinaires ruraux (Jeanney, 2017).

C. La branche « animaux de compagnie » en pleine mutation

1. Une population féline en nette augmentation

Un foyer français sur deux possède un animal de compagnie. Depuis 1980, le nombre d'animaux de compagnie a doublé : on en dénombre 63 millions en 2016 soit la population la plus élevée d'Europe. Nous comptons 13,5 millions de chats et 7,3 millions de chiens. Le nombre de chats a augmenté de 5 millions en 20 ans dont 3,5 millions ces 10 dernières années. La population canine a en revanche diminué. Les projections pour 2030 estiment les populations féline et canine à 17 millions et 5,5 millions respectivement. La diminution de la population canine pourrait s'expliquer par les contraintes liées aux chiens qui s'accordent difficilement à la vie citadine. Les nouveaux animaux de compagnie ont également de plus en plus de succès (VetFuturs France, 2018).

2. Les propriétaires canins, plus consommateurs de soins vétérinaires

Un sondage réalisé par l'institut OpinionWay en 2016, indique que 97% des français possédant un chien ou un chat le considère comme un confident et près de la moitié

d'entre eux préfèrent passer du temps avec lui plutôt qu'avec leurs amis (OpinionWay, 2016). Ce sondage reflète bien l'évolution de la place des animaux au sein du foyer. La consommation de soins vétérinaires a ainsi augmenté depuis 10 ans, néanmoins nous constatons une divergence entre les propriétaires canins et félins. Le taux de médicalisation des chiens est bien plus élevé que celui des chats (70% et 44% respectivement). Le budget consacré aux soins vétérinaires est de 149 euros pour un chat contre 187 euros pour un chien. Pour autant les dépenses vétérinaires pour les chats génère un chiffre d'affaire supérieur (31%) à celui des chiens (28%), du fait qu'il y ait plus de chats que de chiens (INSEE, 2018a). Selon une enquête de l'INSEE réalisée en 2011 seulement 5% des chiens et 0,4% des chats sont bénéficiaires d'un contrat de remboursement de frais vétérinaires. Le nombre d'animaux couverts par un contrat augmente progressivement avec l'accroissement du budget consacré aux soins vétérinaires et la diversification des offres. Selon un sondage commandé par SantéVet en 2017, 8% des chiens et 2% des chats sont couverts par un contrat de remboursement. Selon les professionnels des assurances, une augmentation du nombre de contrats de remboursement pourrait favoriser la croissance du taux de médicalisation des animaux de compagnie ainsi que doubler le nombre de consultations annuelles moyen qui est actuellement de 1,5 par an (VetFuturs France, 2018 ; Asterès, 2018 ; SantéVét/Ipsos, 2017).

3. Une rémunération des professionnels canins plus faible

Une enquête d'insertion des jeunes praticiens montre qu'un jeune praticien canin gagne 9% de moins, en moyenne, qu'un jeune vétérinaire rural. Cette différence est plus importante chez les libéraux (30% de différence). L'activité en association permet des revenus supérieurs par rapport à l'exercice individuel (DGER, AgroSup Dijon - Eduter, 2017 ; Asterès, 2018).

II. La vision de la profession par les vétérinaires

A. L'enquête VetFuturs

Une enquête de terrain diligentée par l'Ordre National des Vétérinaires a été réalisée en 2017. L'objectif était de cerner les aspirations et la vision du métier de vétérinaire auprès des professionnels en activité. Les femmes, les jeunes praticiens et les professionnels « animaux de compagnie » étaient surreprésentés parmi les répondants. Cette enquête reflète ainsi la démographie des jeunes générations de vétérinaires. Il est donc intéressant d'analyser ces données afin de mieux comprendre leurs attentes (VetFuturs France, 2018).

B. Des valeurs fondamentales qui perdurent

Les vétérinaires travaillent au quotidien en gardant en tête et en essayant de respecter, le plus possible, 3 principes :

- l'empathie qui passe par un partage et une générosité
- l'éthique (honnêteté, respect)
- l'engagement (perfectionnisme, service, exigence,...)

Ces deux dernières valeurs sont pour ainsi dire directement reliées à la définition du statut libéral donné dans la loi et cité au début de la thèse. Les professionnels vétérinaires tendent à s'approcher le plus possible et spontanément des notions fondamentales de l'exercice libéral. Néanmoins au cours de la carrière et au fil des générations, ces principes sont interprétés plus ou moins différemment et la place respective de chacun d'eux varie (VetFuturs France, 2018).

C. Une nouvelle vision du métier émerge

1. Un regard sur le métier qui évolue durant la carrière

Les résultats de l'enquête VetFuturs montrent que différentes valeurs se dégagent selon le stade de la carrière. Chez les plus jeunes praticiens le respect et le bien-être de l'animal sont des valeurs primordiales à respecter. L'empathie est ainsi mise en avant par rapport aux autres valeurs. Chez les praticiens avec un peu plus d'expérience (5 à 10 ans), l'équilibre de la vie professionnelle et de la vie privée est primordial afin d'apporter un meilleur service et ainsi, de respecter ses engagements professionnels. Chez les professionnels ayant plus de 10 ans d'expérience, le savoir-faire (technique et connaissances) est primordial afin de maintenir un haut niveau d'exigence professionnelle et de conserver une honnêteté intellectuelle vis-à-vis des clients.

2. De nouvelles aspirations impactant le métier de vétérinaire

Tout comme l'ensemble de la population française, les jeunes générations de vétérinaires aspirent à s'épanouir dans la vie personnelle. 80% des 18-35 ans considèrent le travail comme une source d'épanouissement personnel mais aspirent à un temps de travail plus restreint. Le service 24h/24 est également remis en cause s'il doit se faire au détriment de la vie personnelle. La question du temps de travail peut être à l'origine d'une incompréhension intergénérationnelle car le travail et l'engagement sans compter étaient historiquement deux notions intimement liées aux professions médicales. De plus, les carrières professionnelles ne seront certainement plus aussi linéaires qu'auparavant. D'ailleurs, près d'un vétérinaire sur deux n'envisage pas d'être praticien jusqu'à l'âge de 60 ans selon une enquête (Bertrand, 2014). Enfin, le respect et les relations humaines sont également au centre des préoccupations des professionnels avec un sentiment de détérioration de la relation de confiance avec les

clients. Sont en cause une judiciarisation croissante de la relation client-fournisseur, une remise en cause de l'avis scientifique et un manque de respect pour le personnel non vétérinaire (VetFuturs France, 2018).

III. La vision et les attentes des étudiants

A. Une vision partielle du métier par les étudiants

Le métier de vétérinaire est très souvent une vocation dès le plus jeune âge pour près de 80% des étudiants (Guillier, 2016). Mais 40% d'entre eux constatent un écart important entre leur vision du métier et la réalité. Une bonne partie des futurs vétérinaires connaissent peu, voire pas du tout, les différents métiers accessibles avec un diplôme vétérinaire. Un vrai travail de communication serait bon à mettre en place, le plus tôt possible dans le cursus et dans le débat public sous peine de voir de plus en plus de jeunes praticiens déçus se réorienter professionnellement. Les jeunes diplômés possèdent un solide bagage scientifique. En revanche en ce qui concerne le management et la formation à la gestion d'entreprise des améliorations peuvent être apportées car le vétérinaire praticien est aujourd'hui, à la fois un médecin des animaux mais également un chef d'entreprise. Or, un nombre non négligeable d'étudiants n'a pas suffisamment conscience de cela. Une illustration de l'incertitude des conditions réelles de travail par les étudiants est que près de 40% des étudiants en dernière année d'études ne sont pas certains de conserver la même pratique professionnelle à moyen terme (VetFuturs Jr Lyon, 2017).

B. Les attentes des étudiants

Les étudiants souhaitent pour la plupart être libéral à moyen terme (68% des répondants) (VetFuturs Jr Lyon, 2017). En revanche, si une très nette majorité souhaitent devenir associé à moyen terme (88%), une majorité moins nette se dégage pour investir dans une entreprise vétérinaire et une minorité serait prêt consacrer du temps à des tâches autres que l'activité de soins (comptabilité, tâches administratives,...). En ce qui concerne la vision de l'entreprise, 92% souhaitent travailler dans une structure petite à moyenne et non pas seul. L'association de cliniques indépendantes les unes des autres pour organiser une répartition des gardes et des urgences est plébiscité (97% d'avis favorable). A noter que plus d'un étudiant sur deux déclare souhaiter s'installer en zone péri-urbaine et un sur trois en milieu rural. L'aménagement du temps de travail se calque sur la vision du travail dit de « bureau » : 80% des étudiants interrogés ne souhaitent pas travailler le week-end, 41% souhaitent terminer la journée de travail à 18 heures au plus tard. Près de 9 étudiants sur 10 envisage de travailler entre 35 et 50 heures par semaine et seulement 3%, plus de 50 heures. Pour les futurs vétérinaires, 3 points sont importants et à prendre en compte en proportions égales dans le choix d'un poste :

- la rémunération
- le lieu de vie
- l'adéquation du poste avec la préservation de la vie de famille

IV. Ce que la société française attend de la profession vétérinaire

A. Un important crédit auprès du grand public

La profession vétérinaire conserve une excellente image auprès de la population française. Un sondage réalisé par l'institut OpinionWay en 2013 montre que le vétérinaire reste la référence en santé animale pour 8 français sur 10 malgré l'émergence de nouvelles sources d'information telles qu'internet. 96% des français sont satisfaits de la qualité de service rendu par le vétérinaire. Les émissions de télé-réalité présentant certaines facettes des activités vétérinaires semblent être un facteur qui contribue à ancrer l'image des vétérinaires praticiens dans l'opinion publique. Un rapport de confiance perdue entre la professions et le grand public (Inspection Générale des Finances, 2013 ; VetFuturs France, 2018). Toutefois, une enquête réalisée auprès des différents acteurs de la société et diligentée par l'Ordre des vétérinaires, a mis en évidence des points à améliorer au sein de la profession vétérinaire, et ce dans le but de mieux répondre aux attentes de la société française.

B. Mais des points d'amélioration sont attendus

1. Une meilleure communication auprès des propriétaires

Certaines associations de consommateurs révèlent un manque d'information autour des contrats de soins vétérinaires. Une partie des vétérinaires semble avoir du mal à communiquer clairement les tenants et les aboutissants de la prise en charge de l'animal de compagnie. La tarification des actes et des soins en est un élément clé qui n'est pas toujours très clair pour les propriétaires (Rondeau, Baussier, 2017).

2. Des services d'urgence et de garde à densifier

Tout comme en médecine humaine, le service d'urgence vétérinaire est, dans une moindre mesure cependant, un élément délicat. Il existe un décalage croissant entre les attentes des propriétaires qui aspirent à bénéficier de services d'urgence de proximité (70% des propriétaires souhaiteraient un service 24h/24) et les réalités de l'offre vétérinaire dans certains territoires alors mêmes que les jeunes générations semblent moins enclines que leurs aînées à réaliser ce type de service (SantéVét/Ipsos, 2017).

3. Une coopération à renforcer avec le milieu agricole

La plupart des acteurs du milieu agricole soulignent la bonne intégration des vétérinaires dans les secteurs porcins et avicoles intensifs et souhaiteraient également que les vétérinaires des animaux de rente en fassent de même avec les élevages bovins, petits ruminants et les animaux de sport. Pour cela, les vétérinaires de ces secteurs devraient encore améliorer leur approche de l'élevage en ayant une approche plus globale et systémique des élevages. Une mutation vers cette approche globale est déjà bien entamée dans la filière laitière bovine. Le milieu rural attend du vétérinaire qu'il soit le médecin des animaux mais aussi un ingénieur de l'élevage coopérant avec l'ensemble des acteurs, en ayant un rôle de conseiller aux compétences larges (Rondeau, Baussier, 2017).

C. Les attentes de l'Etat

1. Les responsabilités confiées aux vétérinaires

Bien que le rôle du vétérinaire soit souvent réduit à un rôle de médecin des animaux, (auparavant les animaux de rente aujourd'hui plutôt les animaux de compagnie), l'Etat attend du vétérinaire qu'il assure d'autres rôles. Les domaines de compétences attendus sont :

- la sécurité alimentaire (inspection, maladies dans les élevages, environnement) ;
- la sécurité économique des populations vivant de l'élevage ;
- la sécurité et la protection de la population vis-à-vis des animaux (santé publique, zoonose, animaux dangereux,...)

En d'autres termes, l'Etat attend du vétérinaire qu'il soit un relai de surveillance sur l'ensemble du territoire (« vétérinaire sentinelle »). C'est pour cela qu'il porte une attention toute particulière au maintien du maillage territorial vétérinaire (Rondeau, Baussier, 2017).

2. Une stratégie de communication à repenser

La profession vétérinaire reste assez peu présente dans le débat public et la visibilité des instances auprès des étudiants vétérinaires est encore insuffisante. La stratégie de communication gagnerait à devenir plus ambitieuse dans l'intérêt de tous. En effet dans l'approche actuelle de la santé « One Health - Une seule Santé », le vétérinaire tient un rôle important dans le maintien de l'écosystème général que le grand public méconnaît. La profession vétérinaire doit assumer et tenir son rôle dans ce système en coopérant et en s'impliquant davantage avec les autres acteurs de la santé et des

filières agricoles. Quant à la communication auprès des étudiants, des pistes de travail sont en cours d'élaboration.

Pour conclure, le secteur vétérinaire libéral est un secteur globalement favorable mais à l'équilibre précaire dans les zones rurales et qui doit s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs. Les valeurs fondamentales et historiques du métier de vétérinaire praticien perdurent (éthique, engagement et empathie) ; toutefois les jeunes générations ont de nouvelles aspirations par rapport à leur aînées, notamment la volonté de préserver un temps suffisant pour la vie privée.

Nous venons de voir qu'il y a de plus en plus de sorties du tableau chez les jeunes vétérinaires ces dernière années et que le contexte socio-économique du métier est en évolution. Dans la partie suivante, nous nous intéresserons à la jeune population de vétérinaires qui sort du tableau afin de comprendre et de caractériser son évolution professionnelle. Cette jeune population sortante a-t-elle réellement d'autres attentes que la population générale vétérinaire ou simplement des attentes similaires mais exacerbées par rapport aux études que nous avons citées précédemment? Pour tenter d'apporter un début de réponse nous avons réalisé une enquête auprès des jeunes sortants du tableau de l'Ordre.

Troisième partie : enquête auprès des vétérinaires sortis volontairement du tableau de l'Ordre avant l'âge de 40 ans

Comme énoncé précédemment le nombre de sorties volontaires a été multiplié par 3,5 entre 2010 et 2016. Les moins de 40 ans représentent près de 40% de l'ensemble de ces sorties. Ainsi, au moins 40% des sorties du tableau de l'Ordre ne peuvent être expliqués par un motif traditionnel. Le taux de jeunes vétérinaires partant avant l'âge de la retraite étant important, il semble nécessaire d'étudier ce phénomène. Pour cela nous avons réalisé une enquête auprès de cette population afin de connaître leurs motivations de sortie du tableau ainsi que leur situation professionnelle au moment et après leur sortie du tableau de l'Ordre.

I. Elaboration de l'enquête

A. Population cible

La population est composée de vétérinaires ayant volontairement choisi de sortir du tableau de l'Ordre entre le 1^{er} janvier 2013 et le 7 mai 2018 et étant âgé de moins de 40 ans, strictement, au moment de la sortie. Dans notre enquête la sortie volontaire correspond à une omission temporaire ou une radiation sur demande du vétérinaire en personne. N'entrent pas dans le cadre de notre enquête, les vétérinaires répondants aux critères cités ci-dessus mais ayant choisi de se réinscrire ou de pratiquer de nouveau un métier de vétérinaire nécessitant une inscription au tableau au cours de la période analysée.

B. Matériel et méthode

1. Recensement de la population cible

La population vétérinaire concernée par l'étude a été obtenue par extraction de la base de données de l'Ordre National des vétérinaires selon les critères choisis préalablement (âge, date de sortie et type de sortie). L'Ordre des vétérinaires a ensuite constitué une liste d'envoi correspondant aux vétérinaires ayant communiqué leur adresse électronique et faisant partie de la liste d'extraction de la base de données. Puis l'Ordre nous a transmis cette dernière. L'anonymat a été conservé, nous avons uniquement en notre possession des renseignements génériques sur les vétérinaires (nous n'avons pas connaissance des adresses électronique et des noms. L'Ordre nous a également fourni un fichier sur l'historique d'inscription de tous les vétérinaires

sortis durant la période correspondante. L'analyse de la population cible faite par la suite correspondra à la liste d'envoi.

2. Logiciel utilisé pour l'enquête

La mise en place du questionnaire et les analyses des données pour l'enquête ont été réalisées avec le logiciel Sphinx IQ2. Ce dernier est un logiciel d'enquête et d'analyse de données dont la version qui permet de poster et de diffuser une étude sur internet.

3. Contenu de l'enquête

Le questionnaire envoyé par le mailing aux vétérinaires concernés, était précédé par un texte d'introduction qui a été modifié lors de la première relance. Le questionnaire est présenté en annexe 1. Il était divisé en 5 parties :

- caractérisation de la dernière situation professionnelle avant la sortie ;
- caractérisation de la situation professionnelle juste après la sortie ;
- caractérisation de la situation professionnelle au moment de l'enquête ;
- explication des motivations de sortie et demande de comparaison entre les situations professionnelles avant et après la sortie du tableau ;
- bilan sur la carrière et les études vétérinaires ainsi que le recueil de commentaires libres

Les 3 premières parties étaient constituées de questions fermées et ouvertes afin de pouvoir cerner l'environnement de travail de manière objective. L'ensemble de ces trois parties permettait également d'avoir un regard sur l'évolution professionnelle des sortants. La quatrième partie était constituée de questions ouvertes et de questions à échelle c'est-à-dire que le répondant devait donner son degré d'accord avec des affirmations données. Dans cette partie, une comparaison entre le métier exercé en tant qu'inscrit à l'Ordre et le métier actuel était demandée afin de cerner indirectement les demandes professionnelles de cette population et de recueillir leur impression sur leurs environnements professionnels. Une autre sous-partie mettait en avant le point de vue du répondant sur son vécu professionnel en tant que vétérinaire inscrit. La dernière partie devait permettre de graduer le degré de satisfaction et d'éventuelle désillusion de la carrière vétérinaire en tant qu'inscrit à l'Ordre.

4. Diffusion de l'enquête

L'enquête a été diffusée du 11 mai au 4 juin 2018 par courriel. L'enquête a été arrêtée avec un nombre total de réponses s'élevant à 245 (soit un taux de réponse à 23,3%).

II. Analyse et caractérisation de la population cible vétérinaire

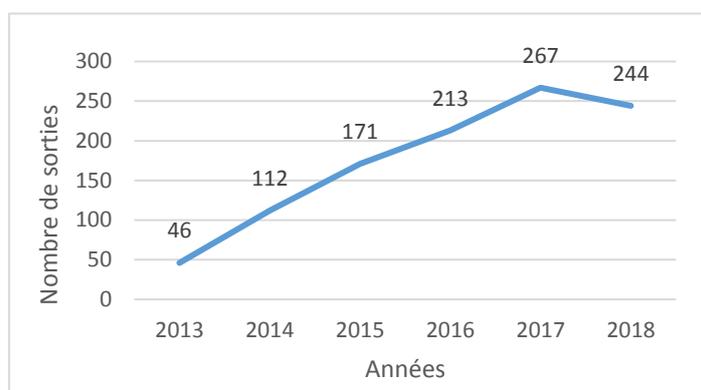
Avant de nous intéresser à la population des vétérinaires ayant répondu, il est intéressant de décrire l'ensemble de la population vétérinaire visée par l'enquête. Les répondants de l'enquête constitueront un échantillon de cette population. Dans cette partie, nous allons de temps en temps comparer la population cible à différentes autres populations. Ce que l'on nommera population générale vétérinaire fera référence à la l'ensemble des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre pour une année civile donnée (étudiée dans la première partie). Les populations (générales) « sortante de moins de 40 ans » et « entrante » feront également référence aux populations étudiées dans la première partie.

A. Caractéristiques générale de la population cible

La population cible transmise par l'Ordre National des vétérinaires est constituée de 1053 vétérinaires et correspond à la population des sortants volontaires de moins de 40 ans strictement et ne s'étant pas réinscrits au tableau durant la période étudiée.

1. Evolution de la population sortante

L'Ordre vétérinaire a enregistré 244 sorties volontaires brutes en 2017 soit plus de 5 fois le nombre de sorties brutes de 2013 (Graphique 3).



Graphique 3: Evolution des sorties volontaires de la population cible

Cette apparente augmentation de sorties peut s'expliquer par un biais sur la population cible transmise par l'Ordre. En effet, les vétérinaires de la population cible sortis en 2013 et 2014 concernent très probablement uniquement les vétérinaires ayant choisi volontairement une réorientation professionnelle définitive. Tandis que les sortants des années plus récentes (2016 à 2018) comprennent très certainement des vétérinaires ayant suspendu temporairement leur activité de vétérinaire en tant qu'inscrit et qui sont susceptibles de se réinscrire au tableau après la période d'analyse de l'enquête. Une comparaison des sorties annuelles fournies par les Atlas démographiques vétérinaires (citées dans la première partie) avec les sorties de la population cible communiqués

par l'Ordre pour notre enquête permet de mettre en évidence une différence d'effectifs annuels (Tableau 4). Cette différence entre ces deux sources correspond à la part de vétérinaires sortis à une année N et qui se sont réinscrits au tableau avant le lancement de l'enquête.

Année de sortie	Sorties selon bibliographie (N)	Sorties base de l'enquête (N)	Sorties définitives (%)
2013	N.C	46	N.C
2014	176	112	63,6%
2015	252	171	67,9%
2016	291	213	73,2%
2017	N.C	267	N.C
2018	N.C	244	N.C

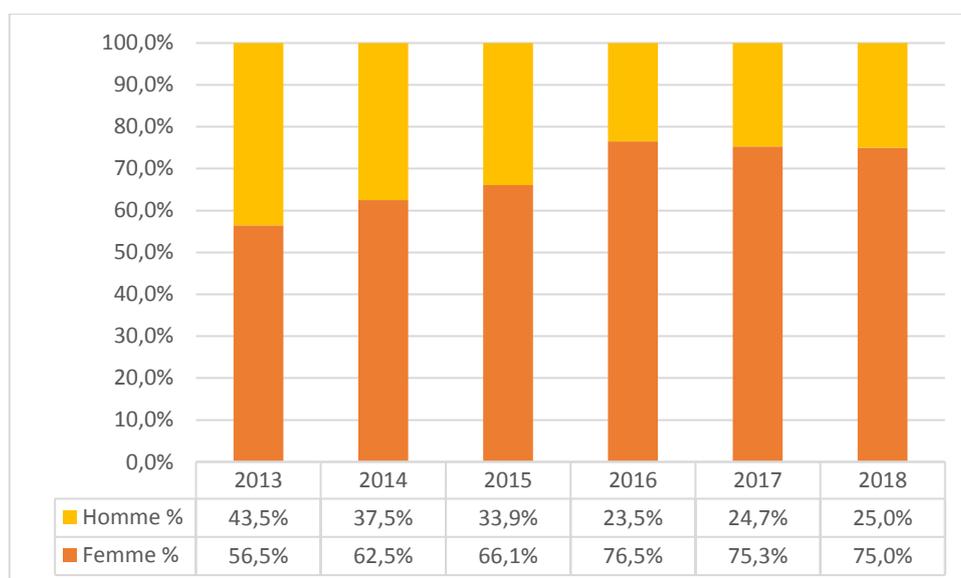
Tableau 4: Part de sorties définitives chez les moins de 40 ans. NC=Non connu

Ce tableau met en évidence que plus de 30% des vétérinaires sortants au cours d'une année reviennent par la suite. Par conséquent, il est possible que notre étude interroge des vétérinaires qui font simplement une pause professionnelle de la pratique vétérinaire. Donc les évolutions au cours du temps de certains paramètres au sein de la population cible devront être interprétées avec prudence.

Par ailleurs, il est important de rappeler que le nombre de sortants de la population cible de 2018 correspond uniquement aux 4 premiers mois de l'année.

2. Une population essentiellement féminine

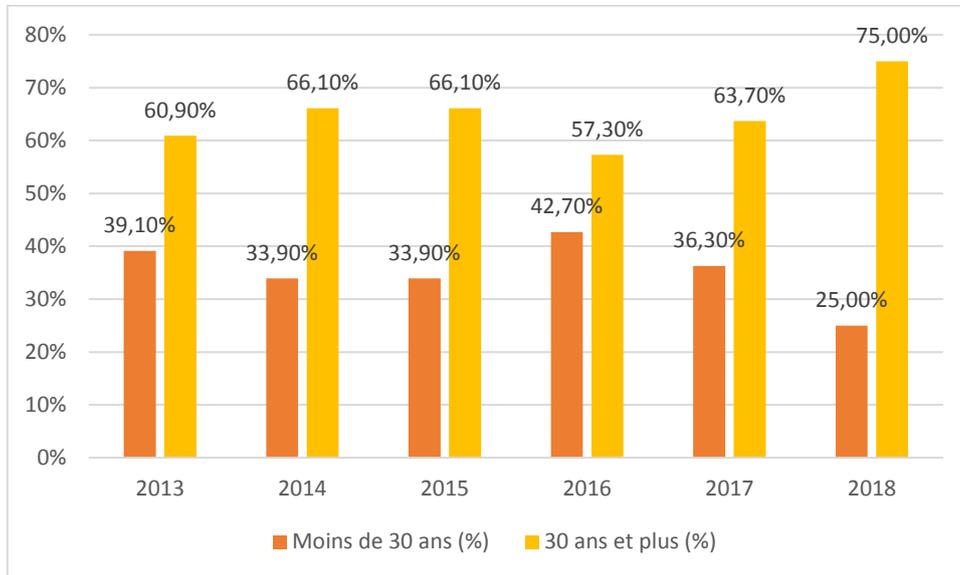
Tout comme dans l'ensemble des vétérinaires de moins de 40 ans, près de 3 sortants sur 4 de la population cible sont des femmes. La part de femmes parmi la population cible a augmenté de 2013 à 2016 et semble se stabiliser depuis (Graphique 4).



Graphique 4: Evolution de la part de femmes au sein de la population cible

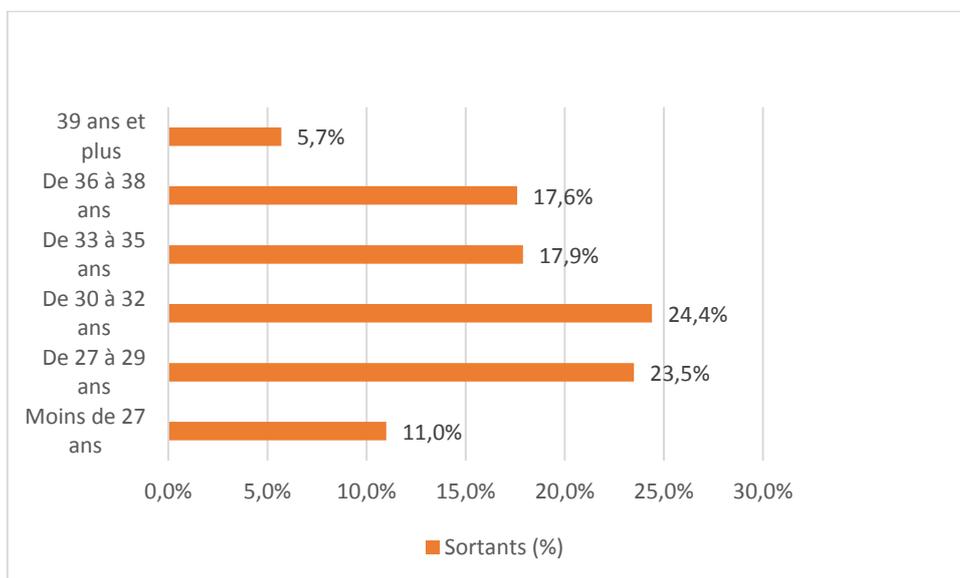
3. L'âge de la population cible

La moyenne d'âge de la population cible est de 31,7 ans avec peu de différence selon le genre (31,6 ans chez les femmes et 31,9 ans chez les hommes). Les sortants de la population cible âgés de plus de 30 ans sont majoritaires (60% des effectifs en moyenne sur la période) (Graphique 5)



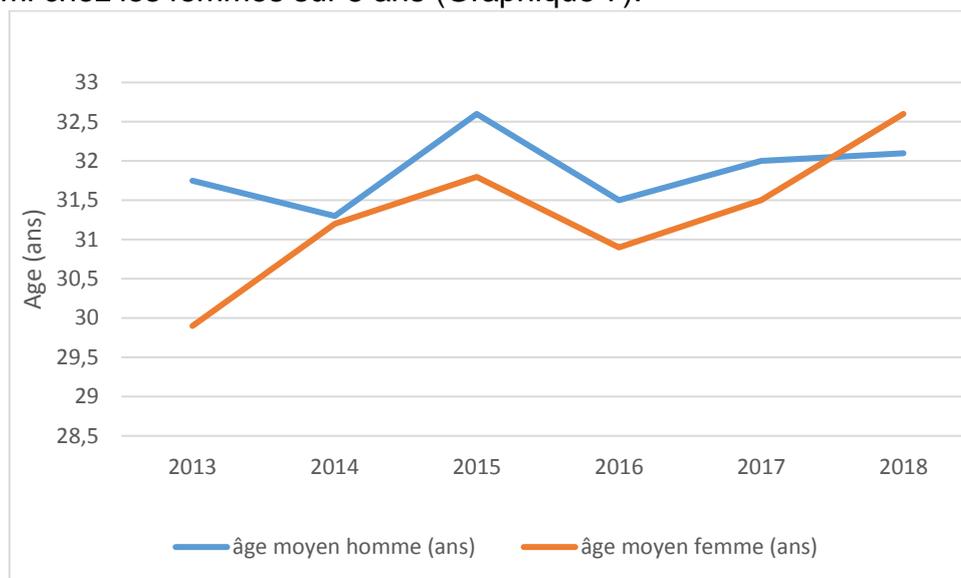
Graphique 5: Evolution de la répartition des sortants de l'étude selon l'âge

Si nous faisons un découpage plus précis on s'aperçoit qu'un vétérinaire sur deux de la population cible a un âge compris entre 27 et 32 ans (Graphique 6).



Graphique 6: répartition selon l'âge des sortants de la population cible

L'âge moyen est plutôt stable chez les hommes tandis qu'il a augmenté de plus d'un an et demi chez les femmes sur 5 ans (Graphique 7).

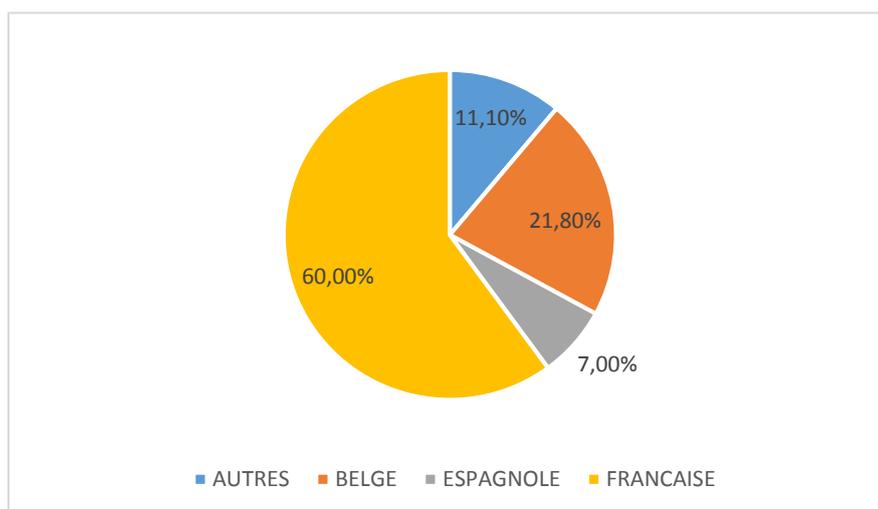


Graphique 7: évolution de l'âge moyen selon le sexe de la population cible

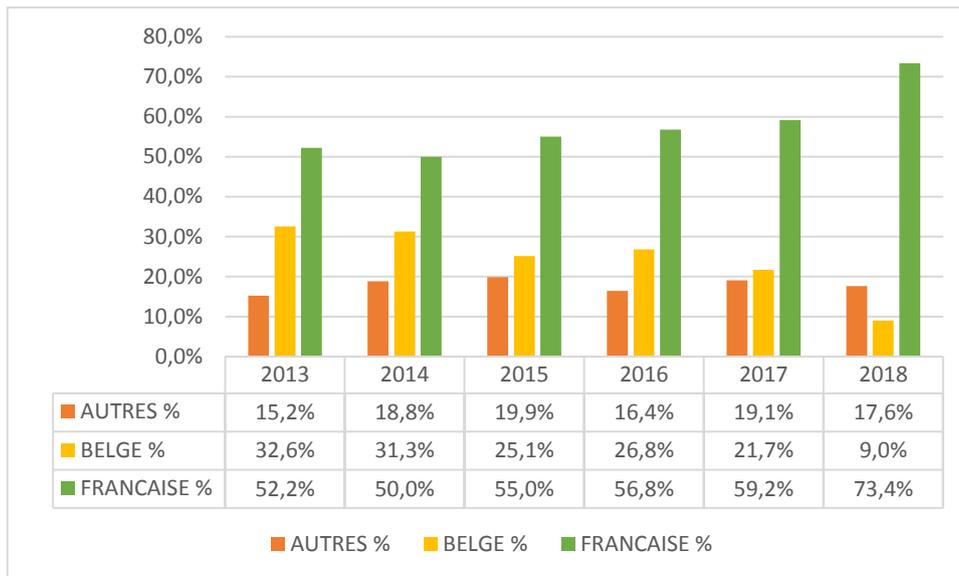
4. Nationalité des sortants de l'étude

La part de vétérinaire français de la population cible est plus faible que celle de la population nationale des primo inscrits de 2015 et de 2016 (-21,6%). Un vétérinaire sur 5 de la population cible est belge. 40% des sortants de la population cible ont une nationalité étrangère soit un peu plus du double que dans la population générale entrante au tableau de l'Ordre en 2015 et 2016 (Graphique 8).

La part de français de la population cible choisissant de sortir du tableau reste plutôt stable depuis 2013 comme le montre le graphique 9 :



Graphique 8: nationalités des sortants de la population cible



Graphique 9: évolution des nationalités des sortants de la population cible

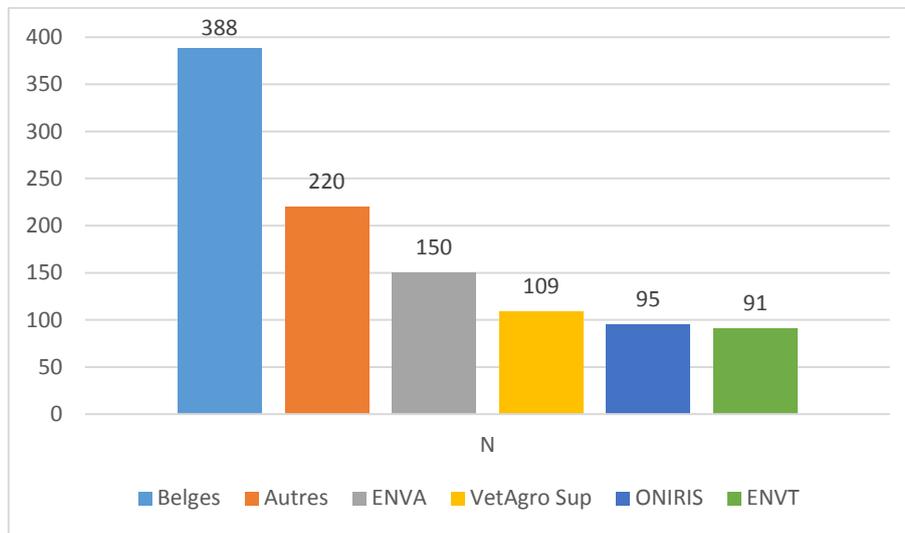
Le nombre de français sortants est passé de 56 en 2014 à 179 uniquement sur les 4 premiers mois de 2018. En 2018 les trois quart des sortants volontaires sont français au moment de l'envoi de l'enquête. Ces observations sont cependant à nuancer : il est possible que certains sortants de la population cible reviennent après la diffusion de l'enquête et que les belges initient une sortie au cours de la second partie de l'année 2018.

5. Ecoles de formation des vétérinaires de l'étude

Plus d'un tiers des sortants de l'étude a reçu une formation en Belgique, c'est 7% de plus que dans la population entrante et 12% que dans la population générale sortante (Graphique 10). Parmi eux, 40% sont de nationalité française.

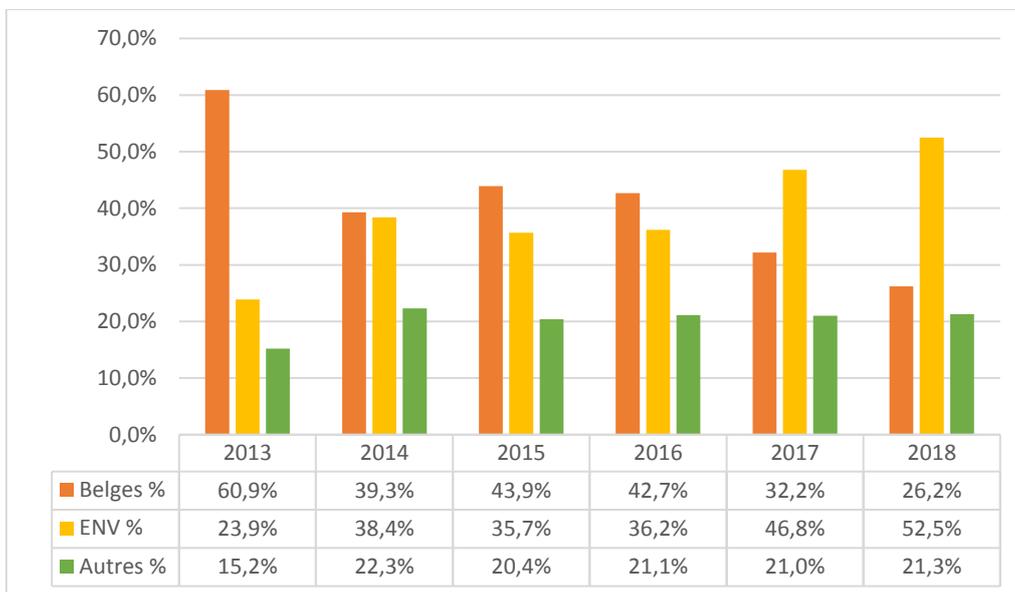
Un peu plus de 40% des sortants de la population cible sont issus d'une des 4 Ecoles Nationales Vétérinaires françaises. C'est 20% de moins que la population nationale sortante en 2015 et 2016. Parmi les sortants formés en France de la population cible,

l'école nationale vétérinaire d'Alfort est l'école française dont est issu le sortants avec plus de 30% de sortants en plus que les 3 autres écoles françaises (Graphique 10).



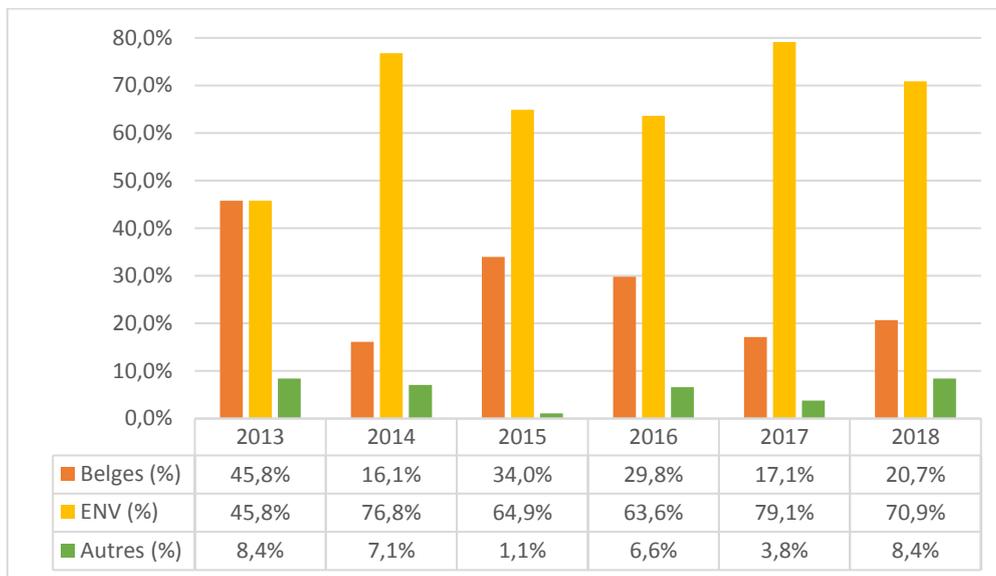
Graphique 10: Ecoles de formation de la population cible

Au cours des années, la part des vétérinaires sortants formés en Belgique décroît (passant de 60,9% en 2013 à 32,2% en 2017) à l'inverse de la tendance observée pour les écoles françaises (Graphique 11).



Graphique 11: Evolution au cours des années du lieu de formation de la population cible

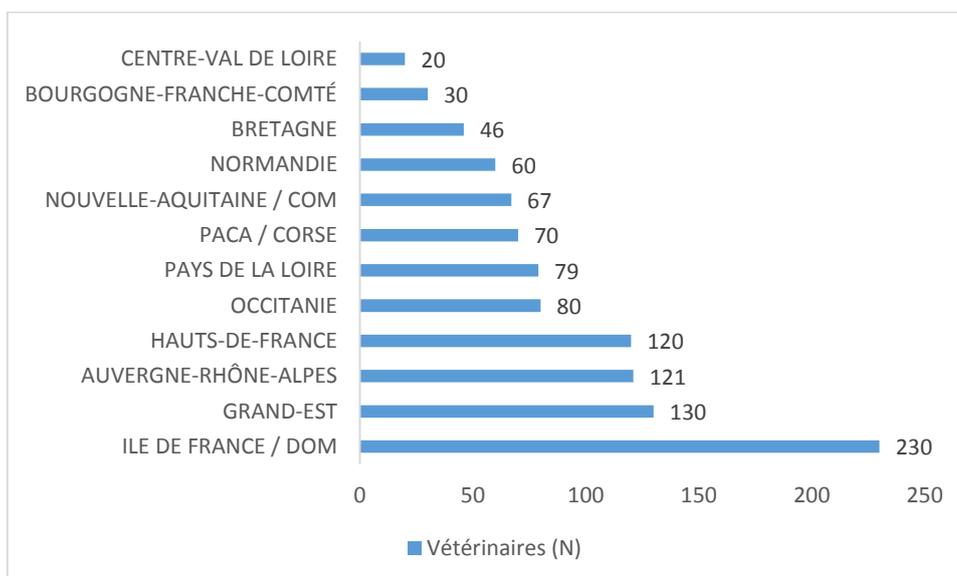
Les français de la population cible sortants de l'Ordre sont essentiellement formés en France (63,6% en 2016). C'est sensiblement plus que dans la population générale vétérinaire entrante de 2016 (57%) (Graphique 12).



Graphique 12: Ecoles de formation des sortants volontaires français de l'étude

6. Répartition de la population cible selon la région d'exercice

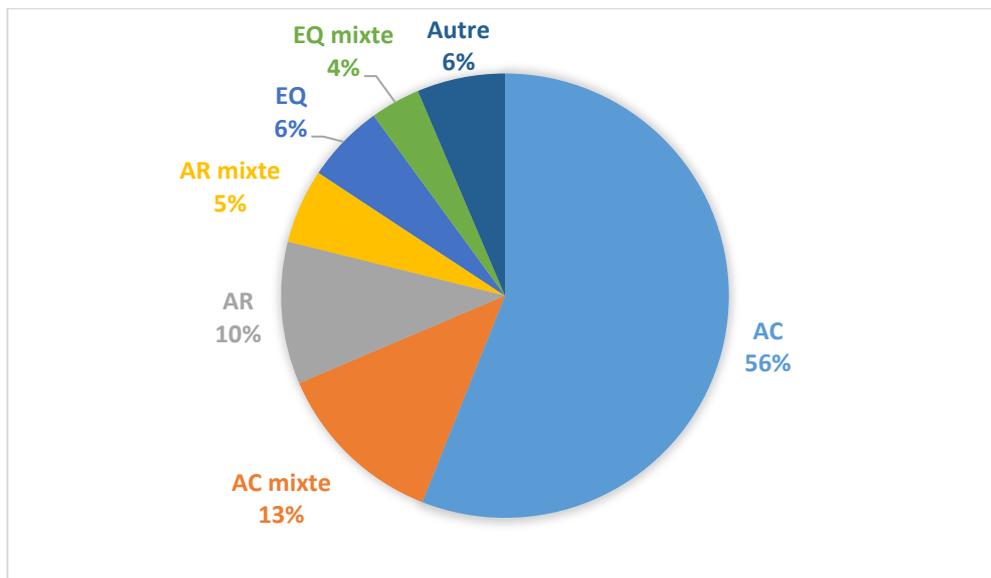
La région Ile de France regroupe le plus de sortants avec 21,8% et de loin devant les 3 autres régions regroupant le plus de sorties volontaires (Grand-Est, Haut-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes) (Graphique 13).



Graphique 13: répartition géographique de la population cible

7. Espèces traitées principales de la population cible

La médecine des animaux de compagnie est prédominante au sein de la population cible avec près de 70% déclarant les animaux de compagnie comme espèce principale (Graphique 14). C'est un chiffre similaire à la population générale vétérinaire de 2016 et 2015. En revanche c'est 10 points de plus que dans l'ensemble des sortants de 2016 et de 2015 réunis. Les vétérinaires ruraux sont sous représentés dans la population cible avec seulement 15% soit 10 et 7 points de moins que dans la population des sortants de 2016 et de la population générale inscrite à l'Ordre en 2016 respectivement. La médecine équine est surreprésentée dans la population cible par rapport à la population générale des sortants de 2016 (voir tableau1) et des sortants de 2015 (4,8%) (Graphique 14) :

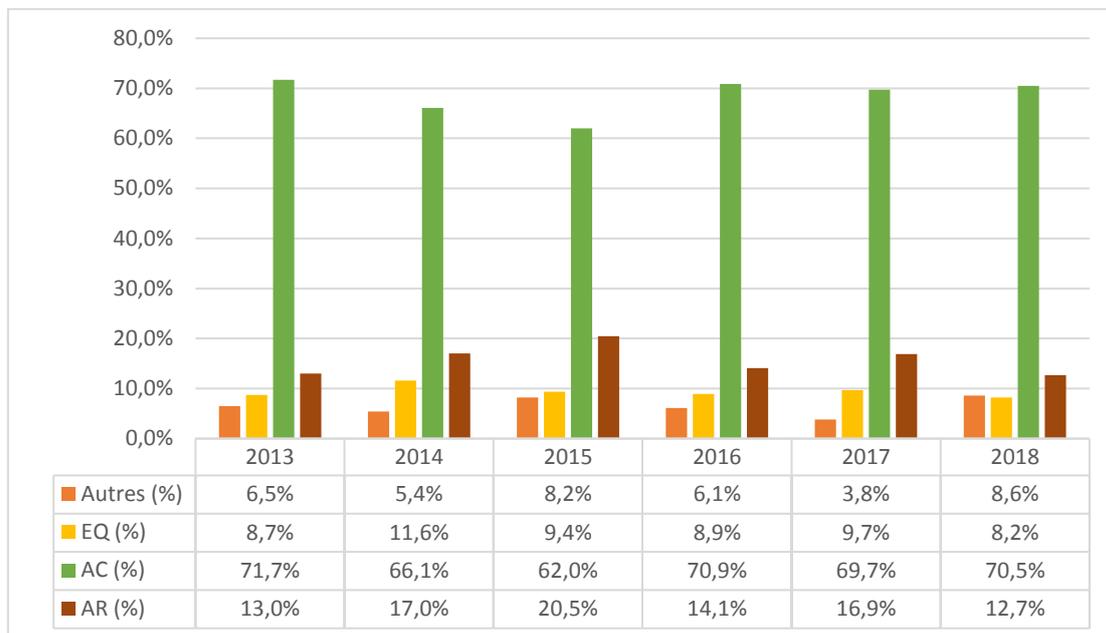


Graphique 14: Espèces traitées principales dans la population cible

En ce qui concerne les vétérinaires de la population cible ne déclarant pas d'animaux traités, la proportion est deux fois plus importante que dans la population générale vétérinaires de 2016 et de 2017. En revanche, ce chiffre est inférieur à la population sortante de 2015 (-2%) et de 2016 (-3%).

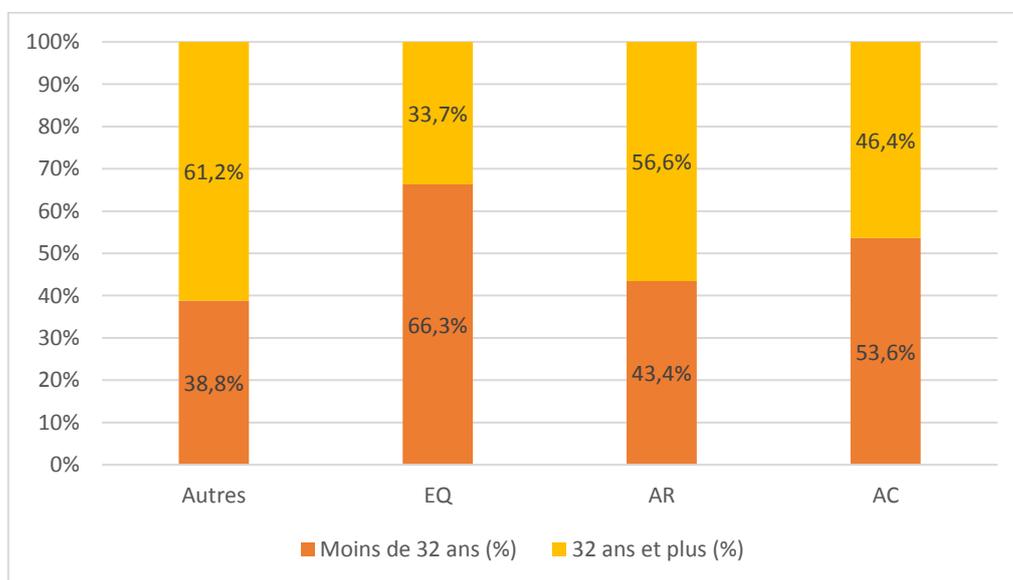
Si la proportion de vétérinaires de la population cible déclarant une activité dans l'une des 3 principales espèces animales est plutôt stable depuis 2013 (Graphique 15), les effectifs ont été multipliés par 2,5 pour les « animaux de compagnie », par 2,4 pour l'activité « animaux de rente » et par 2 pour l'activité équine entre 2014 et 2017. Comme dit précédemment l'augmentation des effectifs bien qu'il soit réel doit être

pondéré par le fait que certains sortants de 2017 et de 2018 notamment sont susceptibles de revenir après notre enquête (cf. partie 3, II, A, 1).



Graphique 15: Evolution et part des espèces traitées principales dans la population cible

Si nous nous intéressons à la répartition de la population cible pour chaque espèce principale traitée selon l'âge, on se rend compte que les plus de 32 ans sont surreprésentés pour les animaux de rente et les vétérinaires ne déclarant pas d'espèce traitée tandis qu'ils sont sous-représentés pour l'activité « équine » (Graphique 16).



Graphique 16: Espèces traitées principales selon l'âge dans la population cible

B. Comparaisons de la population cible selon le genre

1. La répartition hommes/ femmes dans la population cible

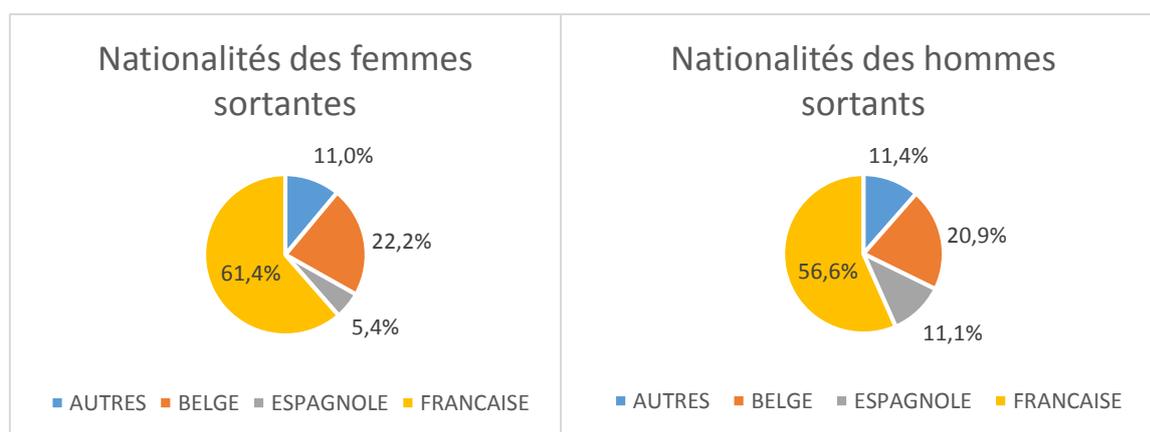
La proportion d'hommes au sein de cette population tend à diminuer depuis 2013 (Tableau 5). Bien que le nombre de sorties chez les hommes ait été multiplié par 3,3 entre 2013 et 2017, le nombre de sortie chez les femmes a lui été multiplié par 7,7 sur la même période.

Année de sortie	Femmes		Hommes		Sorties totales	
	N	%	N	%	N	%
2013	26	56,5%	20	43,5%	46	4,4%
2014	70	62,5%	42	37,5%	112	10,6%
2015	113	66,1%	58	33,9%	171	16,2%
2016	163	76,5%	50	23,5%	213	20,2%
2017	201	75,3%	66	24,7%	267	25,4%
2018	183	75,0%	61	25,0%	244	23,2%
Total	756	71,8%	297	28,2%	1053	100,0%

Tableau 5: Evolution de la répartition hommes / femmes dans la population cible

2. Nationalité selon le genre dans la population cible

Dans la population cible féminine, les françaises sont nettement majoritaires alors que leurs homologues masculins le sont un peu moins (Graphique 17).



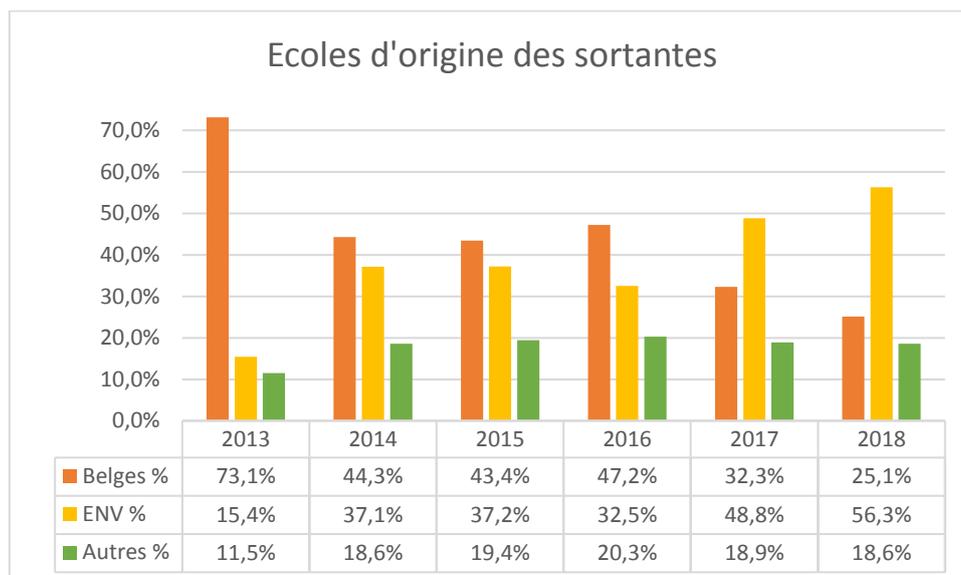
Graphique 17 : Nationalités chez les femmes et les hommes de la population cible

3. Répartition géographique selon le sexe dans la population cible

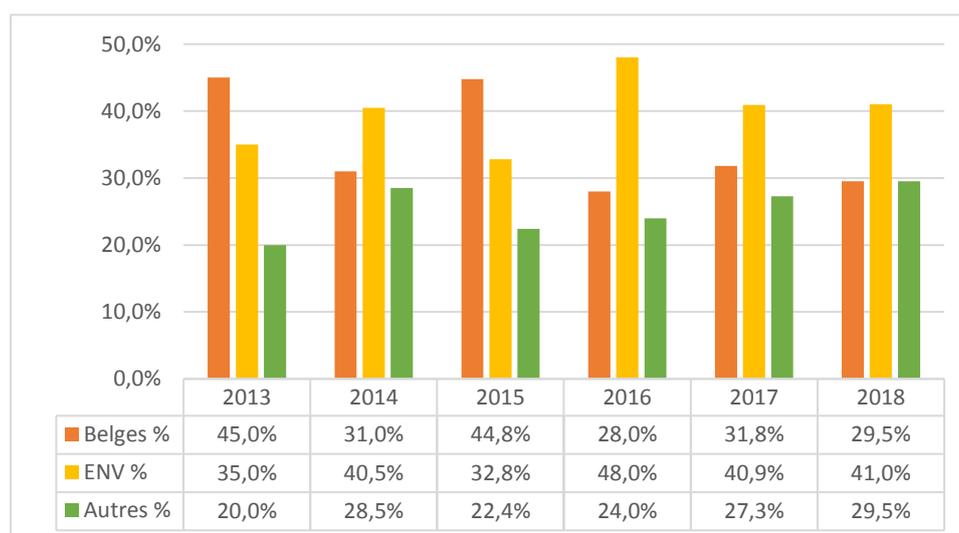
Le lieu d'exercice des femmes de la population cible suit un schéma similaire à l'ensemble de la population étudiée. Chez les hommes nous pouvons observer une nette surreprésentation de la région Pays de la Loire.

4. Ecoles de formation selon le sexe dans la population cible

Chez les femmes les proportions de sortants de la population cible formés en France et en Belgique sont plutôt proches et fluctuent depuis 2014 (Graphique 18).



Graphique 18: Evolution des écoles de formation chez les femmes de l'enquête

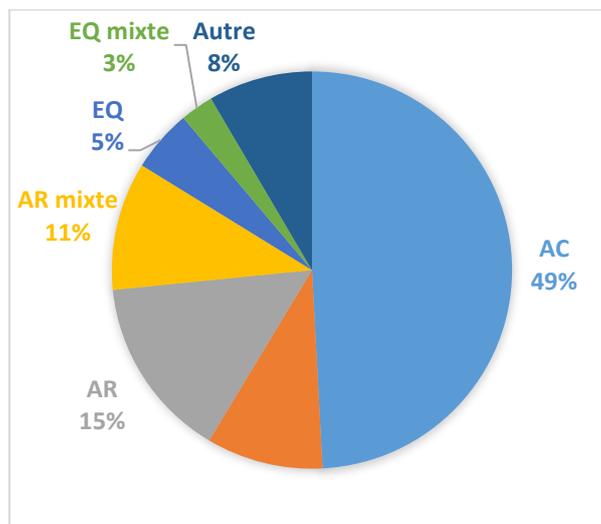


Graphique 19: Evolution des écoles de formations chez les hommes de l'enquête

Chez les hommes, la distinction entre les hommes formés en Belgique et en France est plus nette mais les tendances s'inversent d'une année à l'autre (Graphique19).

5. Espèces traitées principales selon le genre

Les femmes de l'étude sont davantage orientées vers la médecine et la chirurgie des animaux de compagnie que leurs confrères masculins (73% déclarant une telle activité contre 58% pour les hommes). Les hommes de l'étude exerçaient significativement plus la médecine des animaux de rente (26%) que dans l'ensemble des sortants de moins de 40 ans de 2015 et de 2016 (graphique 20 et tableau 3).



Graphique 20: Espèces traitées principales chez les hommes de l'étude

Nous pouvons remarquer que les femmes de l'étude exerçaient moins en rural que leurs homologues masculins de l'étude (-14%) mais en proportion similaire à la



Graphique 21: Espèces traitées principales chez les femmes de l'étude

population générale des sortantes de moins de 40 ans de 2015 et 2016 (cf. tableau 2 et graphique 21).

Chez les hommes l'âge n'a pas beaucoup d'influence sur l'espèce principale traitée en revanche chez les femmes, les moins de 32 ans sont surreprésentées dans l'activité équine (71%).

III. Analyse et caractérisation de la population des répondants avant la sortie du tableau

A. Représentativité de l'échantillon des répondants

La modalité de diffusion de l'enquête et la réception des résultats font que nous n'avons pas pu obtenir la fiche démographique de tous les répondants. Autrement dit, pour certains répondants nous n'avons pas pu faire le lien entre le fichier d'information sur la population cible envoyé par l'Ordre des vétérinaires et les réponses au questionnaire de notre enquête. Donc pour ces personnes, il nous est impossible de connaître les informations autres que celles demandées dans le questionnaire. Sur les 245 personnes ayant répondu à notre questionnaire, nous avons les informations démographiques (sexe, âge, lieu de travail,..) pour 173 d'entre elles soit 70,6% de l'ensemble des répondants. Le tableau 6 montre que la répartition hommes/ femmes est similaire à la population cible (Tableau 5). Cependant le nombre de sorties de 2017 et 2018 est supérieur à celui de la population cible (+5%). Pour les années précédentes c'est l'inverse. L'âge moyen est de 32,4 ans soit +0,7 ans que la population cible.

Année de sortie	Femmes		Hommes		Sorties totales	
	N	%	N	%	N	%
2013	2	50,0%	2	50,0%	4	2,3%
2014	9	64,3%	5	35,7%	14	8,1%
2015	14	66,7%	7	33,3%	21	12,1%
2016	25	78,1%	7	21,9%	32	18,5%
2017	40	75,5%	13	24,5%	53	30,6%
2018	40	81,6%	9	18,4%	49	28,3%
Total	130	75,1%	43	24,9%	173	100,0%

Tableau 6: Evolution de la population connue des répondants

Dans notre travail d'analyse, nous allons faire des sous-groupes qui comprendront déjà des effectifs assez petits donc nous ne limiterons pas l'étude aux 173 répondants dont nous connaissons toutes les informations nécessaires sauf cas particulier. Par la

suite « population de répondants connus » fera référence aux répondants dont nous connaissons les données démographiques.

B. Méthode de regroupement des répondants

1. Traitement préalable des réponses

La première partie de l'enquête a permis de recueillir les informations utiles pour établir une catégorisation des répondants. Mais avant de pouvoir bien regrouper les répondants quelques modifications et rectifications ont dû être apportées aux réponses. Avant toutes modifications il y avait 253 réponses. Parmi elles, il y avait :

- 2 réponses avec aucun champ rempli
- 6 doublons (mauvaise saisie lors de la première réponse à l'enquête)

Après analyse de la pertinence de supprimer ces réponses, nous nous sommes retrouvé avec 245 réponses à l'enquête soit un taux de réponse de 23,3%.

Ensuite nous avons parcouru les réponses afin de bien pouvoir cerner globalement la répartition de la population des vétérinaires répondants. Au cours de cette lecture quelques modifications de certaines réponses ont été apportées dans le but d'améliorer la pertinence du regroupement des vétérinaires.

2. Les regroupements des vétérinaires répondants

Les répondants se divisent en deux grands ensembles : les vétérinaires praticiens (au sens d'exerçant la médecine et la chirurgie des animaux) dans une structure privée ou publique et les vétérinaires non praticiens avant leur sortie du tableau de l'Ordre. Le premier ensemble regroupe 209 vétérinaires (soit 85,3% des répondants). Le second ensemble regroupe donc 36 vétérinaires soit 14,7%. Il est important de noter que quelques cas atypique ont été placés dans le second groupe :

- deux vétérinaires n'ayant jamais pratiqué en France et qui pratiquent à l'étranger ;
- un vétérinaire n'ayant jamais pratiqué et s'étant reconverti dès la fin de ses études vétérinaires.

La vision du métier de vétérinaire en France qu'ils ont pu avoir au cours de leurs études fait que nous avons placé ces vétérinaires dans l'ensemble des non praticiens.

En ce qui concerne l'ensemble des praticiens en clientèle il se décompose comme suit :

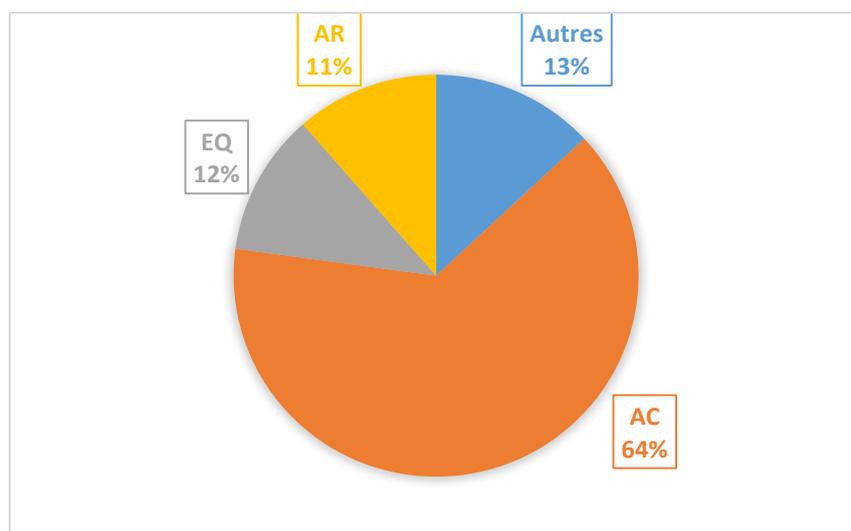
- 180 dans un établissement de soin vétérinaire (CHV/ cabinet/ clinique)
- 29 dans un établissement d'enseignement vétérinaire (CHUV)

Donc la description de la population des répondants va s'attacher à décrire tout d'abord les caractéristiques générales professionnelles de la population interrogée lorsqu'elle était inscrite au tableau de l'Ordre (modalité d'exercice, temps de travail, salaire,...). Ensuite, nous décrivons les évolutions professionnelles des répondants entre leurs situations avant et après la sortie du tableau de l'Ordre tout en les regroupant selon l'activité vétérinaire dans lequel ils se trouvaient avant la sortie (praticien privé, praticien public, non praticien). Puis nous terminerons par analyser les raisons pour lesquelles les personnes interrogées ont choisi de quitter le tableau et le bilan que ces personnes tirent de leur vécu en tant que vétérinaire.

C. Caractéristiques générales de la population des répondants

1. Espèces traitées principales

Avec 14,7% des réponses de l'enquête, les vétérinaires non praticiens en clientèle sont surreprésentés dans la population des répondants par rapport à la population cible dans laquelle ils représentent seulement 6%. Cette observation se répercute également sur les espèces traitées principales (graphique 22) où la catégorie « autre » représente 13% des espèces traitées. Dans cette catégorie sont incluses : les activités sur les animaux de laboratoire, de la faune sauvage, et les vétérinaires ne déclarant pas d'espèce en particulier. L'activité « animaux de compagnie » est moins bien représentée (-5%) que dans la population cible. Et l'activité « animaux de rente » y est inférieur de 4% par rapport à cette même population. En revanche, l'activité équine y est similaire.

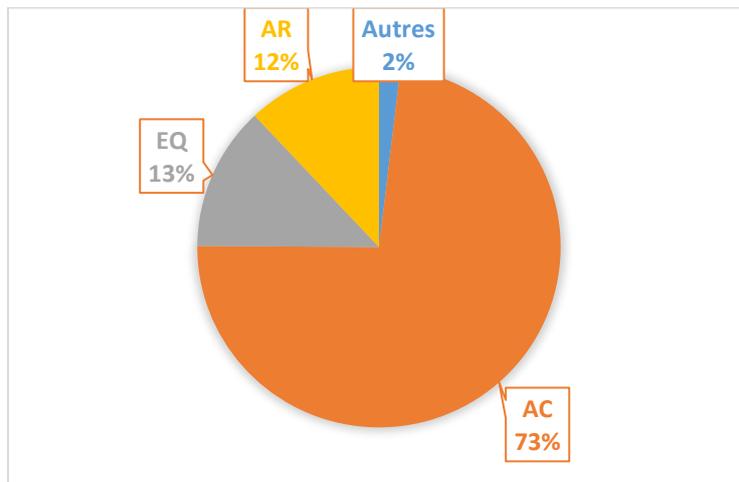


Graphique 22: Espèces traitées principales dans la population des répondants

D. Analyse des vétérinaires interrogés praticiens en clientèle avant la sortie (N=209)

1. Espèces traitées principales

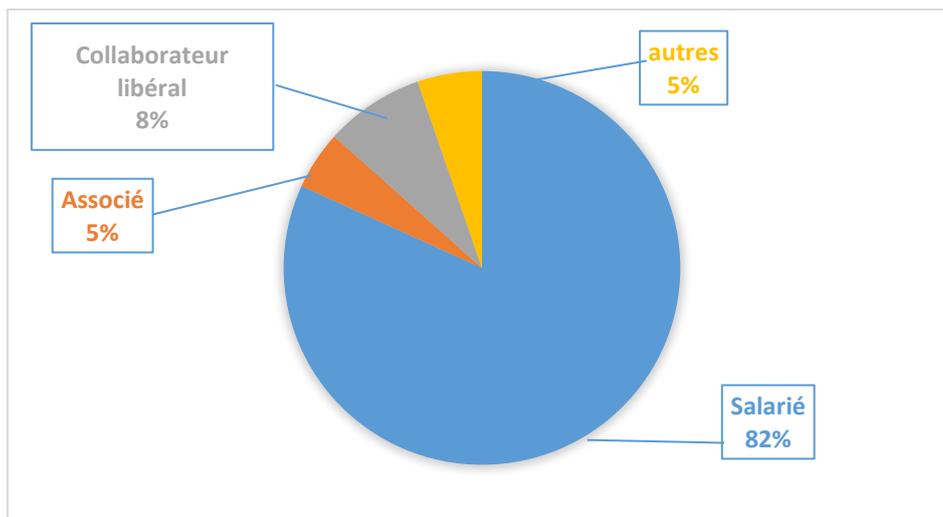
Chez l'ensemble des vétérinaires praticiens de l'enquête, la médecine des animaux de compagnie est présente en proportion plus importante que dans la population cible de l'enquête (+4%). Nous pouvons faire le même constat pour l'équine (+3%). La médecine rurale est plus en recul chez les répondants (-3%) (Graphique 23). La catégorie « autre » regroupe les vétérinaires ne déclarent pas d'espèce en activité principale : 3 font de la recherche ou de l'enseignement et un autre a une activité mixte 50% rurale et 50% canine.



Graphique 23: Espèces traitées principales chez les praticiens de l'enquête

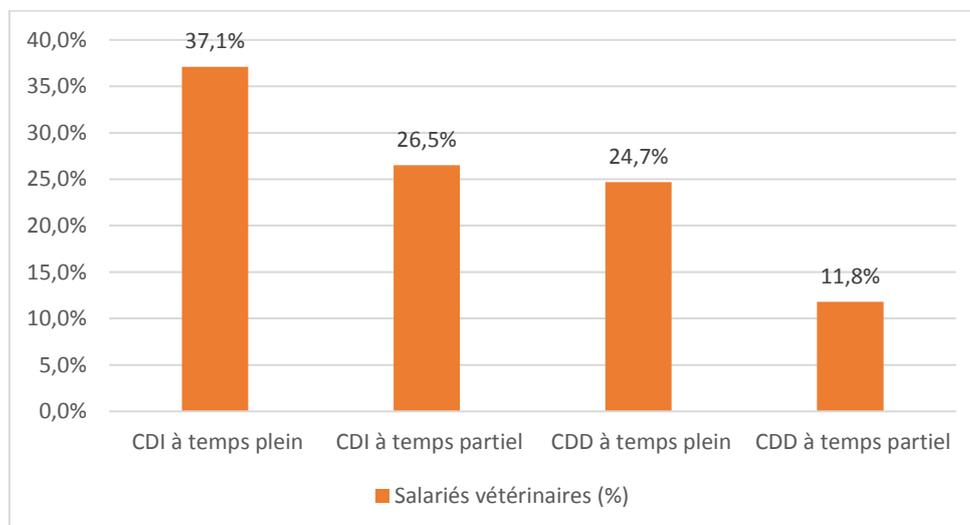
2. La modalité d'exercice chez les praticiens de l'étude

Comme il a été dit auparavant, 180 praticiens travaillent dans un cabinet, clinique ou dans un CHV soit 86,1% des praticiens. 29 travaillent dans un CHUV. Dans la première partie, nous avons mentionné la part importante du salariat chez les jeunes vétérinaires (65%) : cela se confirme dans cette étude avec 81,8% de vétérinaires salariés parmi les répondants. Les collaborateurs libéraux et les associés sont nettement minoritaires chez les répondants (8,1% et 4,8% respectivement) (Graphique 24). Dans les statuts « autres » sont regroupés les jeunes vétérinaires réalisant une formation dans un CHUV (internat) principalement puisqu'ils conservent un statut d'étudiant.



Graphique 24: Modalités d'exercice chez les praticiens vétérinaires de l'étude

Au sein des salariés du secteur libéral, 38,3% étaient à temps partiel (dont 70% sous contrat à durée indéterminée) avant leur sortie du tableau de l'Ordre (Graphique 25). Le temps partiel était majoritairement choisi (70,1%). Le temps partiel est minoritaire chez les libéraux de l'enquête (25%) mais si nous comparons ce taux à la population nationale libérale vétérinaire, il est important. Cependant ce chiffre est calculé sur un très faible échantillon (N=27).



Graphique 25: Modalité d'exercice chez les salariés du secteur libéral de l'enquête

Parmi les vétérinaires en clientèle privée, 50% d'entre eux travaillent dans un établissement avec l'équivalent de 3 vétérinaires à temps plein, au plus. La moyenne est de 5,4 ETP dans les établissements de soins privés, chiffre supérieur à la moyenne nationale. 12,7 % travaillent seul, c'est inférieur à la moyenne de la population générale vétérinaire de 2016. Si nous ajoutons les CHUV, la moyenne de vétérinaires en équivalent temps plein augmente à 12,2. En résumé, les répondants représentent une

population de praticiens qui se regroupe de manière plus importante que dans la population générale.

3. Répartition du temps de travail

En ce qui concerne les gardes, près de 3 praticiens sur 4 effectuaient des gardes (72,7%). En détail, les gardes concernaient 8 libéraux sur 10 et 7 salariés sur 10. Donc si la garde faisait quasiment partie intégrante de l'activité des praticiens il n'en est pas de même pour les tâches annexes à la pratique médicale. En effet, plus des trois quarts des praticiens n'effectuaient pas de telles tâches (77%) (Tableau 7). A noter que chez les libéraux, un sur deux n'en réalisait aucune.

Types	Activités annexes principales	
	N	%
Aucune	161	77,4%
Comptabilité/gestion	17	8,2%
Achat	3	1,4%
Communication	13	6,3%
Enseignement	7	3,4%
Recherche	3	1,4%
Etudes	2	1,0%
Autres	2	1,0%

Tableau 7: Activités annexes principales chez les praticiens de l'étude

4. Les revenus chez les praticiens de l'étude

Près de 80% des praticiens ayant répondu à l'enquête déclarent une rémunération inférieure à 35 000 € par an (soit moins de 2 900 € par mois). 96,6% des praticiens ont une rémunération inférieure à 5 000€ par mois.

E. Analyse des vétérinaires non praticiens de l'étude avant la sortie du tableau de l'Ordre

1. Des secteurs d'activité variés

Le secteur de la recherche est le premier domaine d'activité des vétérinaires non praticiens : la majorité travaille dans un centre de recherche (CNRS, centre de primatologie notamment). Le secteur de l'inspection vétérinaire est le deuxième domaine d'activité, principalement au sein d'une Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et dans des structures spécialisées dans l'exportation/importation d'animaux. Le tableau 8 résume l'ensemble des structures dans lesquelles officient les vétérinaires non praticiens en clientèle :

Structures d'activité	Vétérinaires (N)	Part (%)
Centre de recherche	10	30,3
Inspection de la Santé Publique	5	15,2
Entreprise pharmaceutique	5	15,2
Entreprise agro-alimentaire	3	9,1
Groupement agricole	2	6,1
Entreprise de services (consultance)	3	9,1
Parc zoologique/parc naturel	2	6,1
Administration	1	3,0
Laboratoire d'analyses vétérinaire	1	3,0
Association Protection Animale	1	3,0

Tableau 8: Structures d'activité des vétérinaires non praticiens de l'étude

Un petit nombre de vétérinaires travaillent dans la production et la distribution de médicaments vétérinaires ou d'aliments (humain/animal) ou bien dans un zoo.

2. Modalité d'exercice chez les non praticiens de l'étude

Le temps partiel est très minoritaire dans cette tranche de la population de l'étude puisque cela concerne seulement 9,1% des non praticiens et ils sont tous embauchés avec un contrat à durée indéterminée. Au sujet des types de contrats de travail : 60,6% sont salariés en CDI à temps plein, 24,3% sont salariés en CDD à temps plein, 3% sont fonctionnaires et 3% sont en formation au sein d'une université.

La répartition du temps de travail est différente par rapport aux praticiens. Près de 40% des vétérinaires non praticiens déclarent faire des astreintes soit 30% de moins que chez les praticiens en clientèle. En revanche 84,4% des non praticiens font des activités annexes à leur tâche principale. Pour la plupart cela concerne la communication et la valorisation de la structure dans laquelle ils travaillent (marketing, organisation de congrès,...). Vient en deuxième position les ressources humaines puis dans une moindre mesure la recherche et un travail de contrôle d'une réglementation donnée (sanitaire, règlement administratif,...). Ci-après, le tableau 9 récapitule les activités annexes :

Types	Activités annexes principales	
	N	%
Communication interne/externe	16	50,0
Ressources Humaines	6	18,8
Aucune	5	15,6
Recherche	3	9,4
Contrôle	2	6,3

Tableau 9: Activités annexes principales chez les non praticien de l'étude

Les structures dans lesquelles exercent les non praticiens emploient en moyenne 6,8 vétérinaires en équivalent temps plein. 50% des structures emploient moins de 3

vétérinaires en équivalent temps plein. Ces valeurs sont identiques à celles observées pour les structures vétérinaires libérales.

3. Revenus des vétérinaires non praticiens

Plus d'un non praticien sur deux perçoit une rémunération inférieure à 2 900 €/ mois et 87,5% déclarent gagner moins de 5 000€/ mois. Ainsi dans cette tranche de la population de l'étude, le salaire est plus élevé que chez les praticiens interrogés.

IV. Analyse et caractérisation de la population de l'étude à la sortie du tableau de l'Ordre

Nous allons étudier les différentes modalités de sortie de chaque catégorie de vétérinaires. Pour cela nous allons subdiviser l'ensemble des vétérinaires praticiens selon que le vétérinaire travaillait soit au sein d'un cabinet/ clinique/ CHV soit au sein d'un CHUV. Nous conserverons les vétérinaires non praticiens dans un même ensemble.

A. Les vétérinaires praticiens en milieu privé au moment de la sortie (N=180)

1. Le statut professionnel au moment de la sortie

Au moment de la sortie, parmi les 180 vétérinaires pratiquants au sein d'un CHV/clinique/cabinet nous répertorions :

- 81 en activité professionnelle (45%)
- 41 volontairement sans emploi (22,8%)
- 36 en reprise d'études vétérinaires ou non (20%)
- 19 en recherche d'emploi (10,6%)
- 3 pour invalidité ou sans raison révélée (1,6%)

2. Les sortants vétérinaires actifs (N=81)

Plus d'un tiers (N=29) des vétérinaires pratiquants en France avant leur sortie du tableau de l'Ordre choisissent de poursuivre la pratique en clientèle dans un pays étranger. La plupart de ces vétérinaires ont une activité en tant que salarié. Seulement 19,2% ont un statut de libéral à l'étranger. Chez les salariés (N=46), 65% sont

employés en CDI à temps complet, 8,7% en CDI à temps partiel et 21,7% en CDD à temps complet

22,2% des praticiens en milieu privé optent pour une conversion dans un secteur vétérinaire non praticien et ne nécessitant donc pas une inscription à l'Ordre.

Le tableau suivant (Tableau 10) présente l'ensemble des secteurs vétérinaires choisis ainsi que leur importance. L'Inspection de la Santé Publique vétérinaire est le premier secteur vétérinaire de reconversion professionnelle.

Secteurs vétérinaires de reconversion		
	N	%
Inspection de la Santé Publique	7	38,9%
Industrie pharmaceutique vétérinaire	4	22,2%
Enseignement	3	16,7%
Conseil vétérinaire	2	11,1%
Vétérinaire des Armées	1	5,6%
Laboratoire d'analyse vétérinaire	1	5,6%

Tableau 10: Secteurs vétérinaires de reconversion des vétérinaires praticiens en clientèle privée

Ainsi, 58% des vétérinaires qui exerçaient en clientèle privée conserve une activité professionnelle relevant du champ des « métiers du vétérinaire » après leur sortie volontaire du tableau de l'Ordre.

Dans les secteurs de reconversion professionnelle non vétérinaire, nous pouvons citer l'enseignement (12,3%), l'Administration et les collectivités (11%). Certains choisissent de créer leur propre entreprise dans un domaine non médical ou alors de se lancer dans des projets professionnels qui leur tenaient également à cœur (la restauration, la pâtisserie, la politique).

3. Les vétérinaires sortants en recherche d'emploi (N=19)

Presqu'un vétérinaire sur deux cherchant un emploi prospecte dans des cabinets et cliniques à l'étranger (47%). Trois sur dix cherchent un emploi dans les secteurs de l'enseignement, de l'industrie agro-alimentaire ou bien dans l'Administration.

4. Les vétérinaires en reprise d'études (N=36)

En ce qui concerne les études choisies par les vétérinaires praticiens sortants, 97% sont diplômantes et décernent un diplôme de niveau bac + 3 dont plus des trois quarts sont de niveau bac +5.

- 44,4% choisissent des études dans le domaine des sciences vétérinaires
- 36,1% débutent des études de sciences médicales et pharmaceutiques
- 19,5% débutent des études dans d'autres domaines

Les études vétérinaires sont en général des approfondissements en clinique des animaux (43,8%) pour obtenir le grade de spécialiste (programme européen de

résidence) ou avoir une formation clinique complémentaire (internat, internat spécialisé). Cependant, certains choisissent de recevoir une formation complémentaire pour se reconvertir dans un autre secteur vétérinaire (Santé publique vétérinaire, enseignement, épidémiologie,...).

Pour ceux qui se tournent vers les Sciences médicales et pharmaceutique ils se répartissent parmi les études de médecine, d'infirmier, de sage-femme ou bien de sciences pharmaceutiques.

Les domaines d'études plus marginaux concernent l'oéologie, la musique, la biologie et l'éducation.

5. Les vétérinaires sortant et volontairement sans emploi (N=41)

Il est important de noter que cette catégorie de sortants volontairement sans emploi concerne quasiment exclusivement les praticiens en clientèle privée (93,2%). Il n'en existe aucun chez les praticiens en milieu universitaire. C'est une population particulièrement complexe à analyser puisque les raisons avancées pour expliquer la sortie n'est pas forcément neutre et ne répond pas forcément à un impératif ou à un objectif aussi précis qu'un changement de projet professionnel classique.

Nous pouvons cerner 5 raisons principales de sortie :

- congé parental/ maternité (51,2%) ;
- projet personnel (14,7%) ;
- insatisfaction de l'environnement de travail (14,6%) ;
- vie professionnelle empiétant trop sur la vie de famille (4,9%) ;
- problème de santé (4,9%)

Le congé parental et la maternité sont les raisons les plus citées pour expliquer l'arrêt du travail (N=21). A l'exception d'un répondant, ces personnes avancent uniquement cette raison et ne mentionnent pas de raisons professionnelles.

Pour les autres motifs, souvent elles résultent d'un ensemble de raisons à l'origine de la prise de décision d'arrêter la pratique en clientèle.

Parmi les personnes sortant du tableau en raison d'une insatisfaction de leur ancien emploi (N= 6) ou pour privilégier la vie de famille (N=2) : 5 évoquent un stress, 4 un surmenage nécessitant un « besoin de souffler », 3 parlent d'une activité professionnelle « phagocytant » la vie privée.

Les raisons médicales regroupent les accidents de travail ou les surmenages professionnels engendrant une incapacité de travail.

En ce qui concerne un éventuel retour de ces personnes vers une pratique vétérinaire nous n'avons que peu de recul. La figure 7 montre que 77,2% des répondants volontairement sans emploi et dont nous connaissons la date de sortie sont sortis il y

a moins de 1,5 ans. Nous pouvons donc bien imaginer qu'une partie non négligeable de ces personnes interrogées reviendront par la suite.

Volontairement sans emploi

Taux de réponse : 85,4%

	Nb	% cit.
2014	1	2,9%
2015	2	5,7%
2016	5	14,3%
2017	8	22,9%
2018	19	54,3%
Total	35	100,0%

Figure 7: Date de sortie des répondants praticiens volontairement sans emplois

6. Bilan sur les sorties des vétérinaires praticiens du secteur privé (N=180)

Nous allons regrouper les sorties afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble (Tableau 11). Si nous regroupons les vétérinaires selon l'éloignement du domaine d'origine vétérinaire quelques soit le statut (étudiant, travailleur, volontairement sans emploi) :

- 42,8 % des vétérinaires choisissent ou souhaitent partir dans un tout autre domaine
- 25 % des vétérinaires restent praticiens dont 84,4% à l'étranger
- 16,1 % des vétérinaires s'orientent vers un autre domaine vétérinaire
- 14,4 % des vétérinaires n'ont pas de décision arrêtée au moment de la sortie

Nous intégrons dans les décisions incertaines les sorties volontaires pour raison de congé parental/ de grossesse et les quelques personnes qui sont sorties pour prendre du recul ou n'ayant pas d'idée préétablie à la sortie. Les vétérinaires pratiquants en clientèle à l'étranger n'incluent pas les vétérinaires en formation à l'étranger puisqu'au moment de commencer la formation, il n'est pas certain qu'ils resteront dans le pays par la suite.

Secteur d'activité à la sortie	Situation professionnelle des vétérinaires à la sortie				
	En activité	En étude	En recherche d'emploi	Sans emploi	Tous statuts
Clientèle libérale	29 (35,8%)	7 (19,4%)	9 (47,4%)	N.C	45 (25%)
Vétérinaire hors clientèle	18 (22,2%)	10 (27,8%)	1 (5,3%)	N.C	29 (16,1%)
Autres secteurs	34 (42%)	19 (52,8%)	7 (36,8%)	17 (41,5%)	77 (42,8%)
Indécis	0 (0%)	0 (0%)	2 (10,5%)	24 (58,5%)	26 (14,4%)
Ensemble des secteurs	81 (45%)	36 (20%)	19 (10,6%)	41 (22,8%)	180

Tableau 11 : Répartition des vétérinaires praticiens du privé à la sortie du tableau (N.C : non connu)

Notons tout de même que certaines formations « autres secteurs » entamées par certains des répondants praticiens ne sont pas forcément très éloignées de secteurs « vétérinaires hors clientèle ». Nous pouvons ainsi imaginer que ces vétérinaires se réorientent à la fin de ces études vers des secteurs « vétérinaires hors clientèle » et que ces études soient simplement une formation complémentaire en vue de ce projet de reconversion.

NB : 3 personnes de cette population vétérinaire n'ont pu être classés dans une catégorie.

B. Les vétérinaires praticiens en milieu universitaire au moment de la sortie (N=29)

1. Le statut professionnel au moment de la sortie

Les praticiens des CHUV conservent une activité professionnelle à la sortie du tableau pour 58,6% d'entre eux. Un peu plus d'un tiers reprennent les études (34,5%). Une minorité se retrouve en recherche d'emploi (6,9%) et aucun ne se retrouvent volontairement sans emploi. Un point important à signaler est qu'un praticien en milieu universitaire peut avoir une dérogation pour l'inscription à l'Ordre sous certaines conditions (statut d'étudiant, enseignant-chercheur, pas de travail en clientèle privée). Ainsi, certains sortent du tableau car ils entrent dans ce cadre tout en continuant la pratique en clientèle universitaire.

2. Secteurs professionnels à la sortie chez les praticiens en CHUV (N=17)

Les secteurs professionnels sont bien moins diversifiés que chez les praticiens en clientèle privée. 70,6% partent pratiquer en clientèle à l'étranger et 29,4% restent dans l'enseignement et la recherche dans un CHUV.

Parmi ceux partant à l'étranger, ils sont pour la plus grande majorité salariés (89,1%) et travaillent tous à temps plein.

3. La poursuite des études chez les praticiens universitaires (N=10)

Les formations sont diplômantes pour 90% d'entre elles et couvrent les domaines vétérinaires pour 90% d'entre elles. La majorité des reprises d'études sont en réalité des poursuites d'étude en vue de se spécialiser dans un domaine clinique vétérinaire (77,8%). Au moins 44,4% des études de spécialisation vétérinaires ont lieu à l'étranger.

4. Bilan sur les praticiens en milieu universitaire

A la différence des praticiens du privé, ces praticiens restent très majoritairement dans la pratique en clientèle. Toutefois, 55% des praticiens universitaires partent à l'étranger pour se former ou bien pour continuer la pratique en clientèle.

C. La situation des vétérinaires non praticiens en clientèle à la sortie (N=34)

L'échantillon étant assez petit (N=34) et les secteurs professionnels à la sortie du tableau étant assez variés, il est particulièrement compliqué de tirer des conclusions sur cette population de l'enquête.

1. Le statut de ces professionnels à leur sortie du tableau

Au moment de la sortie des vétérinaires non praticien en clientèle :

- 19 sont en activité professionnelle (55,9%)
- 9 reprennent des études (26,5%)
- 3 sont à la recherche d'un emploi (8,8%)
- 3 se retrouvent volontairement sans emploi (8,8%)

Nous pouvons remarquer que parmi les vétérinaires en activité au moment de leur sortie, 31,6% conservent le même emploi et sortent uniquement car l'inscription au tableau de l'Ordre n'est pas obligatoire. Ces vétérinaires travaillent dans des centres de recherche ou bien dans les DDPP.

2. Les vétérinaires en activité lors de la sortie (N=19)

Les secteurs d'activité sont très variés. Notons tout de même que 13 de ces vétérinaires sortants conservent un lien avec le domaine vétérinaire (68,4%). Certains conservent leur emploi, d'autres changent de domaine d'activité vétérinaire et quelques-uns partent à l'étranger poursuivre leur activité.

Parmi ces répondants 2 choisissent de retourner vers la pratique en clientèle mais à l'étranger. Les secteurs d'activité que l'on retrouve un peu plus sont la recherche/l'enseignement (15,8%) et l'Administration (10,5%). Les autres secteurs d'activité sont très disparates.

En ce qui concerne les vétérinaires en recherche d'emploi : l'industrie agro-alimentaire, les ONG et l'activité en clientèle à l'étranger sont les trois secteurs cités.

3. La reprise des études chez les non praticiens de l'étude (N=9)

Les études entamées par ces vétérinaires sont toute diplômantes et décernent un diplôme de niveau bac +5 minimum pour 78% des formations. 4 de ces non praticiens en clientèle s'orientent vers des études vétérinaires. Le choix de cette reprise d'étude semble répondre à une logique d'approfondissement des connaissances dans leur domaine d'activité pour la majorité. Ces études vétérinaires sont des programmes de spécialisation ou des masters (pathologie anatomique, médecine zoologique, épidémiologie,...) dont les ¾ ont lieu à l'étranger dans les pays anglo-saxons (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Nouvelle Zélande).

Les formations non vétérinaires concernent divers domaines (commerce, droit, biologie, sciences médicale,..).

4. Les vétérinaires volontairement sans emploi (N=3)

Peu de vétérinaires non praticiens arrêtent leur activité et se retrouvent volontairement sans emploi. Les raisons avancées pour expliquer ce choix sont :

- des raisons familiales
- une surcharge de travail
- se recentrer et entamer d'autres projets professionnels

D. Bilan sur les sorties des vétérinaires ayant répondu

Les personnes ayant répondu à l'enquête sont essentiellement des praticiens vétérinaires (85,3%) toutefois les vétérinaires non praticiens ayant répondu (13,9%) sont surreprésentés comparés à la population cible de notre étude (6% de non praticiens) et les populations totales annuelles de vétérinaires recensées au tableau de l'Ordre entre 2015 et 2017 (3% de non praticiens).

Bien que l'échantillon de vétérinaire travaillant dans les CHUV soit faible (N=29) la quasi-totalité des répondants (N=27) reste proche de la pratique vétérinaire.

Les vétérinaires praticiens en clientèle privés (N=180) ayant répondu à notre enquête se regroupent en 3 catégories : ceux restants proches du métier de vétérinaire (N=74), ceux s'orientant vers des secteurs éloignés de la profession vétérinaire (N=77) et ceux qui sont indécis au moment de leur sortie (N=26). Les indécis comprend très majoritairement des interrogés qui se sont retrouvés volontairement sans emploi au moment de la sortie du tableau. Le retour de ces interrogés dans un domaine vétérinaire pourrait être envisagé pour ceux étant parti en raison d'un congé parental ou d'une grossesse. Malheureusement nous n'avons pas suffisamment de recul pour objectiver clairement ce retour (cf. figure 7).

Les non praticiens vétérinaires interrogés (N=34) regroupe un ensemble de personnes issus de secteurs vétérinaires variés (Tableau 8) et lorsqu'ils sortent du tableau ils vont dans des domaines vétérinaires et non vétérinaires variés. Les échantillons de chaque sous-groupe étant restreint, il est difficile de généraliser les tendances de ce groupe. Néanmoins, 19 répondants de cette catégorie restent dans un domaine vétérinaire.

Voici un tableau récapitulatif (Tableau 12) qui synthétise le nombre de répondants choisissant soit un secteur vétérinaire soit un secteur non vétérinaire à la sortie selon son statut initial (praticien ou non) :

Secteurs d'activité à la sortie	Statuts vétérinaires		
	Praticiens	Non praticiens	Total
Secteurs vétérinaires	101	19	120
Secteurs non vétérinaires	79	15	94
Indécis	26	2	28
Total	206	36	242

Tableau 12: Bilan général des sorties de l'enquête

NB : les 3 répondants qui ne sont pas mentionnés dans ce tableau sont ceux non intégrés dans la partie descriptive des situations professionnelles (cf. Partie 3, III,A,2)

V. Analyse de la situation des répondants au moment de l'enquête

A. La majorité est dans la même situation qu'à la sortie du tableau

Au moment de répondre au questionnaire, près de 3 vétérinaires sur 4 étaient dans la même situation professionnelle qu'au moment de la sortie du tableau de l'Ordre (74,7%). Parmi ceux qui ont changé de situation :

- 46,8% étaient en activité professionnelle à la sortie
- 21% étaient en reprise/poursuite d'études à la sortie
- 19,4% étaient en recherche de travail à la sortie
- 11,3% étaient volontairement sans emploi à la sortie

B. Les vétérinaires changeant de situation professionnelle

Un vétérinaire sur deux en recherche d'emploi au moment de la sortie ne l'est plus au moment de répondre à l'enquête. C'est le groupe qui présente le plus de modification. Les vétérinaires en activité ou en reprise d'études à la sortie suivent la tendance

générale. La population volontairement sans emploi est celle qui change le moins de statut professionnel puisque seulement 15,9% ont une situation différente par rapport à la sortie.

VI. Motifs de sortie du tableau avancés par les répondants

Dans cette partie de l'analyse nous reprendrons principalement les différentes catégories de répondants mentionnés dans le tableau 12. Cependant nous simplifierons encore ce découpage en ne différenciant pas les praticiens et les non praticiens (Tableau 13). Certaines populations comprendront un peu moins ou un peu plus de personnes par groupe car le logiciel d'analyse ne permet pas toujours le regroupement complet de l'ensemble des groupes vu précédemment (cf. partie 3,I,A,2).

Secteurs d'activité à la sortie	Nombre d'interrogés analysés
Secteurs vétérinaires	116
Secteurs non vétérinaires	82
Indécis	28
Tous secteurs	245

Tableau 13: Populations simplifiées des répondants pour les analyses subjectives de l'enquête.

Vous êtes sorti(e) du tableau de l'Ordre principalement en raison

:

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e))	70	28,6%
d'un choix de réorientation professionnelle	60	24,5%
d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...)	37	15,1%
d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée	31	12,7%
d'une volonté de reprendre des études	18	7,3%
Inscription non obligatoire	15	6,1%
d'un problème médical	8	3,3%
autre	6	2,4%
Total	245	100,0%

Figure 8: Motifs de sortie exprimés par l'ensemble des répondants

Si nous considérons l'ensemble de la population des répondants, le déménagement à l'étranger est le premier motif cité pour expliquer la sortie du tableau (28,6%). Le choix d'une réorientation professionnelle arrive en deuxième position (24,5%) (Figure 8).

La catégorie des motifs « autres » regroupe les quelques personnes qui indiquent être sorties pour des motifs divers dont aucun ne semble ressortir nettement pour expliquer leur sortie. Dans la population connue masculine (N=43), le motif de sortie lié à la vie de famille est marginal (N=2). Le déménagement à l'étranger (N=16) et la réorientation professionnelle (N=13) sont les deux motifs nettement privilégiés par rapport aux autres motifs. Dans la population connue féminine (N=130), la réorientation (N=32), le déménagement à l'étranger (N=30) et la vie de famille (N=24) sont les principaux motifs. Les études et l'opportunité professionnelle sont des motifs secondaires.

Si nous retirons les réponses apportées par les répondants qui poursuivent leur métier de praticien à l'étranger nous obtenons les résultats suivants (Figure 9) :

Vous êtes sorti(e) du tableau de l'Ordre principalement en raison :
(Hors vétérinaires à l'étranger)

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
d'un choix de réorientation professionnelle	58	29,0%
d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...)	37	18,5%
d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e))	37	18,5%
d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée	22	11,0%
d'une volonté de reprendre des études	17	8,5%
Inscription non obligatoire	15	7,5%
d'un problème médical	8	4,0%
autre	6	3,0%
Total	200	100,0%

Figure 9: Motifs de sortie des répondants (hors vétérinaire à l'étranger)

Nous constatons que le choix d'une réorientation professionnelle devient le principal motif avancé pour expliquer la sortie du tableau de l'Ordre.

Chez les répondants s'étant éloignés de la profession vétérinaire (N= 82) près de 40% sont sortis par souhait de se réorienter professionnellement (Figure 10).

Vous êtes sorti(e) du tableau de l'Ordre principalement en raison :

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
d'un choix de réorientation professionnelle	32	39,0%
d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée	16	19,5%
d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e))	9	11,0%
d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...)	7	8,5%
Inscription non obligatoire	6	7,3%
d'une volonté de reprendre des études	6	7,3%
autre	3	3,7%
d'un problème médical	3	3,7%
Total	82	100,0%

Figure 10: Motifs de sortie des répondants s'éloignant de la profession vétérinaire

Vous êtes sorti(e) du tableau de l'Ordre principalement en raison :

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e))	52	44,8%
d'un choix de réorientation professionnelle	21	18,1%
d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée	15	12,9%
d'une volonté de reprendre des études	12	10,3%
Inscription non obligatoire	9	7,8%
d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...)	5	4,3%
autre	2	1,7%
d'un problème médical	0	0,0%
Total	116	100,0%

Figure 11: Motifs de sortie des répondants restants proches de la profession vétérinaire

Le motif d'un déménagement à l'étranger est majoritaire chez les interrogés qui sont resté dans un secteur vétérinaire (44,8 %) (Figure 11).

Quand nous nous intéressons au motif de sortie selon le statut professionnel à la sortie du tableau (en activité, en reprise d'études...), nous remarquons que près d'un tiers des reprises d'études se fait en vue d'une réorientation professionnelle (32,7%) et près d'un quart suite à un déménagement à l'étranger. 59% des interrogés qui se retrouvent volontairement sans emploi au moment de leurs sorties du tableau sortent pour un motif familial (Annexe 2).

VII. Choix de l'emploi actuel des répondants

La majorité des répondants considère le critère « équilibre vie privée/ vie professionnelle » comme étant celui qui a le plus influé sur la décision d'accepter leur emploi actuel (Figure 12). C'est le plus cité et notamment en première position dans l'ordre d'importance. Cela renforce l'idée avancée par les différentes études menées par VetFuturs : les jeunes générations souhaitent pouvoir concilier travail et vie privée et non plus être seulement accaparé par la vie professionnelle en mettant de côté leur vie personnelle.

Principaux critères de choix de l'emploi actuel

Quels ont été vos trois principaux critères de choix de votre emploi actuel ? (classez par ordre de 1 à 3)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total	Importance
Equilibre vie professionnelle/vie privée	65	47	26	138	1,32
Intérêt pour le poste / les missions	51	42	32	125	1,13
Adéquation avec le projet professionnel	37	44	30	111	0,96
Lieu géographique	32	25	38	95	0,77
Emploi formateur / emploi tremplin	17	14	16	47	0,40
Autre	15	4	8	27	0,26
Intérêt pour le secteur d'activité de l'entreprise	11	18	17	46	0,36
Rémunération	7	14	26	47	0,31
Intérêt pour l'entreprise (notoriété, croissance, taille...)	4	7	5	16	0,13

Figure 12: Critères de choix de l'emploi actuel dans l'ensemble des répondants

L'intérêt pour le poste est le deuxième critère le plus cité et il est également le deuxième critère cité en premier pour expliquer la prise de décision de choisir l'emploi. En revanche l'image et le secteur d'activité de l'entreprise pèsent peu dans la prise de décision. Les répondants attachent ainsi vraiment de l'importance aux missions qui leur sont confiées plus qu'à l'image renvoyée par l'entreprise qui les a recrutés.

Les répondants considèrent le lieu de travail comme étant un critère relativement important mais plutôt secondaire : il est surtout cité en troisième position en termes d'importance. Cependant, au sein de la population connue masculine (N=43) le lieu de travail est le critère cité le plus souvent et au premier rang d'importance. La rémunération rentre peu en considération dans le choix de l'emploi actuel des interrogés.

Chez les répondants qui se sont éloignés de la profession vétérinaire (N=82) l'équilibre de vie et l'intérêt pour le poste sont les 2 premiers critères de choix, loin devant les autres critères (Figure 13).

Principaux critères de choix de l'emploi actuel

Quels ont été vos trois principaux critères de choix de votre emploi actuel ? (classez par ordre de 1 à 3)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total	Importance
Intérêt pour le poste / les missions	26	13	14	53	1,44
Equilibre vie professionnelle/vie privée	26	15	7	48	1,40
Adéquation avec le projet professionnel	11	14	8	33	0,84
Lieu géographique	5	11	14	30	0,62
Intérêt pour le secteur d'activité de l'entreprise	5	14	10	29	0,65
Autre	3	2	3	8	0,20
Rémunération	2	4	10	16	0,29
Intérêt pour l'entreprise (notoriété, croissance, taille...)	2	2	2	6	0,15
Emploi formateur / emploi tremplin	2	3	5	10	0,21

Figure 13: Critères de choix de l'emploi actuel chez les répondants s'éloignant de la profession vétérinaire

Dans la population des répondants conservant une proximité avec la profession vétérinaire (N=116) nous constatons toujours un intérêt certain pour la préservation d'une vie privée épanouissante puisqu'il est le plus souvent cité et majoritairement comme premier critère. L'intérêt pour le poste est également privilégié. Le lieu géographique revêt une importance plutôt secondaire (Figure 14).

Principaux critères de choix de l'emploi actuel

Quels ont été vos trois principaux critères de choix de votre emploi actuel ? (classez par ordre de 1 à 3)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Total	Importance
Intérêt pour le poste / les missions	24	22	13	59	1,11
Equilibre vie professionnelle/vie privée	23	24	18	65	1,16
Lieu géographique	21	11	17	49	0,88
Adéquation avec le projet professionnel	21	24	19	64	1,12
Emploi formateur / emploi tremplin	13	10	9	32	0,59
Rémunération	5	10	15	30	0,43
Intérêt pour le secteur d'activité de l'entreprise	4	3	4	11	0,19
Autre	3	1	2	6	0,11
Intérêt pour l'entreprise (notoriété, croissance, taille...)	2	3	3	8	0,13

Figure 14: Critères de choix de l'emploi actuel des répondants restants dans le milieu vétérinaire

VIII. Comparaison des activités professionnelles par les répondants

Une question du questionnaire consistait à donner son degré d'accord avec les affirmations comparant la dernière activité professionnelle (au moment de répondre à notre enquête) avec la dernière activité en tant qu'inscrit au tableau de l'Ordre. Les échelons d'accord sont valorisés : 1 « Pas du tout d'accord » à 4 « tout à fait d'accord » (Figure 15).

Par rapport à mon activité passée en tant qu'inscrit au tableau de l'Ordre, ma dernière activité professionnelle :

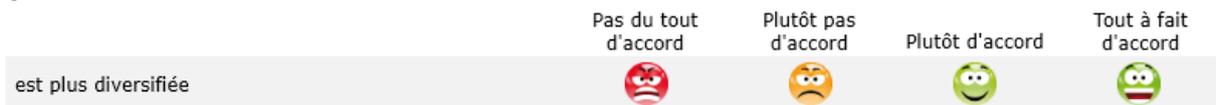
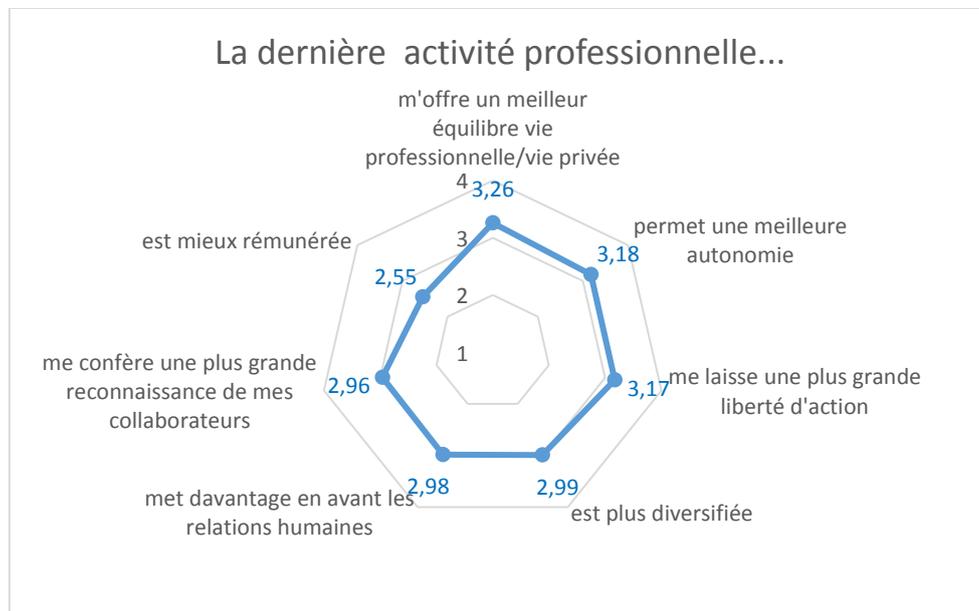


Figure 15: Un exemple de comparaison des activités professionnelles

A. Comparaison dans la population totale des répondants

Globalement la dernière situation professionnelle en tant que non inscrit à l'Ordre ne présente que des avantages par rapport à la situation vétérinaire en tant qu'inscrit à l'Ordre vétérinaire (Graphique 26). La note moyenne générale, toutes affirmations confondues, est de 3 ce qui correspond à « Plutôt d'accord ». La répartition des réponses est centrée autour de ce degré d'accord puisque l'écart type est de 0,86 pour les affirmations pris dans leur ensemble.



Graphique 26: Comparaison des activités professionnelles chez l'ensemble des répondants

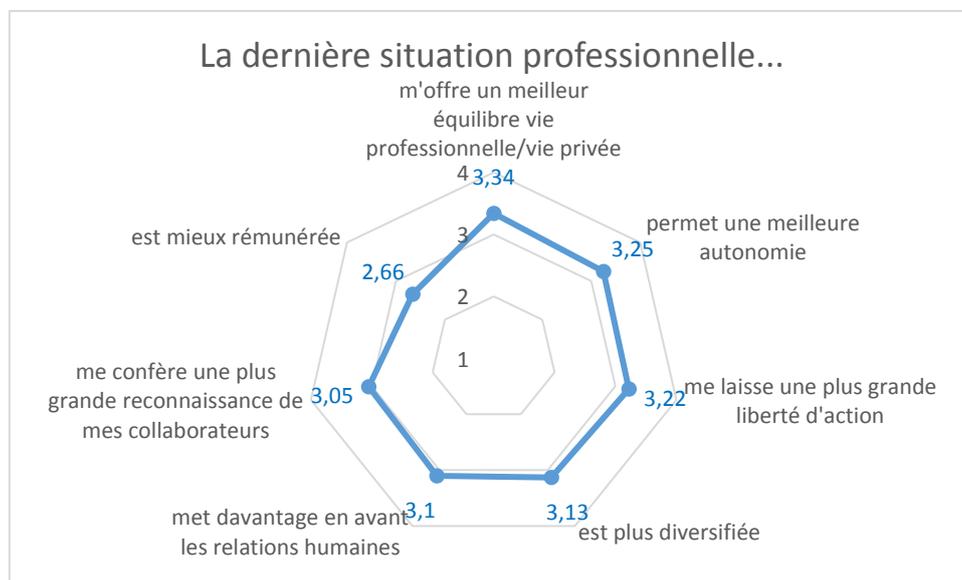
Nous remarquons que la nouvelle activité offre un meilleur épanouissement de la vie privée pour la plupart des répondants puisque ce critère obtient la note maximale (3,26/4). La rémunération n'est véritablement pas la raison principale à l'origine du

départ des répondants de l'Ordre des vétérinaires puisque le critère de la rémunération est celui le moins bien noté (2,55/4). Les répondants sont partagés sur ce point puisque l'écart type à propos de la rémunération y est le plus important (1,1).

Les répondants qui restent dans un domaine vétérinaire (N=116) après leur sortie ont une vision assez similaire à la population générale des répondants (N=245).

B. Comparaison des activités parmi les répondants se réorientant

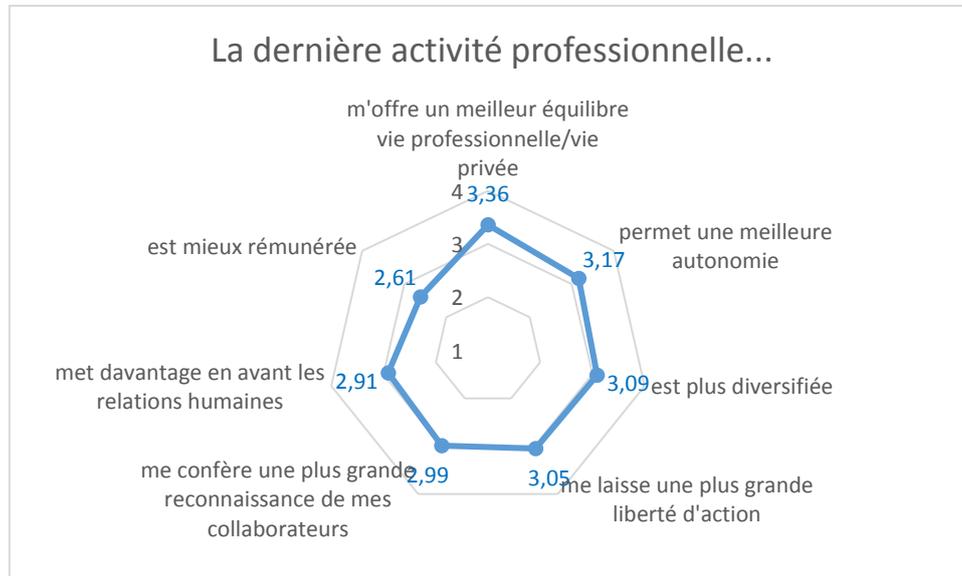
Tout comme l'ensemble des répondants, les personnes ayant déclaré être sorties en vue d'une réorientation professionnelle (N= 91), pense que leur travail après la sortie permet une meilleure conciliation de la vie professionnelle avec la vie privée, que ce travail permet une meilleure autonomie et une plus grande liberté d'action (Graphique 27).



Graphique 27: comparaison des activités professionnelles parmi les réorientations professionnelles

Pour la population connue masculine se réorientant professionnellement (N=18), la liberté d'action (note : 3,5/4) et l'autonomie (note : 3,33/4) sont les deux grandes satisfactions de l'emploi non vétérinaire.

Chez les répondants choisissant un secteur d'activité en rupture avec la profession vétérinaire (N= 82), nous retrouvons les mêmes types de comparaisons que dans la population s'étant réorientée (Graphique 28).

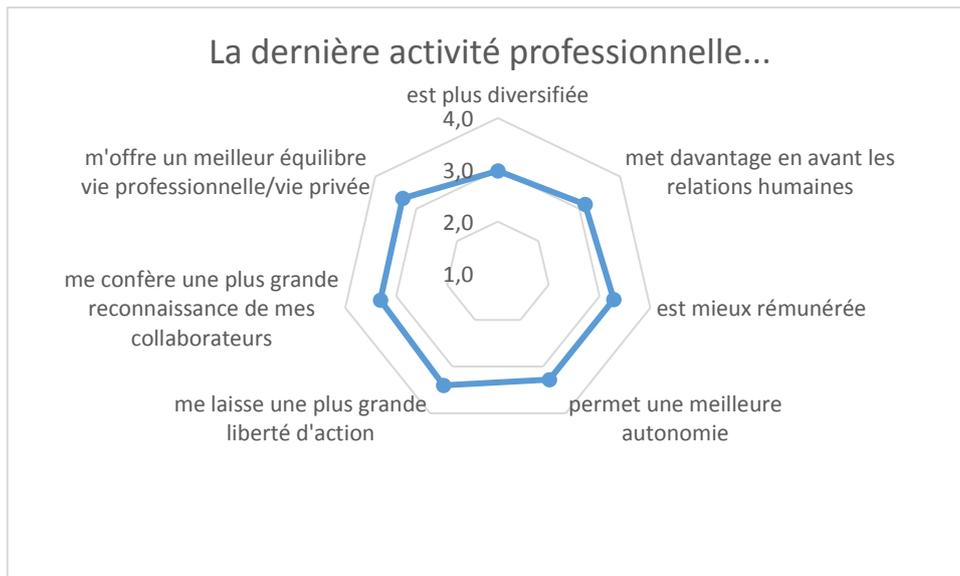


Graphique 28: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants sortis de la sphère vétérinaire

C. Comparaisons des activités au sein de populations particulières de répondants

1. Les répondants poursuivant une activité libérale à l'étranger (N=45)

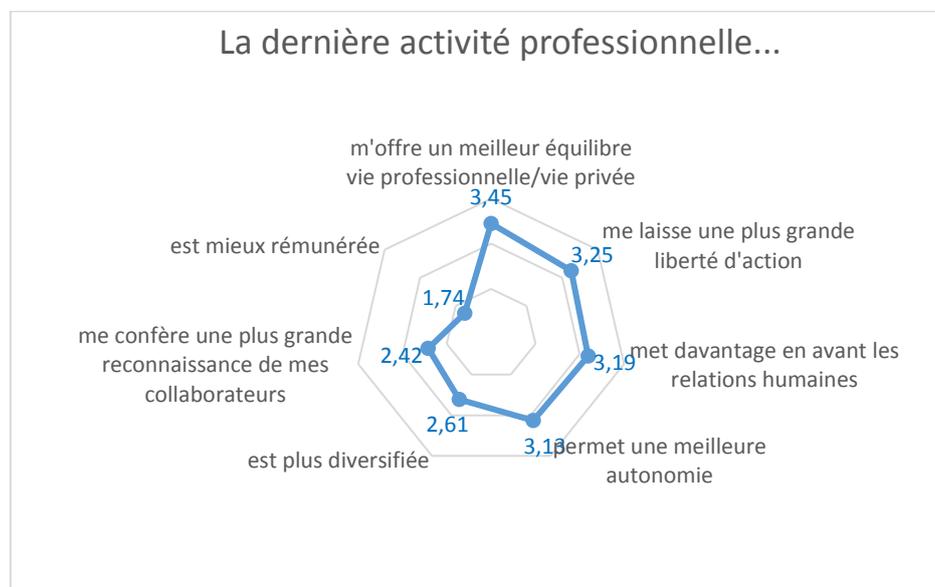
C'est une tranche des répondants qui est la plus satisfaite en tout point du nouvel emploi à l'étranger par rapport à l'activité vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre. La note moyenne générale est plus élevée que dans la population totale des interrogés (3,2/4). La note minimale est 3 pour la diversité de la nouvelle activité. Le nouveau métier à l'étranger offre une meilleure liberté d'action (3,4/4), un meilleur équilibre personnel (3,3/4) et il est mieux rémunéré (3,3/4) (Graphique 29).



Graphique 29: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants libéraux à l'étranger

2. Les répondants volontairement sans emploi (N=44)

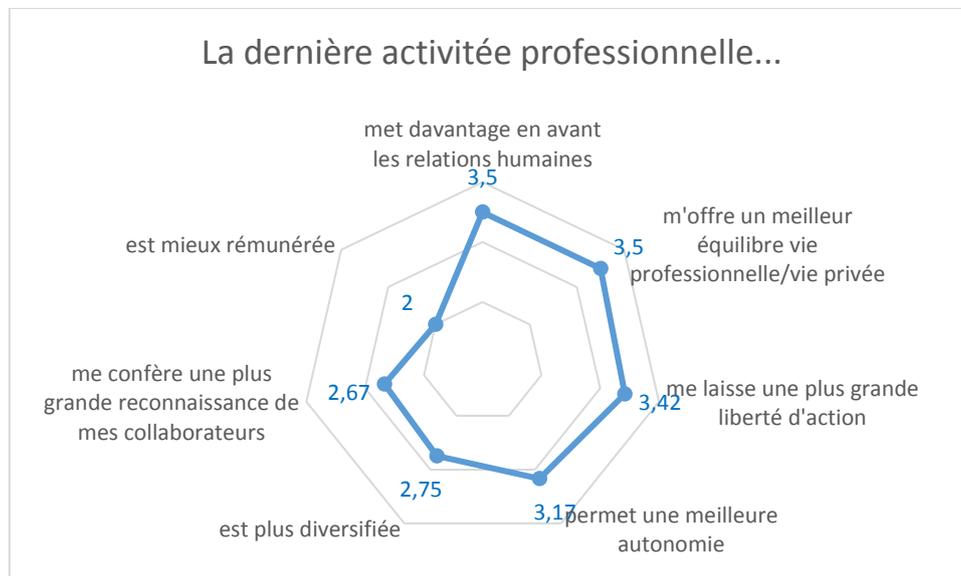
Chez les répondants qui sont sortis volontairement sans emploi, la rémunération est logiquement moins bien dans leur nouvelle situation (1,74/4). La reconnaissance des autres n'est pas meilleure (2,42/4). En revanche la qualité de vie est bien meilleure (3,45/4) par rapport au temps où ils étaient vétérinaires (Graphique 30). A noter que c'est une population très majoritairement féminine (N= 33 sur 36 répondants connus).



Graphique 30: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants volontairement sans emploi

Dans la population « volontairement sans emploi », il est intéressant d'étudier une sous population qui semble particulièrement insatisfaite par l'activité vétérinaire

(N=16). Ces personnes sont sorties pour raison médicale, une insatisfaction de l'environnement de travail ou bien pour privilégier la vie de famille. Dans cet ensemble de personnes, la nouvelle activité non vétérinaires leur permet un bien meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle (3,4/4), les relations humaines sont davantage mis en avant (3,5/4) et la liberté d'action y est plus privilégiée (3,3/4) (Graphique 31).



Graphique 31: Comparaison des activités professionnelles chez les répondants insatisfaits et volontairement sans emploi

Nous pouvons noter que cette population volontairement sans emploi et déçu par le métier de vétérinaire comprend 12 femmes sur les 14 personnes de cette catégorie dont nous connaissons le sexe. C'est 10% de plus que dans l'ensemble des répondants dont nous connaissons le genre. L'âge moyen de cette population est 34,4 ans : c'est deux ans de plus que la moyenne de la population étudiée dont nous avons toutes les informations.

IX. Le ressenti des répondants sur leur expérience professionnelle vétérinaire en France

Pour tenter de recueillir les impressions des répondants nous avons également proposé des affirmations positives sur le travail en tant qu'inscrit au tableau de l'Ordre et le répondant devait exprimer son degré d'accord avec l'affirmation. Comme précédemment : 1 correspond à « pas du tout d'accord » et 4 à « tout à fait d'accord ».

Nous pouvons regrouper ces affirmations communiquées aux répondants en trois catégories : l'épanouissement de soi (intellectuel et personnel), un bon environnement de travail (diversité, pénibilité, relations humaines) et la reconnaissance du travail

fourni. Ces grandes catégories sont des aspects essentiels au bien être des travailleurs.

A. Le ressenti chez l'ensemble des répondants

Globalement, dans l'ensemble de la population des répondants (N=245), le bilan tiré du vécu en tant que praticien est plutôt moyen (note moyenne générale 2,6/4). Le groupe d'affirmations se rattachant à l'épanouissement est le moins bien noté (2,31/4) (Figure 16).

Vécu en tant que praticien vétérinaire

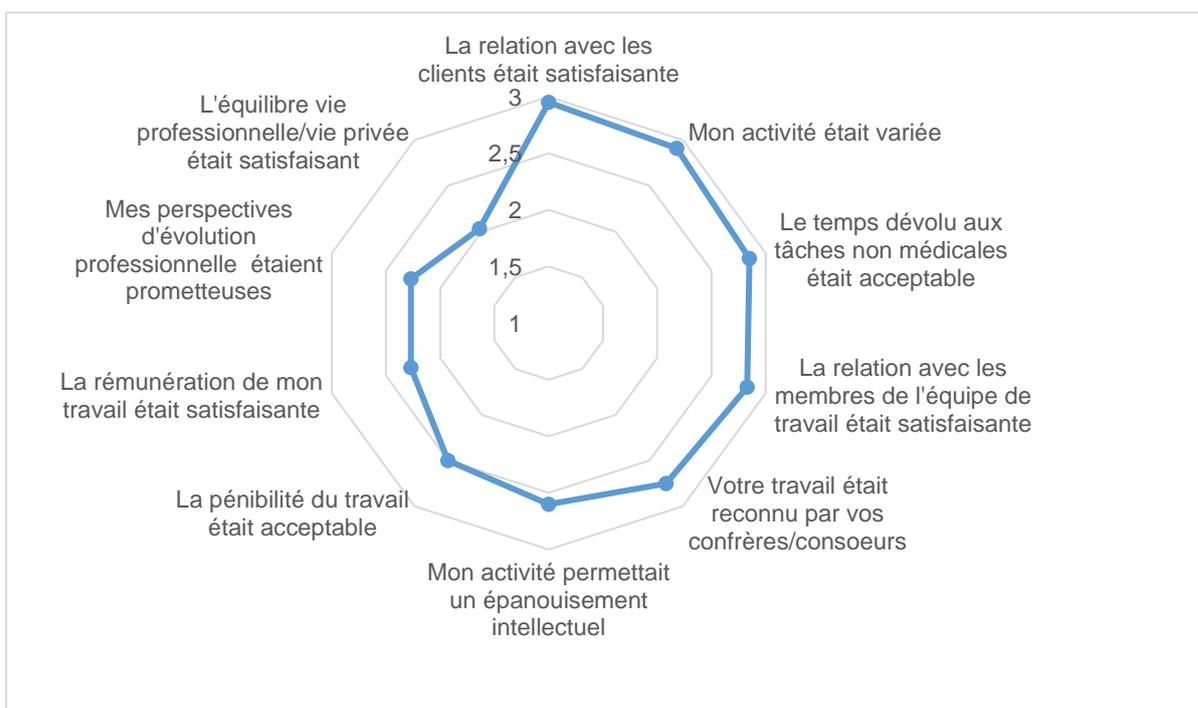
	Moyenne	Ecart-type
Environnement de travail	2,81	0,80
Reconnaissance professionnelle	2,43	0,91
Epanouissement	2,31	0,92

Valorisation des échelons : de 1 (Pas du tout d'accord) à 4 (Tout à fait d'accord)

Figure 16: Bilan sur le vécu de vétérinaire inscrit à l'Ordre chez l'ensemble des répondants

La note moyenne générale de la population masculine connue (N=41) est plus élevée (2,7/4) que celle de la population connue féminine (note moyenne=2,57/4 et N=128).

L'équilibre de la vie privée et de la vie professionnelle est l'un des points les moins satisfaisant retenu par l'ensemble des interrogés (2/4). C'est en parti pour cela que les



Graphique 32: Bilan sur le travail en tant que praticien vétérinaire sur l'ensemble des répondants

affirmations en lien avec l'épanouissement dans la pratique vétérinaire sont moyennement approuvées parmi les répondants (Graphique 32 et annexe 3).

Les perspectives d'évolution et la rémunération ne sont plutôt pas satisfaisantes aux yeux des répondants avec une note de 2,27/4 pour les deux critères. L'impression de stagnation professionnelle associée à un temps de travail accaparant est, semble-t-il, un aspect péjoratif de la profession vétérinaire chez l'ensemble des répondants. L'environnement de travail est plutôt bon : les relations humaines sont plutôt satisfaisantes notamment avec les clients (3/4).

B. Le ressenti chez les répondants s'étant réorienté dans d'autres secteurs (N=82)

Le bilan sur le vécu de vétérinaire chez les interrogés qui se sont éloignés du milieu vétérinaire est assez similaire à l'ensemble des répondants (Figure 17).

Vécu en tant que praticien vétérinaire

	Moyenne	Ecart-type
Environnement de travail	2,79	0,80
Reconnaissance professionnelle	2,45	0,88
Epanouissement	2,24	0,86

Valorisation des échelons : de 1 (Pas du tout d'accord) à 4 (Tout à fait d'accord)

Figure 17: Le ressenti de la pratique vétérinaire chez les interrogés qui s'éloignent du milieu vétérinaire

Nous remarquons tout de même que la perspective d'évolution professionnelle est moins bien perçue que dans l'ensemble de la population (Annexe 4).

Parmi les personnes se réorientant dans un secteur non vétérinaire, une population semble avoir eu une mauvaise expérience de la pratique vétérinaire (cf. Partie 3, IV, A, 5). Ce sont les 16 sortants volontairement sans emploi et qui donnent un motif médical, d'insatisfaction de l'environnement de travail ou familial pour expliquer leur sortie. La figure 18 suivante donne les notes moyennes à chaque affirmation :

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
Mon activité était variée	3,27	0,59
La relation avec les clients était satisfaisante	3,13	0,64
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,93	0,88
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,67	0,90
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,47	0,83
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	2,47	0,83
La pénibilité du travail était acceptable	2,40	0,63
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,33	0,98
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,33	0,90
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	1,60	0,74
Total	2,56	0,90

Figure 18: Ressenti des répondants insatisfaits et volontairement sans emploi

Pour cet ensemble de personnes (N=16), la pratique vétérinaire ne permettait vraiment pas un équilibre raisonnable des vies privée et professionnelle (note : 1,6/4). En revanche l'activité vétérinaire était variée (note : 3,27/4). La note moyenne globale est plus basse que dans la population totale des répondants.

C. Le ressenti des répondants restant dans un secteur vétérinaire (N=116)

Dans cette tranche de l'étude, la vision de l'activité vétérinaire est globalement meilleure que dans l'ensemble des personnes interrogées (note moyenne générale : 2,65/4). A noter que les relations humaines sont les deux meilleurs aspects de la pratique vétérinaire selon eux (Figure 19).

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
La relation avec les clients était satisfaisante	3,00	0,67
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	2,97	0,82
Mon activité était variée	2,92	0,86
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,85	0,69
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,79	0,83
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,68	0,89
La pénibilité du travail était acceptable	2,53	0,79
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,37	0,88
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,22	0,94
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	2,13	0,90
Total	2,65	0,88

Figure 19: Vision de l'activité vétérinaire par les répondants restant vétérinaire

Les vétérinaires qui choisissent de partir à l'étranger pour pratiquer en clientèle libérale (N=45) conservent la meilleure impression de la pratique vétérinaire en France parmi l'ensemble des interrogés (note moyenne globale : 2,66/4) (Annexe 5). Les relations humaines et la variété de l'emploi sont les 2 meilleurs aspects de l'activité vétérinaire en France selon ces personnes.

D. Les interrogés indécis à la sortie (N=28)

Pour rappel, cette population regroupe très majoritairement les volontairement sans emploi à la sortie pour les motifs de congé maternité ou congé parental. C'est une population qui est sortie en majorité en 2017 et 2018. Le bilan général de la pratique vétérinaire est paradoxalement le moins bon des catégories vue précédemment (note moyenne générale : 2,51/4). Leurs impressions sont moyennes pour l'ensemble des aspects. D'ailleurs, aucune note ne dépasse 2,89/4 (Figure 20).

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
La relation avec les clients était satisfaisante	2,89	0,88
Mon activité était variée	2,79	0,57
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,75	0,84
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,64	0,91
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	2,64	0,78
La pénibilité du travail était acceptable	2,57	0,96
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,54	0,84
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,25	0,93
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,14	0,97
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	1,93	0,86
Total	2,51	0,90

Figure 20: Vision de l'activité vétérinaire chez les répondants indécis

Pour les personnes de cette catégorie dont nous avons accès aux informations démographiques, 95% sont des femmes et l'âge moyen est de 32,4 ans.

X. Bilan fait par les répondants sur le parcours vétérinaire

Nous venons de voir, l'impression des interrogés inscrits au tableau sur leur expérience professionnelle vétérinaire. Les dernières questions du questionnaire portaient sur les regrets ou non d'avoir réalisé le métier de vétérinaire. Nous avons vu dans la première partie que le métier de vétérinaire est majoritairement une vocation

dès le plus jeune âge. Il est intéressant de voir si la personne qui s'éloigne de la profession pour laquelle elle s'est impliquée dès le plus jeune regrette de l'avoir fait.

Tout comme précédemment un degré d'accord était demandé et nous avons converti le degré d'accord en chiffre : 1= « pas du tout d'accord », 2= « plutôt pas d'accord », 3= « plutôt d'accord » et 4= « tout à fait d'accord ».

A. Ensemble des interrogés (N=245)

Chez l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire, la majorité ne regrette pas du tout d'avoir fait des études et d'avoir pratiqué le métier de vétérinaire (Figure 21). D'ailleurs, 60% ne regrettent pas du tout d'avoir fait des études vétérinaires et 51% ne regrettent pas du tout d'avoir été inscrits au tableau. En revanche, ils sont plus mitigés pour recommander le métier de vétérinaire (note : 2,53/4).

Bilan

	Moyenne	Ecart-type
vous regrettez l'époque où vous étiez inscrit/e au tableau de l'Ordre	1,57	0,66
vous regrettez d'avoir fait des études vétérinaires	1,57	0,79
vous recommanderiez l'exercice du métier de vétérinaire praticien	2,53	0,86

Figure 21: Bilan du parcours vétérinaire chez l'ensemble des interrogés

Au sein des répondants dont nous avons accès aux données démographiques, les femmes (N=130) ne regrettent pas du tout d'avoir fait des études et un métier de vétérinaire et conseilleraient « plutôt » le métier de vétérinaire praticien. En revanche, les hommes interrogés (N=43) conseilleraient « plutôt pas » le métier de vétérinaire.

B. Les répondants insatisfaits et volontairement sans emploi (N=16)

Cette population de répondants ne regrette pas du tout d'avoir été inscrits au tableau et donc d'avoir pratiqué le métier de vétérinaire. Malgré tout, ces répondants sont moins catégoriques lorsqu'il s'agit de refaire des études vétérinaires. Ils recommanderaient que modérément le métier de vétérinaire praticien (Figure 22).

Bilan

	Moyenne	Ecart-type
vous regrettez l'époque où vous étiez inscrit/e au tableau de l'Ordre	1,50	0,52
vous regrettez d'avoir fait des études vétérinaires	2,50	1,22
vous recommanderiez l'exercice du métier de vétérinaire praticien	2,86	1,23

Figure 22: Bilan parcours vétérinaire chez les interrogés insatisfaits et volontairement sans emploi

50% de ces personnes ne sont « plutôt pas d'accord » pour recommander le métier de vétérinaire.

C. Les répondants s'étant réorientés vers des secteurs non vétérinaires (N=82)

Tout comme l'ensemble des interrogés, cette population n'a aucun regret d'avoir réalisé un parcours professionnel vétérinaire (Figure 23).

Bilan

	Moyenne	Ecart-type
vous regrettez l'époque où vous étiez inscrit/e au tableau de l'Ordre	1,55	0,74
vous regrettez d'avoir fait des études vétérinaires	1,49	0,75
vous recommanderiez l'exercice du métier de vétérinaire praticien	2,49	0,82

Figure 23: Bilan du parcours vétérinaire chez les personnes s'étant éloignées du métier de vétérinaire

D. Les répondants qui restent vétérinaires après la sortie (N=116)

Dans cette tranche de la population étudiée, les personnes ne regrettent pas du tout d'avoir fait des études et un métier de vétérinaire inscrit au tableau (Figure 24). En revanche, ils sont plutôt modérés quant à la recommandation de faire le métier de vétérinaire (40% sont plutôt d'accord). Notons tout de même que pour le regret d'avoir été inscrit au tableau : « plutôt pas d'accord » est la modalité de réponse la plus citée dans cette catégorie de répondant alors que parmi ceux qui se sont éloignés du milieu vétérinaire c'est le « pas du tout d'accord » qui est la modalité de réponse la plus citée.

Bilan

	Moyenne	Ecart-type
vous regrettez l'époque où vous étiez inscrit/e au tableau de l'Ordre	1,57	0,63
vous regrettez d'avoir fait des études vétérinaires	1,47	0,73
vous recommanderiez l'exercice du métier de vétérinaire praticien	2,61	0,85

Figure 24 Bilan parcours vétérinaire chez les personnes restant proche du milieu vétérinaire

XI. Discussion

A. Limites de l'enquête

Nous pouvons noter comme première limite de cette étude la diffusion de celle-ci. En effet, le questionnaire a été envoyé par mail à des personnes ayant arrêté la pratique vétérinaire depuis un certain temps pour une partie d'entre elles, l'adresse mail conservée par l'Ordre n'est plus nécessairement l'adresse électronique utilisée par les personnes interrogées. Une autre limite vient du fait que l'anonymat du questionnaire exigeait de connaître le numéro d'ordre de l'interrogé pour faire le lien entre le dossier communiqué par l'Ordre et les réponses aux questionnaires. Or, certains répondants n'ont pas su donner ou se sont trompés de numéro ordinal. Donc pour ces personnes-là, nous ne pouvions pas faire le lien entre les 2 fichiers. Cela concernait près de 30% de l'ensemble des répondants. Une alternative aurait été de demander l'âge, le sexe et l'année de sortie de la personne dans le questionnaire.

En ce qui concerne le contenu du questionnaire, il aurait été intéressant de demander dans quel secteur d'activité professionnel travaillaient les répondants ayant changé de situation professionnelle entre la sortie du tableau et le moment de l'enquête afin d'avoir l'évolution professionnelle complète de l'ensemble des interrogés.

En ce qui concerne la population de répondant : un biais peut exister sur le profil des répondants. En effet, ceux qui ont pris le temps de répondre sont certainement, du moins pour la majorité, des personnes qui ne conservent pas un trop mauvais souvenir de leur ancienne activité professionnelle vétérinaire. Donc sans doute que les sortants les plus déçus de la profession vétérinaire n'ont pas, ou très peu, répondu à notre enquête. Un autre biais est dans la difficulté de sélection des interrogés, certains vétérinaires sont allés dans la fonction publique poursuivre le même métier de vétérinaire mais ils rentrent dans notre enquête puisqu'ils ne sont plus inscrit au tableau. Un autre biais se trouve dans la représentativité des répondants de l'enquête comparé à la population cible. Les répondants des années 2017 et 2018 sont surreprésentés par rapport aux sortants avant 2016 et notamment dans la population de vétérinaires sortis volontairement sans emploi. Ceci a pour conséquence un manque de recul sur certaines populations intéressantes dans l'analyse des motivations de sortie.

Enfin, l'échantillon de certaine population est faible et donc l'interprétation des résultats doit être nuancée.

B. Pistes d'amélioration

Ce travail s'est attaché à décrire et caractériser la population cible mais une étude démographique complète serait à envisager. Pour cela, le recueil complet de l'ensemble des informations professionnelles est nécessaire (date de sortie, âge,

sexe,...) sur des échantillons plus importants. Des entretiens avec des personnes ayant choisi de quitter l'Ordre vétérinaire seraient intéressants afin de développer et d'approfondir les motivations et les facteurs déclencheurs de ce choix. Un travail ultérieur pourrait être refait et ciblé sur les mêmes années afin d'avoir plus de recul.

C. Les grands types de population de l'étude

Au sein des sortants de l'étude du tableau de l'Ordre, nous avons répertorié trois grands ensembles. Les sortants qui conservent un métier en relation avec la profession vétérinaire (49 %), ceux qui sortent du tableau et se dirigent vers un secteur professionnel non vétérinaire (38,4%) et enfin les indécis (11,4%). Ces populations sont toutes plutôt satisfaites d'avoir pratiqué un métier de vétérinaire en étant inscrits à l'Ordre. Tout comme chez l'ensemble des praticiens vétérinaires, l'équilibre de la vie privée et de la vie professionnelle est au cœur des attentes parmi les répondants de l'enquête.

La population des indécis se distingue avec certaines personnes très mécontentes du métier de vétérinaire dans lequel l'environnement de travail était « stressant » avec « une faible reconnaissance » et un métier qui « phagocytait » la vie personnelle. C'est cette population qui recommande le plus faiblement le métier de vétérinaire.

La population de sortants qui reste dans un secteur vétérinaire le fait par choix et conserve un bon souvenir des relations humaines (clients et collègues). L'équilibre professionnel est le point le plus négatif du métier de vétérinaire selon eux. Dans cette population interrogée, ceux qui s'expriment sont pour la plupart ceux qui sont partis pratiquer à l'étranger. Ces derniers avancent de « meilleures conditions » de travail et un travail mieux « reconnu », « valorisé » et « rémunéré » à l'étranger comparé au métier de vétérinaire en France. Parmi les vétérinaires restant en France et se réorientant dans un autre secteur vétérinaire, certains parlent d'un « projet professionnel [qui] évolue ». Ceci confirme bien que les études vétérinaires constituent un socle scientifique et pluridisciplinaire solide qui permet aux vétérinaires de pouvoir évoluer professionnellement en changeant éventuellement de métier tout en restant en lien avec les sciences vétérinaires.

Les vétérinaires s'orientant vers des secteurs non vétérinaires sont pour la plupart « très fiers » de leur parcours vétérinaire et ont « adoré » les études vétérinaires. En revanche ils remettent en question le manque d'informations auprès des étudiants sur les différents métiers envisageables avec le diplôme vétérinaire qui « ouvre à beaucoup d'horizons » professionnels. Ils soulignent aussi un « manque de préparation des jeunes vétérinaires à la réalité du terrain ». Certains regrettent que l'environnement de travail soit décalé avec la vision initiale du métier de vétérinaire et cela a eu une répercussion sur leur épanouissement personnel. C'est en partie pour cela qu'ils ne recommanderaient pas nécessairement l'exercice du métier de vétérinaire. Ainsi, cette population a apprécié la formation reçue qu'elle peut utiliser dans d'autres domaines non vétérinaires. En revanche, cette population a plutôt été

déçue par la réalité du terrain et en particulier par le manque d'épanouissement personnel.

Nous avons vu dans la deuxième partie que le métier de vétérinaire est un métier de vocation naissant dès le plus jeune âge. Ceci est également valable chez les sortants de l'étude. Une question du questionnaire demandait quelles étaient les raisons qui avaient motivé le choix du métier de vétérinaire. Les raisons qui reviennent le plus régulièrement sont : « l'amour des animaux », « un rêve d'enfant », « une passion », « une vocation ». Le contexte familial semble avoir influencé quelques répondants puisque certains ont choisi de faire le métier de vétérinaire afin de suivre les traces de leurs frères, sœurs ou parents. Pour de rares personnes interrogées, la seule pression familiale est l'unique motif avancé.

Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons pu constater que la profession vétérinaire est constituée d'une population en augmentation presque de façon continue depuis 25 ans. Pour autant le maillage territorial national vétérinaire devient de plus en plus précaire notamment dans les zones rurales et il y a une augmentation importante du nombre de sorties volontaires du tableau de l'Ordre depuis 2010, en particulier chez les vétérinaires de moins de 40 ans. Ces phénomènes, *a priori*, pourraient s'expliquer par différentes raisons : de nouvelles attentes professionnelles des jeunes générations de vétérinaires, une féminisation de la profession, de nouvelles demandes de la part des propriétaires et des éleveurs. Les résultats de l'enquête réalisée auprès des vétérinaires sortis du tableau de l'Ordre avant 40 ans permettent de relativiser les chiffres bruts de sorties enregistrées chaque année par l'Observatoire national démographique vétérinaire. En effet, au moins 30% à 35% des vétérinaires de moins de 40 ans sortants volontairement du tableau de l'Ordre au cours d'une année donnée se réinscrivent au tableau de l'Ordre au cours d'une année ultérieure. Parmi ceux qui sortent définitivement du tableau, près de la moitié conserve un lien avec la profession vétérinaire (reprise d'études, départ à l'étranger, réorientation dans un autre métier vétérinaire). Nous pouvons noter qu'au sein des répondants de l'enquête plus de 1 sortant sur 5 partent à l'étranger poursuivre la pratique vétérinaire ou réaliser des études dans un domaine vétérinaire. La part de vétérinaires de moins de 40 ans qui se réoriente vers un secteur n'ayant pas de lien direct avec la profession vétérinaire est de 38,4%. Ce qui est intéressant de constater c'est que la majorité des sortants, quelle que soit leur expérience en tant que vétérinaire praticien, est satisfaite d'avoir pratiqué le métier de vétérinaire praticien et d'avoir fait des études vétérinaires néanmoins ils ne recommanderaient pas forcément le métier de vétérinaire. Les plus déçus sont partagés par le fait d'avoir fait des études vétérinaires. La majorité des sortants trouve leur nouvelle situation professionnelle plus en adéquation avec leurs attentes professionnelles. L'équilibre de la vie privée et de la vie professionnelle est vraiment un point fort d'amélioration de la nouvelle situation professionnelle comparativement à l'activité vétérinaire en tant qu'inscrit à l'Ordre. L'enquête révèle également que 53% des vétérinaires sortants de moins de 40 ans le font par choix de réorientation professionnelle ou lié à un déménagement à l'étranger. Ainsi, peut-être que les jeunes générations de vétérinaires auront tendance à ne plus suivre des parcours professionnels aussi linéaires que leurs aînées.

Cependant les biais de l'étude et notamment le manque de recul par rapport à la période étudiée fait qu'il sera nécessaire dans le futur d'approfondir l'étude de cette population sortante vétérinaire. Notamment en ciblant mieux la population sortante réellement du tableau de l'Ordre et en approfondissant les motivations de ces sorties et les facteurs qui seraient susceptibles de les retenir dans le domaine vétérinaire.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire

Je soussigné, **Pierre SANS**, Enseignant-chercheur, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, directeur de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **Louis VICTORION** intitulée «**Analyse des sorties volontaires du tableau de l'Ordre des vétérinaires chez les moins de 40 ans. Caractérisation des sortants et identification des causes de retrait.**» et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.



Fait à Toulouse, le 27 octobre 2018
Professeur **Pierre SANS**
Enseignant chercheur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de
Toulouse



Vu :
La Directrice de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Isabelle CHMITELIN

Vu :
Le Président du jury :
Professeur **Éric OSWALD**


Professeur Eric OSWALD
Chef de Service
Laboratoire de Bactériologie-Hygiène
Institut Fédératif de Biologie
330 av. de Grande Bretagne - TSA 40031
31059 TOULOUSE CEDEX 9

M. Louis VICTORION
a été admis(e) sur concours en : 2013
a obtenu son diplôme d'études fondamentales vétérinaires le : 04/07/2017
a validé son année d'approfondissement le : 06/09/2018
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.

Vu et autorisation de l'impression
:

Président de l'Université
Le Président de l'Université Paul Sabatier
Paul Sabatier
par délégation,
Monsieur Jean Pierre VINEL




Régine **ANDRE-DBRECHT**

Bibliographie

ASTERÈS, 2018. *Les soins vétérinaires: vers le développement d'une offre 2.0* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://asteres.fr/etude/les-soins-veterinaires/>.

BERTRAND, Aurore, 2014. *Les facteurs de stress en cabinet vétérinaire / Aurore Bertrand ; sous la direction de Jean-Jacques Bénét* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1793>. A-2014-111

CARMF, 2017. Bénéfices Non Commerciaux (BNC) 2016 des médecins libéraux. In : [en ligne]. novembre 2017. [Consulté le 5 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.carmf.fr/page.php?page=chiffrescles/stats/2017/bnc2016.htm>.

CARPV, 2017. *Rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV en 2016* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.carpv.fr/wp-content/uploads/2018/01/Rapport-dactivit%C3%A9-2016.pdf>.

CNAVPL, 2018. *Guide de l'assurance vieillesse des professions libérales, édition 2018* [en ligne]. 2018. Disponible à l'adresse : http://www.carpv.fr/wp-content/uploads/2018/07/guide-2018_cnavpl.pdf.

COUROUBLE, François, 2014. Revenus des vétérinaires libéraux: une évolution favorable depuis 1991. In : *La Dépêche Vétérinaire*. juillet 2014. n° 1266, p. 2.

COUROUBLE, François, 2018a. Le revenu des vétérinaires a augmenté de façon constante de 2011 à 2016. In : *La Dépêche Vétérinaire*. septembre 2018. n° 1448.

COUROUBLE, François, 2018b. Vétérinaires libéraux: une diminution du revenu moyen inédite en 2016. In : *La Dépêche Vétérinaire*. juillet 2018. n° 1446.

COUROUBLE, François et SANS, Pierre, 2015. Revenus des vétérinaires libéraux 2014: les petits revenus progressent plus vite que la moyenne. In : *La Dépêche Vétérinaire*. novembre 2015. n° 1322, p. 2.

DGER, Direction Générale de l'Enseignement et de la recherche et AGROSUP DIJON - EDUTER, 2017. Une insertion rapide et satisfaisante pour les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage. In : *StatEA...Actualité*. avril 2017. n° 2017-04, p. 8.

GAYA-LA NOUVELLE, 2017. Notre rôle - L'Ordre national des vétérinaires. In : [en ligne]. 2017. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.veterinaire.fr/connaître-l'ordre/notre-rol.html>.

GUILLIER, Aurélie, 2016. *Motivations des étudiants vétérinaires et insertion professionnelle : analyse à partir d'enquêtes sur la promotion entrée en 2005* [en ligne]. S.l. : ENVF. Disponible à l'adresse : http://oatao.univ-toulouse.fr/15514/1/Guillier_15514.pdf.

HCERES, 2015. *Rapport d'évaluation de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.hceres.fr/LISTE-ALPHABETIQUE-DES-ETABLISSEMENTS-ET-ORGANISMES-EVALUES/ECOLE-NATIONALE-VETERINAIRE-DE-TOULOUSE>.

INSEE, 2015. *Emploi et revenus des indépendants, édition 2015* [en ligne]. S.I. Insee. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374698>.

INSEE, 2018a. L'activité des vétérinaires: de plus en plus urbaine et féminisée. In : *Insee Première*. octobre 2018. n° 1712, p. 4.

INSEE, 2018b. *Tableau de l'économie française, édition 2018* [en ligne]. S.I: Insee Références. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/3361360>.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES, 2013. 2012 M 057 03 : *Les professions réglementées- Tome 1* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2012-M-057-03-Tome1-pr.pdf>.

JEANNEY, Michel, 2017. Concours vétérinaire: 57 places supplémentaires confirmées pour la session 2018. In : *La Dépêche Vétérinaire* [en ligne]. décembre 2017. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www3.depecheveterinaire.com/index.php/rss/item/2457-concours-veterinaire-57-places-supplementaires-confirmees-pour-la-session-2018>.

LEES, Joanna, 2014. *Cursus vétérinaire : et après? Etude d'une population de vétérinaires atypiques et description des formations complémentaires disponibles avec notre diplôme* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1519>.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DES PROFESSIONS LIBÉRALES, 2010. *Portrait statistique et prospectif des cabinets vétérinaires: synthèse* [en ligne]. S.I: Observatoire des Métiers des Professions Libérales. Disponible à l'adresse : https://www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/fichiers_utilisateurs/fichiers/statistiques/ETUDES/ETUDES%20THEMATIQUES/SANTE/VETO/2010/synthese_portrait_branche_cabinets_veterinaires_octobre_2010_2.pdf.

OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE, 2016. *Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-sante-publique-veterinaire.com/atlas-demographique-de-la-profession-veterinaire-2016/>.

OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE, 2017. *Atlas démographique de la profession vétérinaire 2017* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/accueil/atlas-demographique.pdf.

OPINIONWAY, 2016. *51% des français préfèrent leurs animaux à leurs amis* [en ligne]. 2016. Disponible à l'adresse : <http://vous.bfmtv.com/animaux/51percent-des-francais-preferent-leurs-animaux-a-leurs-amis-1045421.html>.

ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES, 2018. *Rapport annuel d'activité 2017* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/connaître-ordre/Rapport_d_activite____2017.pdf.

ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES, [sans date]. *Dossier de demande d'inscription au tableau de l'Ordre d'un vétérinaire* [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/exercer-metier/inscription/DOSSIER-INDIVIDUEL-nonMODIFS.pdf.

RONDEAU, Christian et BAUSSIÉ, Michel, 2017. *Adéquation de la réponse professionnelle à la commande sociale faite à la profession vétérinaire* [en ligne]. S.I. Ordre National des Vétérinaires. Disponible à l'adresse : https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/actualites/Rapport_MB_et_CR.pdf.

SANTÉVÉT/IPSOS, 2017. Enquête SantéVet/Ipsos: les Français et leurs vétérinaires. In : *SantéVet* [en ligne]. 2017. [Consulté le 5 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.santevet.com/articles/enquete-santevet-ipsos-les-francais-et-leurs-veterinaires>.

VETFUTURS FRANCE, 2018. *Le livre bleu : comprendre et anticiper les mutations* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.veterinaire.fr/connaître-lordre/actualites/parution-du-livre-bleu-vetfuturs-france-quel-avenir-pour-la-profession-veterinaire.html>.

VETFUTURS JR LYON, 2017. *Les attentes des étudiants vétérinaires vis-à-vis de leur futur professionnel* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://vetfutursfrance.fr/category/veterinaire/>.

Annexes

Annexe 1: Questionnaire en version intégrale

Comprendre les motifs du sortie du tableau de l'Ordre

Bonjour,

Vous avez bien rejoint l'enquête visant à caractériser les sorties du tableau de l'Ordre et à en comprendre les motivations.

Renseigner ce questionnaire ne vous prendra pas plus de 10 minutes.

Toutes les informations que vous me communiquerez seront uniquement utilisées à des fins statistiques dans le cadre de ma thèse vétérinaire et elles resteront anonymes.

N'oubliez pas d'appuyer sur le bouton « Enregistrer » à la fin du questionnaire.

En vous remerciant par avance de votre participation et du temps consacré à ce questionnaire,

Louis Victorion
Etudiant en 5^{ème} année à l'ENVT
l.victorion_13@envt.fr

A propos de votre dernier emploi **AVANI** votre sortie du tableau de l'Ordre :

Votre numéro ordinal :

Vous travailliez dans :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> un établissement de soins vétérinaires (cabinet/clinique, CHV) | <input type="radio"/> un groupement agricole |
| <input type="radio"/> un établissement d'enseignement vétérinaire (CHUV) | <input type="radio"/> une entreprise de services (consultance) |
| <input type="radio"/> une entreprise pharmaceutique | <input type="radio"/> un parc zoologique/parc naturel |
| <input type="radio"/> une entreprise agro-alimentaire | <input type="radio"/> autre |

Veillez préciser :

Combien de vétérinaires (en Equivalent-Temps-Plein) employait cet établissement?

Vous étiez :

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> associé(e) | <input type="radio"/> salarié(e) en CDD à temps plein |
| <input type="radio"/> collaborateur(rice) libéral(e) | <input type="radio"/> salarié(e) en CDD à temps partiel |
| <input type="radio"/> salarié(e) en CDI à temps plein | <input type="radio"/> autre |
| <input type="radio"/> salarié(e) en CDI à temps partiel | |

Veillez préciser :

Si vous exercez à temps partiel, ce temps partiel était :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| <input type="radio"/> voulu | <input type="radio"/> subi |
|-----------------------------|----------------------------|

Suivant →

Votre activité portait principalement sur :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> des soins aux animaux de compagnie | <input type="radio"/> de la production/distribution d'aliments pour les humains ou les animaux |
| <input type="radio"/> des soins aux équidés ruminants | <input type="radio"/> du conseil |
| <input type="radio"/> des soins aux animaux de rente | <input type="radio"/> autre |
| <input type="radio"/> de la production/distribution de médicaments vétérinaires | |

Veillez préciser :

Faisiez vous des gardes/astreintes :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
|---------------------------|---------------------------|

Dans cet établissement, quelle était votre principale activité annexe à votre pratique médicale?

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> aucune | <input type="radio"/> achat |
| <input type="radio"/> comptabilité/gestion | <input type="radio"/> communication interne et externe |
| <input type="radio"/> ressources humaines | <input type="radio"/> autre |

Veillez préciser :

Quelle était la tranche de votre dernier revenu imposable liée à votre activité vétérinaire?

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="radio"/> Moins de 35 k€ | <input type="radio"/> De 60 à 89 k€ |
| <input type="radio"/> De 35 à 59 k€ | <input type="radio"/> 90 k€ et plus |

Suivant →

A propos de votre première activité APRES votre sortie du tableau de l'Ordre :

A votre sortie du tableau de l'Ordre, vous vous êtes retrouvé(e) :

- en activité professionnelle
- en recherche d'emploi
- en reprise d'études
- volontairement sans emploi
- autre

Veuillez préciser :

Quel était le secteur d'activité de votre structure?

- Cabinet/clinique/CHV à l'étranger
- Industrie agro-alimentaire (y compris alimentation animale)
- Industrie pharmaceutique vétérinaire
- Industrie pharmaceutique humaine
- Biotechnologie
- Distribution alimentaire et restauration collective
- Enseignement, recherche
- Administration (Etat, collectivités territoriales)
- Organismes internationaux, ONG
- Bureau d'études, conseil
- Banque, finance, assurances
- Commerce
- Information, communication
- Autre

Veuillez préciser :

Quel était l'intitulé de votre poste?

Suivant →

Vous étiez :

- travailleur(se) indépendant(e) / libéral
- salarié(e) de droit privé en CDI à temps plein
- salarié(e) de droit privé en CDI à temps partiel
- salarié(e) de droit privé en CDD à temps plein
- salarié(e) de droit privé en CDD à temps partiel
- fonctionnaire
- autre

Veuillez préciser :

Vous cherchiez un emploi dans quel secteur d'activité ?

- Cabinet/clinique/CHV à l'étranger
- Industrie agro-alimentaire (y compris alimentation animale)
- Industrie pharmaceutique vétérinaire
- Industrie pharmaceutique humaine
- Biotechnologie
- Distribution alimentaire et restauration collective
- Enseignement, recherche
- Administration (Etat, collectivités territoriales)
- Organismes internationaux, ONG
- Bureau d'études, conseil
- Banque, finance, assurances
- Commerce
- Information, communication
- Autre

Veuillez préciser :

S'agissait-il d'une formation diplômante?

- Oui
- Non

Suivant →

De quel niveau?

- Diplôme d'état - niveau Bac ou en dessous
- Diplôme d'état - niveau Bac+2
- Diplôme d'état - niveau Bac+3
- Diplôme d'état - niveau Bac+5 et au delà
- Diplôme d'école/d'institut

Dans quel domaine?

- Sciences vétérinaires
- Sciences médicales et pharmaceutiques
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économique et de gestion
- Sciences humaines
- Commerce
- Droit
- Arts graphiques, audiovisuel, communication
- Hôtellerie, restauration, tourisme
- Autre

Veillez préciser :

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer le nom de la formation ainsi que l'identité de l'organisme la délivrant :

Quelles sont les facteurs qui ont motivé cette décision?

Suivant →

Votre situation actuelle :

La situation décrite précédemment correspond-elle à votre situation d'activité actuelle?

Si vous avez changé d'emploi et/ou d'employeur, merci de répondre Oui.

- Oui
- Non

Vous êtes actuellement :

- en activité professionnelle
- en recherche d'emploi
- en reprise d'études
- volontairement sans emploi
- autre

Veillez préciser :

Vous êtes :

- travailleur(se) indépendant(e)
- salarié(e) de droit privé en CDI à temps plein
- salarié(e) de droit privé en CDI à temps partiel
- salarié(e) de droit privé en CDD à temps plein
- salarié(e) de droit privé en CDD à temps partiel
- fonctionnaire
- Autre

Veillez préciser :

Suivant →

Quels ont été vos trois principaux critères de choix de votre emploi actuel ? (classez par ordre de 1 à 3)

<input type="checkbox"/> Rémunération	<input type="checkbox"/> Intérêt pour l'entreprise (notoriété, croissance, taille...)	<input type="checkbox"/> Intérêt pour le secteur d'activité de l'entreprise
<input type="checkbox"/> Lieu géographique	<input type="checkbox"/> Intérêt pour le poste / les missions	<input type="checkbox"/> Equilibre vie professionnelle/vie privée
<input type="checkbox"/> Adéquation avec le projet professionnel	<input type="checkbox"/> Emploi formateur / emploi tremplin	<input type="checkbox"/> Autre

Si 'Autre' précisez :

Suivant →

Vos motivations à sortir du tableau de l'Ordre :

Vous êtes sorti(e) du tableau de l'Ordre principalement en raison :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée | <input type="radio"/> d'une volonté de reprendre des études |
| <input type="radio"/> d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e)) | <input type="radio"/> d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...) |
| <input type="radio"/> d'un problème médical | <input type="radio"/> autre |
| <input type="radio"/> d'un choix de réorientation professionnelle | |

Veillez préciser :

Pouvez-vous préciser?

Pouvez-vous préciser?

Suivant →

En fonction de votre vécu lorsque vous étiez inscrit au tableau de l'Ordre, indiquez votre degré d'accord avec les affirmations suivantes :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement				
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant				
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable				
La pénibilité du travail était acceptable				
La relation avec les clients était satisfaisante				
La rémunération de mon travail était satisfaisante				
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel				
Mon activité était variée				
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses				
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante				

Suivant →

Par rapport à mon activité passée en tant qu'inscrit au tableau de l'Ordre, ma dernière activité professionnelle :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
est plus diversifiée				
met davantage en avant les relations humaines				
est mieux rémunérée				
permet une meilleure autonomie				
me laisse une plus grande liberté d'action				
me confère une plus grande reconnaissance de mes collaborateurs				
m'offre un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée				

Au bilan :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
vous regrettez l'époque où vous étiez inscrit/e au tableau de l'Ordre				
vous regrettez d'avoir fait des études vétérinaires				
vous recommanderiez l'exercice du métier de vétérinaire praticien				

Suivant →

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous souhaité devenir vétérinaire?

Vous pouvez nous faire part de tout commentaire ou suggestion.

Si vous souhaitez recevoir une version électronique de la thèse (1er trimestre 2019 au plus tard), vous pouvez nous laisser une adresse mail :

Merci d'avoir consacré du temps à ce questionnaire.

✓ Enregistrer

Annexe 2: Motifs de sortie selon la situation professionnelle à la sortie du tableau

Motifs de sortie selon situation à la sortie du tableau

	d'une opportunité professionnelle qui s'est présentée	d'un déménagement à l'étranger (de vous même ou de votre conjoint(e))	d'un problème médical	d'un choix de réorientation professionnelle	d'une volonté de reprendre des études	autre	d'un choix lié à la vie de famille (congé parental...)	Inscription non obligatoire
autre	0	1	2	1	0	0	0	0
en activité professionnelle	24	41	1	29	2	2	5	14
en recherche d'emploi	5	7	1	6	0	2	3	0
en reprise d'études	2	13	1	18	16	1	3	1
volontairement sans emploi	0	8	3	6	0	1	26	0

p = 0,00 ; $\chi^2 = 136,54$; ddl = 28 (TS)

Annexe 3: Bilan du vécu de praticien chez l'ensemble des interrogés

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
La relation avec les clients était satisfaisante	2,95	0,74
Mon activité était variée	2,91	0,76
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,85	0,73
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	2,83	0,85
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,75	0,87
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,60	0,86
La pénibilité du travail était acceptable	2,50	0,81
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,27	0,91
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,27	0,88
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	2,03	0,88
Total	2,59	0,88

Annexe 4: Le ressenti de la pratique vétérinaire chez les répondants qui s'éloignent du milieu vétérinaire

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,91	0,73
Mon activité était variée	2,88	0,69
La relation avec les clients était satisfaisante	2,86	0,81
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	2,83	0,88
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,80	0,89
La pénibilité du travail était acceptable	2,47	0,80
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,45	0,82
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,39	0,83
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,16	0,81
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	2,04	0,85
Total	2,58	0,86

Annexe 5: Bilan de la pratique vétérinaire par les vétérinaires à l'étranger

Vecupraticien_affirmations

	Moyenne	Ecart-type
La relation avec les membres de l'équipe de travail était satisfaisante	3,05	0,87
La relation avec les clients était satisfaisante	3,00	0,70
Mon activité était variée	3,00	0,85
Votre travail était reconnu par vos confrères/consoeurs de l'établissement	2,88	0,82
Le temps dévolu aux tâches non médicales était acceptable	2,81	0,70
Mon activité permettait un épanouissement intellectuel	2,79	0,89
La pénibilité du travail était acceptable	2,47	0,74
Mes perspectives d'évolution professionnelle dans ce secteur étaient prometteuses	2,33	0,89
La rémunération de mon travail était satisfaisante	2,14	0,99
L'équilibre vie professionnelle/vie privée était satisfaisant	2,09	0,95
Total	2,66	0,91

TITRE : Analyse des sorties volontaires du tableau de l'Ordre des vétérinaires âgés de moins de 40 ans : *Caractérisation des sortants et identification des causes de retrait.*

Nom Prénom : Victorion Louis

Résumé :

Cette thèse permet de mieux cerner la population vétérinaire inscrite au Tableau de l'Ordre et en particulier les vétérinaires de moins de 40 ans. La profession vétérinaire est un métier de service en croissance économique qui doit concilier les nouvelles attentes des jeunes générations avec les demandes de ses partenaires et clients. La préservation d'une vie privée et la préservation d'un maillage territorial vétérinaire efficace sont deux éléments centraux de la profession. L'objectif de l'enquête réalisée est de comprendre et d'analyser l'augmentation du nombre de sorties volontaires du Tableau de l'Ordre entre janvier 2013 et mai 2018 des vétérinaires de moins de 40 ans. Les résultats de l'enquête montrent qu'un jeune vétérinaire sur deux, sortant du tableau, reste proche de la profession vétérinaire. Ceux qui partent dans des activités non vétérinaires ne regrettent pas d'avoir été vétérinaires. L'équilibre de la vie privée et de la vie professionnelle est également un point important chez les vétérinaires sortis du tableau et âgés de moins de 40 ans. Généralement la nouvelle situation professionnelle après la sortie du tableau présente beaucoup d'avantages par rapport au métier de vétérinaire inscrit au Tableau.

Mots clés :

VETERINAIRE PRATICEN - PROFESSION VETERINAIRE - ENQUETE – ETUDIANT VETERINAIRE- POPULATION VETERINAIRE- EQUILIBRE- VIE PRIVÉE – VIE PROFESSIONNELLE - SORTIE – TABLEAU - ORDRE VETERINAIRE - DEMOGRAPHIE VETERINAIRE

Title: Analysis of voluntary departures from the Ordre des Vétérinaires' list for veterinarians under 40 years of age. *Characterization of the leavers and identification of the causes of departure.*

Surname, First name: Victorion Louis

Summary:

This thesis provides a better understanding of the veterinary population registered on the Ordre des vétérinaires and in particular veterinarians under 40 years of age. The veterinary profession is a service profession in economic growth that must reconcile the new expectations of the younger generations with the demands of partners and customers. The preservation of privacy and the preservation of a good veterinary territorial coverage are two central elements of the profession. The objective of the survey we conducted was to understand and analyse the increase in the number of voluntary departures from the Ordre des Vétérinaires' list between January 2013 and May 2018 by veterinarians under 40 years of age. The results of the survey show that one young veterinarian out of two, remains close to the veterinary profession. Those who go into non-veterinary activities do not regret having been a veterinarian. The balance between private life and professional life is also an important issue for veterinarians who are under 40 years of age. Generally, the new professional situation after leaving l'Ordre des Vétérinaires has many advantages over the veterinarians registered to l'Ordre.

Keywords:

VETERINARY PRACTITIONER – VETERINARY PROFESSION – SURVEY – VETERINARY STUDENT – VETERINARY POPULATION – BALANCE – PRIVATE LIFE – PROFESSIONAL LIFE – DEPARTURE - LIST – ORDRE DES VETERINAIRES – VETERINARY DEMOGRAPHY